

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

Statut d'immigration, agentivité et référents identitaires
L'expérience migratoire d'immigrantes maghrébines

par
Marie-Pier Morin

Département d'anthropologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.)
en Anthropologie

Janvier 2009

© Marie-Pier Morin, 2009



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Statut d'immigration, agentivité et référents identitaires
L'expérience migratoire d'immigrantes maghrébines

Présenté par :

Marie-Pier Morin

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Bernard Bernier : président rapporteur
Françoise-Romaine Ouellette : directrice de recherche
Sylvie Fortin : membre du jury

Mémoire accepté le :

RÉSUMÉ

Ce projet de maîtrise porte sur l'expérience migratoire de Maghrébines scolarisées installées à Montréal. Selon une approche anthropologique, nos analyses sont basées sur un corpus de onze entrevues qualitatives sous la forme de récits de vie. Au cœur de notre réflexion, le concept d'*agentivité* nous amène à concevoir la migration des répondantes autant par rapport aux difficultés et aux contraintes qu'elles doivent affronter que selon les réactions stratégiques de ces dernières.

Dans cette recherche, l'intérêt est de saisir l'impact du statut d'immigration sur l'expérience migratoire, en comparant le statut d'indépendante économique à celui de parrainée par le conjoint. D'une façon générale, les participantes parrainées par leur mari semblent vivre leur migration avec plus de facilité que les autres; résultat qui va à l'encontre de certains autres écrits à ce sujet. Certains facteurs explicatifs sont donc à mettre en perspective, d'abord au niveau du *processus d'établissement* et ensuite par rapport à l'identité des répondantes au niveau *social, parental, professionnel et ethnique*. Leurs réactions quant à la perte de leur statut socio-économique et professionnel seront présentées ainsi que leurs *stratégies identitaires* face à la dévalorisation de leur *ethnicité* et en fonction de leur désir de rester au Québec. Nous verrons que plusieurs facteurs ont un impact sur leur expérience migratoire et les choix qu'elles font, tels que leurs objectifs personnels, les contraintes associées au marché du travail, leur situation familiale, etc. Notre enquête met surtout en valeur l'influence déterminante que les *ressources sociales* pré-migratoires vont avoir sur la migration.

Mots-clés : femmes immigrantes, statut d'immigration, agentivité, processus d'établissement, stratégies identitaires.

ABSTRACT

This master thesis deals with the migratory experience of schooled North African women settled in Montreal. Our analyses are based on an anthropological approach and on a corpus of eleven qualitative interviews in the form of autobiographical accounts. At the centre of our study, the *agency* concept leads us to conceive of the participants' migration, as much in relation to the constraints and problems they have to overcome, as in regard to their strategic reactions.

In this research project, the goal is to understand the effects of immigration status on the migratory experience, by comparing the status of independent woman immigrant to that of one sponsored by her husband. In a general sense, participants sponsored by their husbands seem to have an easier time with migration than others – a result which seems to contradict certain documentation on the subject. Certain explanatory factors thus need to be considered, firstly on the level of the *establishment process*, and later on in relation to the respondents' *identity* at the *social, parental, professional, and ethnic* levels. Their reactions in response to the loss of their socioeconomic and professional status will be presented, as well as their *identity strategies* regarding the devaluing of their ethnicity and their desire to remain in Quebec. We will observe that several factors impact their migratory experience, and the choices they make, such as personal goals, job market constraints, their family situation etc. Our inquiry especially points to the determining influence of pre-migratory *social resources* on migration.

Mots-clés : immigrants women, immigration status, agency, establishment process, identity strategies.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	II
ABSTRACT	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	VI
LISTES DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS	VII
REMERCIEMENTS	VIII
INTRODUCTION.....	1
Structure du mémoire.....	3
CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE.....	4
INTRODUCTION.....	4
<i>1.1 IMMIGRATION AU CANADA.....</i>	<i>4</i>
1.1.1 LE REGROUPEMENT FAMILIAL	6
La situation juridique	6
Le processus du parrainage	8
<i>1.2 IMMIGRATION DES FEMMES</i>	<i>8</i>
1.2.1 LE CAS DES IMMIGRANTES PARRAINÉES PAR LEUR CONJOINT..	9
Le fait d’être immigrante	9
Le manque d’information.....	10
Les restrictions associées au statut de parrainée et à l’attente de la résidence permanente	10
La dépendance.....	11
De la dépendance vers le contrôle.....	12
Du contrôle vers la violence.....	12
<i>1.3 PROBLÉMATIQUE</i>	<i>14</i>
CONCLUSION.....	15
CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE LA MIGRATION ET DE L’AGENTIVITÉ	17
INTRODUCTION.....	17
<i>2.1 EXPÉRIENCE MIGRATOIRE</i>	<i>18</i>
<i>2.2 CULTURE ET ETHNICITÉ.....</i>	<i>23</i>
<i>2.3 AGENTIVITÉ</i>	<i>27</i>
2.3.1 LE CONTEXTE SOCIAL	27
2.3.2 L’ACTION DES AGENTS.....	29
2.3.3 L’AGENTIVITÉ SELON LE GENRE ET LA CULTURE	36
CONCLUSION.....	38
CHAPITRE 3 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : RECUEILLIR LE POINT DE VUE DES FEMMES	39

INTRODUCTION.....	39
3.1 COLLECTE DES DONNÉES.....	40
3.1.1 LE CHOIX DES RÉPONDANTES.....	40
3.1.2 LE GUIDE D'ENTRETIEN.....	41
3.1.3 LES ENTREVUES.....	43
3.2 TRAITEMENT DES DONNÉES.....	44
3.3 PRÉSENTATION DES INFORMATRICES.....	45
CONCLUSION.....	50
CHAPITRE 4 : LA VIE PRÉ-MIGRATOIRE ET LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT.....	52
INTRODUCTION.....	52
4.1 ATTITUDE FACE À LA MIGRATION.....	52
4.1.1 LA MIGRATION POUR REJOINDRE UN NOUVEAU CONJOINT.....	52
4.1.2 LA MIGRATION IMPOSÉE.....	55
4.1.3 LA MIGRATION DÉCIDÉE.....	56
4.2 ÊTRE PRÉPARÉE À ÉMIGRER ET À IMMIGRER.....	58
4.3 CONDITIONS D'INSTALLATION AU QUÉBEC.....	64
4.4 ACCÈS À L'INFORMATION (OU AUX RÈGLES).....	68
4.4.1 LES RESSOURCES SOCIALES.....	69
4.4.2 LES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES.....	73
4.5 INTÉGRATION SOCIALE.....	75
CONCLUSION.....	80
CHAPITRE 5 : IDENTITÉ ET EXPÉRIENCE MIGRATOIRE.....	81
INTRODUCTION.....	81
5.1 IDENTITÉ RELATIVE AU STATUT SOCIAL.....	81
5.1.1 LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	82
5.1.2 LE STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL.....	88
L'identité de mère.....	89
Le désir de travailler à l'extérieur.....	93
5.2 IDENTITÉ ETHNIQUE.....	99
5.2.1 LA STIGMATISATION.....	100
La stigmatisation fortement ressentie.....	101
La stigmatisation qui dérange.....	103
La stigmatisation excusée.....	106
La stigmatisation niée.....	108
5.2.2 LES TYPES D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.....	110
La citoyenneté instrumentale.....	111
Un sentiment d'appartenance intermédiaire.....	117
Une appartenance à la société civile.....	122
CONCLUSION.....	129
CONCLUSION.....	131
Bilan des résultats.....	131
Comparaison des résultats.....	134
BIBLIOGRAPHIE.....	X

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données socio-démographiques.....	46
Tableau 2 : Études et occupation au pays d'origine.....	47
Tableau 3 : Couple, famille et immigration.....	48
Tableau 4 : Études et occupation au Québec.....	49
Tableau 5 : Études et emploi du conjoint au Québec.....	50

LISTES DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS¹

ASP.....	Attestation de spécialisation professionnelle
BAC.....	Baccalauréat
CCPARDC.....	Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles
CIC.....	Citoyenneté et Immigration Canada
CIRS.....	Commission de l'Immigration et du statut de réfugié au Canada
CJE.....	Centre jeunesse emploi
CLSC.....	Centre local de services communautaires
DEC.....	Diplôme d'études collégiales
DOC.....	Doctorat
É.....	Étudiante
ÉMIG.....	Éducation en milieu de garde
IÉ.....	Indépendante économique
IÉS.....	Indépendante économique venue seule
MICC.....	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (anciennement dénommé MRCI)
MRCI.....	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (aujourd'hui le MICC)
OIM.....	Organisation Internationale pour les migrations
P.....	Parrainée
SCT.....	Secrétariat du Conseil du trésor

¹ Les abréviations contenues dans les tableaux du troisième chapitre seront présentées au même moment en note de bas de page.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance à toutes mes informatrices, qui ont eu la bonté de m'accueillir chez elles et de m'accorder leur temps et leur confiance.

Pour sa disponibilité et ses précieux commentaires, de sincères remerciements vont également à ma directrice Françoise-Romaine Ouellette.

Un merci tout particulier est destiné à Catherine Fortier et à Marie-Jeanne Blain pour leur aide essentielle qu'elles m'ont fournie.

Merci aussi aux personnes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce projet. Il s'agit entre autres d'Ann-Gaël, Aziza, France, Francine, Ilham, Loubna, Louiselle, Marie-Pier, Michèle, Ross, Sandra et Véronique.

Pour leur grande compréhension, je voudrais également remercier tous mes amis(es) et mes parents. Ils ont su me donner l'appui et les encouragements dont j'avais besoin.

Pour terminer, un merci tout spécial va à Sébastien pour son écoute, son soutien et sa confiance.

INTRODUCTION

Cette étude porte principalement sur l'expérience migratoire de femmes immigrantes². Plusieurs textes sur le sujet nous rappellent que les chercheurs ont longtemps négligé le rôle de celles-ci au sein des flux migratoires, et ce, malgré que la féminisation des courants migratoires soit un fait établi depuis plus d'une vingtaine d'années (Catarino et Morokvasic 2005; Kofman 2000; Morokvasic 1984; Moser et Young 1982; Nedelcu 2004 et 2005; Pedraza 1991; Phizacklea 1983). En fait, les femmes « représentent la moitié de la population migrante internationale » et au Québec, c'est une femme sur dix qui est née à l'étranger (Mailloux 2005 :13). De là, l'intérêt à documenter leur expérience de la migration et ainsi compenser l'accent parfois exagéré qui est mis sur celle des hommes (Catarino et Morokvasic 2005).

Au cours de recherches documentaires préalables, nous avons constaté une différence significative entre certaines auteures quant à la façon dont les migrantes sont représentées dans leurs écrits. Deux images opposées s'en dégagent, soit la femme immigrante victime de son immigration, aux prises avec de multiples contraintes; et celle qui affronte les obstacles en élaborant diverses stratégies. En outre, comme cette dichotomie semble s'articuler au *statut d'immigration*, ce mémoire s'inscrit dans une perspective comparative entre les immigrantes de la catégorie économique et celles qui ont été parrainées par leur conjoint. Notre objectif est de comprendre en quoi le statut d'immigration influence concrètement l'expérience migratoire.

Pour ce faire, nous avons choisi d'aborder la migration selon l'*agentivité* des femmes rencontrées. Le concept d'*agentivité* (tiré d'"agency" en anglais) fait référence à la capacité des individus d'agir sur le cours des événements de leur vie dans le cadre des structures contraignantes d'une société donnée. Soulignons que notre approche théorique à ce sujet a été fortement influencée par les écrits du sociologue britannique Anthony Giddens (1979). De cette façon, notre but est entre autres de contrecarrer l'image de l'immigrante victime et passive qui est parfois mise de l'avant.

C'est du point de vue des femmes elles-mêmes et de leur *perception* que nous avons abordé cette recherche, afin de saisir leur réalité. Cette approche ainsi que notre perspective

² Il importe ici de souligner que les femmes immigrantes ne forment pas une catégorie homogène (El-Bushra 2000; Maillé 2002; Mailloux 2005; McNay 2000).

anthropologique justifient la méthode d'investigation choisie. Une enquête par entrevues qualitatives, sous la forme de récit de vie, a été menée auprès de onze femmes immigrantes. Certains critères de sélection ont été fixés, soit le niveau d'éducation et l'origine culturelle, afin de bien cerner les effets du statut d'immigration sur l'expérience migratoire. Toutes les informatrices sont donc originaires du Maghreb et possèdent un niveau d'étude post-secondaire. En outre, comme les travaux sur les immigrantes qualifiées sont rares (Kofman 2000; Nedelcu 2004), il est intéressant de contribuer aux connaissances à ce sujet.

À notre avis, cette étude est pertinente dans le contexte mondial actuel, qui se distingue par un certain « rétrécissement » de la planète où la circulation des capitaux, des biens et des services accélère la mobilité sociale et géographique des individus (Augé 1994; Bauman 1999; Blain 2006; Gildas 1999; Hannerz 1996; Nedelcu 2004; Piché 2005). Le fait que beaucoup de pays se retrouvent à être « culturellement hétérogènes » (Kymlicka 2001 : 9) marque selon nous l'importance des enjeux relatifs à l'expérience migratoire, au processus d'établissement et à l'identité.

Et, au Québec spécialement, ces enjeux revêtent des couleurs toutes particulières en raison du contexte médiatique entourant la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (CCPARDC). Comme la couverture médiatique de cet événement a beaucoup marqué la population québécoise en général, certaines participantes n'ont pas manqué d'y faire référence au moment de l'entrevue. Dans ce sens, il nous importe de donner certaines précisions à ce sujet. Selon le site Internet de cette Commission, celle-ci a été mise sur pied le 8 février 2008 par le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, « afin de répondre aux expressions de mécontentement qui se sont élevées dans la population autour de ce qu'on a appelé les "accommodements raisonnables" ». Ce terme est défini comme un « arrangement qui relève de la sphère juridique, plus précisément de la jurisprudence; il vise à assouplir l'application d'une norme en faveur d'une personne menacée de discrimination en raison de particularités individuelles protégées par la loi » (CCPARDC 2008). Cette Commission, qui a maintenant rendu son rapport final, était coprésidée par M. Gérard Bouchard³ et M. Charles Taylor⁴ et avait quatre mandats : 1) dresser le portrait des pratiques d'accommodement au Québec; 2)

³ L'historien et sociologue Gérard Bouchard est professeur au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la dynamique comparée des imaginaires collectifs (CCPARDC 2008).

⁴ L'auteur et philosophe Charles Taylor est professeur émérite de sciences politiques et de philosophie à l'Université McGill (CCPARDC 2008).

analyser ses enjeux en tenant compte des expériences d'autres sociétés; 3) mener une vaste consultation publique sur ce sujet dans l'ensemble du Québec; et 4) formuler des recommandations au gouvernement pour que ces pratiques d'accommodement soient conformes aux valeurs de la société québécoise en tant que société pluraliste, démocratique et égalitaire.

Structure du mémoire

Ce mémoire va débiter par une mise en contexte au sujet des catégories d'immigration au Canada, dont surtout celle du regroupement familial. Tout en discutant ensuite des écrits sur les femmes immigrantes, il sera question précisément du cas des femmes parrainées par leur conjoint. Dans la problématique, nous poserons le constat d'une expérience migratoire bien différente en fonction de la catégorie d'immigration. Les questions de recherche et les dimensions d'analyse vont ensuite clore ce premier chapitre. Le chapitre 2 sera consacré au cadre théorique, où nous allons faire état des concepts clés ainsi que présenter certaines recherches pertinentes pour notre propos. Plusieurs notions seront examinées, relatives entre autres à l'*expérience de la migration*, à l'*ethnicité* des répondantes ainsi qu'à l'*agentivité*. La méthodologie développée pour ce projet de maîtrise sera abordée au chapitre 3, en plus d'y tracer un portrait général des informatrices, selon leur statut d'immigration. Nous pourrions ainsi saisir certaines particularités relatives à la situation personnelle de chacune.

Pour comprendre ce qui a influencé d'une façon distincte la migration des répondantes de statuts différents, l'analyse se fera à deux niveaux différents. En premier lieu, nous allons prendre en compte certains éléments concrets qui ont ponctué les phases *pré-migratoire* et *migratoire* de la migration. Nous allons surtout nous concentrer sur le *processus d'établissement* au Québec (chapitre 4).

Au dernier chapitre, c'est sous l'angle de l'identité des informatrices que nous allons aborder la phase *post-migratoire* de leur migration. Dans leur discours sur leur migration, celles-ci se sont situées davantage en fonction de certains *référénts identitaires*. Ceci nous renseigne sur l'importance qu'elles accordent, dans leur contexte migratoire, au *statut social*, à l'*identité professionnelle*, au *rôle de mère* ainsi qu'à l'*ethnicité*. À partir de ces divers référents, d'autres particularités qu'implique le statut d'immigration seront mises en lumière.

CHAPITRE 1 : MISE EN CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Introduction

Dans ce premier chapitre, il importe de faire une mise en contexte de notre sujet d'étude, afin de bien saisir les enjeux associés à la problématique de ce mémoire. Il sera d'abord question des différentes catégories d'immigration au Canada, en insistant plus particulièrement sur l'une d'entre elles, le regroupement familial. Ensuite, nous allons nous recentrer sur les études qui traitent des migrantes. Le but est ici de mettre en valeur deux représentations différentes de la femme immigrante. Afin d'illustrer de quelle façon certains textes véhiculent l'image de la femme immigrante victime de son immigration, nous allons exposer le cas des femmes parrainées par leur conjoint, qui ont immigré dans la catégorie du regroupement familial. Cette brève mise en contexte a pour but de situer notre sujet de recherche par rapport aux études déjà existantes, et ainsi exposer notre contribution à l'étude des femmes immigrantes.

À partir de ces informations nécessaires pour saisir le contexte de notre étude, nous allons présenter les réflexions et questionnements qui ont mené à l'élaboration d'une problématique pertinente par rapport aux écrits existants sur les femmes immigrantes. Nos objectifs de recherche correspondent principalement à l'analyse de quatre dimensions, soit *l'expérience migratoire, l'agentivité, l'identité et le statut d'immigration*.

1.1 IMMIGRATION AU CANADA

L'immigration, qui est loin d'être un phénomène nouveau au Canada, participe activement au développement du pays. D'ailleurs, il y a 45 221 immigrants et immigrantes qui ont été accueillis au Canada en 2007 (MICC 2007-a : 1). Historiquement, les politiques canadiennes d'immigration ont eu des objectifs économiques, démographiques et politiques, selon les besoins de l'époque. « The economic dimension, through the supply of skilled workers to areas of the economy where native born expertise was absent; the demographic dimension, by the supply of people to a population reproducing below replacement rate; and the political dimension, by fostering positive international relations through welcoming refugees and other displaced persons » (Potter 1999 :16). Ces trois types d'enjeux correspondent d'ailleurs aux catégories d'immigration toujours en vigueur au Canada et au Québec. Les gouvernements du Québec et du Canada ont des ententes pour

partager les responsabilités en matière d'immigration depuis 1971. À l'heure actuelle, c'est l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* qui est en vigueur depuis 1991 (MICC 2007-d : 2; Young 2004). On entend par *aubain* un individu qui a sa résidence dans un pays étranger sans être naturalisé.

L'immigration au Canada peut être de nature temporaire, comme c'est le cas pour les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires (MICC 2007-c). Pour ces derniers, c'est le gouvernement canadien qui est responsable de leur admission, toutefois le consentement du Québec est requis (Young 2004). Cependant, c'est plutôt dans le but de s'installer de façon permanente que la majorité des immigrants arrivent au Canada. Ce type d'immigration se divise en trois principales catégories : l'immigration économique, humanitaire (réfugié ou personne en situation semblable) et familiale.

Dans la catégorie économique, les immigrants peuvent venir en tant que travailleurs qualifiés, travailleurs autonomes, entrepreneurs ou investisseurs (MICC 2007-c). Le Québec a un « pouvoir exclusif » pour sélectionner les immigrants de cette catégorie depuis 1978 (Blain 2006 : xv). À cet effet, une grille de sélection avec un système de points est utilisée. Cette grille comprend « une liste de facteurs pour lesquels des points sont accordés. Certains critères sont éliminatoires. Un seuil de passage est fixé » (MICC 2007-c : 9). Ces critères varient selon le type d'immigrant indépendant, mais d'une façon générale il s'agit de : l'âge, la formation, l'expérience professionnelle, la connaissance du français et de l'anglais, les séjours au Québec et les liens familiaux avec des résidents du Québec, la capacité d'autonomie financière pour les trois premiers mois de séjour et l'adaptabilité. La politique canadienne d'immigration cible surtout ce type d'immigrant qui représente une main-d'œuvre hautement qualifiée (Mailloux 2005; Nedelcu 2004), afin de « combler le besoin de force de travail et (...) assurer une absorption optimale sur le marché » (Nedelcu 2004 : 207).

Selon Blain (2006 :26), il semble que les « migrants qualifiés sont devenus une composante importante des flux migratoires internationaux : on estime à 1,5 million le nombre de professionnels originaires des pays en voie de développement et résidant dans les pays industrialisés (Stalker 2000, dans Iredale, 2001: 8) ». De plus, cette anthropologue rapporte que plusieurs études ont démontré qu'au cours des premières années, l'insertion sur le marché du travail est particulièrement difficile pour les immigrants universitaires, « que ce soit en termes de durée de recherche d'emploi, de qualité de l'emploi obtenu ou de difficultés de reconnaissance (diplôme ou expérience) (Boyd 2000; Boyd et Thomas 2001;

Dryburgh et Hamel 2004; Hachimi Alaoui 2006; Krahn et al. 2000; Li 2000; Mata 1999; Potter 1999; Rojas-Viger 2006) » (Blain 2006 : 26).

Pour la catégorie des réfugiés, c'est au Canada que revient la responsabilité de traiter les revendications qui sont faites en sol canadien. Pour les réfugiés qui sont sélectionnés à l'étranger, et qui désirent s'établir au Québec, c'est au gouvernement québécois que revient la charge de les choisir (MICC 2007-c ; Young 2004). Dans les deux cas, c'est au gouvernement fédéral que revient la tâche de déterminer qui seront les personnes acceptées en tant que réfugiées, dans le respect de la convention de Genève⁵ (MICC 2007-c : 11).

La troisième catégorie, celle du regroupement familial, mérite qu'on s'y attarde plus amplement dû à l'importance accordée dans notre étude aux femmes parrainées par leur conjoint et aux spécificités de leur statut.

1.1.1 LE REGROUPEMENT FAMILIAL

Selon la *Loi sur l'immigration au Québec*, la catégorie du regroupement familial (aussi appelée le parrainage) a pour objectif de « faciliter la réunion au Québec des citoyens canadiens et résidents permanents avec leurs proches parents à l'étranger » (MICC 2006 : 3). Selon l'Accord Canada-Québec, c'est le gouvernement fédéral qui est responsable de déterminer et d'accepter qui peut faire partie du regroupement familial (MRCI 1991), car ces immigrants ne doivent pas passer par une grille de sélection comme les autres immigrants. Par la suite, le Québec doit veiller à « assurer le suivi des engagements de parrainage et à fixer les normes financières applicables aux répondants » (Young 2004).

Dans cette section, il est question de la situation juridique qui entoure la notion de parrainage ainsi que du processus que doivent suivre la personne qui parraine et celle qui est parrainée.

La situation juridique

Un individu qui désire parrainer un membre de sa famille doit être âgé d'au moins 18 ans et être citoyen canadien ou résident permanent. Plusieurs personnes peuvent faire partie de la catégorie du regroupement familial, comme l'époux, le conjoint de fait ou le

⁵ Selon la convention de Genève, un réfugié est une « personne se trouvant hors de son pays qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques. Ce statut est reconnu par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR). » (MICC 2007-c : 11)

partenaire conjugal, les parents et grands-parents; les enfants à charge; les enfants âgés de moins de 18 ans avec l'intention d'adoption; et aussi, selon certaines conditions⁶, les frères, sœurs, neveux, nièces ou petits-enfants (MICC 2007-c). Cependant, c'est le parrainage entre conjoints qui retient ici notre attention.

C'est grâce à un engagement formel du parrain à deux niveaux que les personnes parrainées vont obtenir la résidence permanente, sans avoir à passer par un processus de sélection (MICC 2007-c). Dans le *Guide du parrainé* du Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, il est dit que le parrainage est d'abord un « engagement contractuel » entre le parrain et le gouvernement du Québec (2007-b : 4). Dans ce sens, le parrain s'engage à ce que la personne parrainée ne soit pas une charge financière pour la société d'accueil, entre autres en remboursant au Canada toutes prestations d'aide financière de dernier recours (aide sociale) qui seraient reçues par cette personne. Ensuite, le parrain (qui devient garant de la personne qu'il parraine) doit subvenir aux besoins essentiels⁷ de la personne parrainée, et ce, pendant toute la durée du parrainage. Aussi, le devoir de la personne parrainée consiste à faire des efforts pour s'intégrer à la société québécoise. De plus, dans un cas de séparation, la personne parrainée doit tenir informé son parrain de toute démarche pour avoir une aide financière de dernier recours, de tout changement d'adresse ainsi que de la façon dont elle satisfait à ses besoins essentiels. (MICC 2007-b).

Avant 1994, l'engagement du parrainage entre conjoints était de dix ans dans toutes les provinces du Canada. À partir de cette date, et au Québec seulement, le *Règlement sur la sélection des ressortissants étrangers* a réduit la durée du parrainage à trois ans (Côté et Kérisit 2001 : 164). Avec la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, passée en 2001, le contrat de parrainage entre conjoints est maintenant réduit à trois ans partout au Canada (CISR 2006; Gazette du Canada 2004). Le parrainage est un engagement fixe qui ne peut pas être résilié. « Ni l'obtention de la citoyenneté canadienne, ni la séparation ou le divorce ne mettent fin à l'engagement avant son échéance. En outre, l'engagement reste en vigueur même si la situation financière du garant se détériore » (MICC 2006 : 4). En fait, seul le décès du parrain ou de la personne parrainée peut briser le contrat de parrainage (Folco, dans Legault 1995).

⁶ Ces individus doivent être orphelins, âgés de moins de 18 ans et ne pas être mariés ou conjoints de fait (MICC 2007-c : 8).

⁷ Les besoins essentiels sont la nourriture, les vêtements, les nécessités personnelles et les frais liés au logement

Le processus du parrainage

Il y a maintenant deux façons de faire une demande de parrainage, soit à partir du pays d'origine ou du Canada. En effet, selon la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, il est maintenant admis et simplifié, pour ceux qui le désirent, de faire une demande de parrainage pour les époux ou conjoints de fait qui demeurent déjà en sol canadien. Ces personnes « peuvent présenter leur demande au Canada même » si elles ont « un statut temporaire valide » et qu'elles habitent avec leur répondant (SCT 2002). Cela évite la séparation prolongée des conjoints. Toutefois, Côté et Kérisit précisent dans leur texte qu'il peut s'écouler entre 12 et 36 mois avant que la demande soit traitée (2001 : 31).

C'est le parrain qui est « responsable de la majorité des démarches » de parrainage, alors que la personne parrainée n'a qu'à remplir la *Demande de certificat de sélection* (MICC 2007-b : 5). Selon Côté et Kérisit (2001), au début du processus, il faut remplir des formulaires qui ont pour but de s'assurer que les différentes conditions pour parrainer et être parrainé sont satisfaites. La personne parrainée doit entre autres satisfaire aux critères en « matière de criminalité et de sécurité publique », ainsi que prouver « l'authenticité du mariage » (2001 : 31). Finalement, lorsque tout est en règle et que rien ne contrevient à la *Loi sur l'immigration et au Règlement*, la résidence permanente sera officiellement acceptée et le parrainage va prendre effet à cette même date.

Maintenant que nous saisissons bien la situation juridique entourant la catégorie du regroupement familial ainsi que son processus, nous allons discuter des études qui traitent des femmes plus précisément.

1.2 IMMIGRATION DES FEMMES

Une analyse préalable des principaux travaux sur les femmes immigrantes et sur les femmes immigrantes parrainées par leur mari nous a permis de repérer la façon dont ces femmes étaient présentées dans ces textes. Le but était de saisir la place donnée à l'*agentivité*, mais aussi aux différentes contraintes structurelles qui jalonnent l'expérience migratoire. Nous avons vite remarqué deux tendances distinctes selon les auteures⁸. En effet, plusieurs représentent ces femmes comme des agentes⁹ qui, malgré les épreuves, ont la capacité d'agir stratégiquement sur le cours des événements (Anthias et Lazaridis 2000;

⁸ La documentation trouvée sur l'immigration des femmes a été écrite seulement par des femmes. C'est pour cette raison que nous utilisons le terme *auteures* au féminin.

⁹ Nous avons choisi d'utiliser le terme *agente* plutôt qu'*acteurs*, car nous faisons référence à la théorie d'« agency » en anglais, que nous traduisons par la théorie d'*agentivité* dans ce mémoire.

Cardu et Sanschagrin 2002; Catarino et Morokvasic 2005; Cohen 2000; Dinan 2002; Huq-Hussain 1995; Leach 2005; MacLeod 1992; Menjivar 1999; Pedraza 1991; Piper et Roces 2003; Stasiulis et Bakan 2003). Toutefois, d'autres auteures vont plutôt insister sur leur position vulnérable et sur les nombreuses difficultés qui parsèment leur migration, ce qui tend à représenter les immigrantes comme des victimes (Côté et Berteau 2002; Côté et Kérisit 2001; Labelle 1990-b; Legault 1995; Maciel 1999; Vatz Laaroussi 2000). Ces orientations distinctes sont entre autres accentuées lorsqu'il est question des femmes qui immigreront parrainées par leur conjoint. Ainsi, il nous semble pertinent de faire état de leur cas particulier tel qu'il est présenté dans certaines recherches.

1.2.1 LE CAS DES IMMIGRANTES PARRAINÉES PAR LEUR CONJOINT

Théoriquement, autant un homme qu'une femme peut être parrainé par un conjoint. Cependant, il semble que le parrainage représente une des portes d'entrée principales au Canada pour les immigrantes (Vatz Laaroussi 2000). En effet, « presque deux tiers (61%) des immigrants admis dans cette catégorie sont des femmes pour la période de 1995 à 2004, la plupart venant retrouver un époux ou un conjoint » (Mailloux 2005 : 21; Nedelcu 2004 : 210). Les documents sur le parrainage mettent particulièrement l'emphase sur la situation contraignante et injuste que vivent les femmes immigrantes parrainées par leur conjoint. Nous présentons ici les différents effets négatifs rapportés dans certains textes, dans le but de bien saisir toute la problématique entourant le cas de ces femmes au Canada.

Le fait d'être immigrante

En premier lieu, elles arrivent au Canada en tant qu'immigrantes et ont donc à affronter, selon le cas, certains problèmes communs à toutes les femmes immigrantes, tels que le choc culturel, l'intégration sociale, des emplois souvent précaires et à temps partiel, l'isolement, des barrières linguistiques, ainsi que la discrimination, le racisme et le sexisme. Par ces nombreux obstacles, il semble ainsi que la femme est victime de son immigration, prise au piège dans la structure du nouveau pays d'accueil. Par exemple, au niveau de l'emploi, les contraintes sont nombreuses et ne semblent laisser aucune place à l'agentivité des femmes selon Côté et Kérisit :

Le trajet migratoire entraîne la perte de la reconnaissance professionnelle qu'elles avaient dans leur pays d'origine, de la possibilité d'être indépendantes financièrement et d'une reconnaissance sociale positive. Il entraîne également une dépendance financière vis-à-vis du conjoint (2001 : 51).

Aussi, l'immigration représente pour les femmes la perte de leur famille et donc d'un soutien important qui les rendait plus autonomes dans leur pays d'origine. Il semble que ces différentes contraintes rendent les femmes immigrantes plus vulnérables et par conséquent moins en mesure d'exercer leur agentivité.

Le manque d'information

La plupart des femmes parrainées rencontrées, dans les études de Côté et Kérisit (2001) et de Maciel (1999), sont d'avis qu'elles n'ont pas reçu assez d'informations de la part des services d'immigration, au sujet de la résidence permanente et de l'engagement de parrainage. C'est aussi l'avis de Madame Folco qui était présidente du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration lorsqu'elle a participé au colloque *Parrainage et violence conjugale : sortir de la captivité*. Selon elle, ces femmes « disent ignorer tout ou presque de leur condition, de leurs droits, des restrictions [...], alors que le garant, à leurs avis, semble plutôt bien renseigné » (dans Legault 1995 : 34). Côté et Kérisit mettent d'ailleurs l'accent sur les conséquences négatives de ce manque d'information, qui « dépouille, en fait, les femmes de leur capacité d'action et de décision » (2001 : 49).

Les restrictions associées au statut de parrainée et à l'attente de la résidence permanente

Avant 2001, les femmes étaient tenues de rester au pays d'origine durant la période d'attente du parrainage¹⁰, qui peut durer jusqu'à deux ans. Dans l'étude de Côté et Kérisit (2001), certaines femmes ont dû être séparées de leur conjoint durant une longue période et parfois même de leurs enfants.

Nous l'avons mentionné plus tôt, en 2001, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* a permis aux personnes parrainées par un conjoint de venir s'installer directement au Canada pour y faire leur demande. Cependant, comme en discutent Côté et Kérisit, ces femmes doivent affronter plusieurs restrictions. D'abord, elles n'ont pas le droit de travailler ou d'étudier de façon automatique, car « les permis de travail et d'étude ne sont octroyés que sur demande officielle et sur paiement des frais administratifs qui s'ajoutent

¹⁰ En effet, les personnes parrainées devaient normalement rester au pays d'origine jusqu'à ce qu'elles soient acceptées comme résidentes permanentes. Cependant, il était aussi possible, pour des raisons humanitaires, de faire une demande alors que la personne parrainée se trouvait déjà en sol canadien. Il semble que « les préjudices causés par la séparation des conjoints constituent des raisons humanitaires suffisantes » (Côté et Kérisit 2001 : 31).

aux 1 475 dollars déjà payés pour la demande de résidence permanente » (2001 : 38). Difficile pour de nombreuses femmes, cette attente les oblige dès le départ à dépendre financièrement de leur conjoint et à rester inactives.

Ensuite, durant la période d'attente, et même trois mois après avoir obtenu la résidence permanente, la femme parrainée n'aura pas accès au régime d'assurance maladie. Sauf certaines exceptions¹¹, les immigrantes auront à « assumer elles-mêmes les coûts des services de santé qui leur seront fournis ou souscrire une assurance privée couvrant ces coûts » (MICC 2007-b : 9). De plus, même si la femme parrainée pourrait en avoir besoin, il semble que les services sociaux sont peu enclins à venir en aide à celles qui sont au pays avec un statut temporaire (Folco, dans Legault 1995).

Également, durant l'attente de la résidence permanente et durant toute la durée du parrainage, la femme aura accès à l'aide sociale que si son parrain refuse de la prendre en charge et accepte de rembourser au gouvernement le montant total de cette aide (Bélanger, dans Legault 1995; Côté et Kérisit 2001). Les auteures sur le sujet sont d'avis que ces femmes n'ont pas directement accès à cette aide, car elles doivent d'abord passer par le parrain. Diane Bélanger, avocate en droit de l'immigration, explique que c'est l'obligation du mari de rembourser l'aide sociale versée à sa femme et non pas que la femme n'y a pas droit. Cependant, selon cette avocate, il semble que dans les faits les fonctionnaires de l'aide sociale disent aux femmes parrainées qu'elles ne sont pas admises à cette aide, ce qui est faux en théorie (dans Legault 1995 : 15).

La dépendance

Madame Folco explique que, pour la femme parrainée, la dépendance envers le mari est à plusieurs niveaux : matérielle, financière, morale, psychologique et émotive (dans Legault 1995). Les auteures Côté et Kérisit (2001) affirment aussi que le parrainage rend la femme dépendante du mari et que cela se perçoit dès le déroulement des premières démarches administratives pour obtenir la résidence permanente. Manifestement, les maris sont les « interlocuteurs privilégiés des agentes ou des agents d'immigration » et ce sont eux qui participent principalement au processus du parrainage (2001 : 48). Bref, la femme parrainée est parfois exclue totalement du processus de son propre parrainage. Par la suite,

¹¹ Seuls les pays qui ont conclu une entente « en matière de sécurité sociale avec le Québec, notamment le Danemark, la Finlande, la France, la Grèce, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal et la Suède, ne sont généralement pas soumis à la période d'attente » (MICC 2007-b : 9).

la dépendance existe surtout au niveau financier, due particulièrement au statut de parrainée. Il semble que même lorsque la femme se trouve un emploi, la situation de dépendance à l'égard du parrain continue, car l'emploi est souvent précaire et à temps partiel.

De la dépendance vers le contrôle

La dépendance de ces femmes peut aussi aboutir à un contrôle de la part du mari. Le contrôle dans ce cas est défini selon Côté et Kérisit (2001 :55) comme « tout comportement du conjoint qui consiste à empêcher la femme de vivre de façon autonome. Le contrôle est un abus de pouvoir qui détruit l'autonomie et la capacité d'agir des femmes ». Ces auteures, ainsi que Maciel (1999), affirment que le contrôle exercé par le parrain se base d'abord sur le fait que les femmes se sentent redevables à leur mari pour leur avoir permis de venir vivre au Canada. Côté et Kérisit précisent également que c'est surtout la menace de retirer la demande de parrainage qui a le plus d'effets sur la subordination des femmes. Ces dernières se sentent vulnérables, et à juste titre, car le retrait du parrainage pourrait les mettre en situation d'illégalité au Canada et les forcer à quitter le pays. Côté et Kérisit insistent donc sur le fait que « la menace d'expulsion est donc très réelle et très grave. Elle a pour conséquence de réduire la femme au silence et de la forcer à "endurer" les abus de pouvoir de son mari » (Côté et Kérisit 2001 : 61).

Sur ce point, il semble cependant que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a changé certaines conditions relatives au retrait du parrainage par le parrain. En effet, dans le *Guide des procédures d'immigration* sur le site de Publication Québec, il est souligné que si la personne parrainée est déjà au Canada avec un statut temporaire légal, il est impossible pour le parrain de retirer la demande de parrainage (MICC 2006). Ainsi, grâce à ces nouvelles dispositions, les femmes parrainées ne seront plus vulnérables au retrait du parrainage par leur garant.

Du contrôle vers la violence

Il semble que les droits associés au statut de parrain, droits qui sont « confondus et nuancés avec certains traits culturels, donnent naissance à un phénomène, la violence » (Maciel 1999 : 27). Cette réalité serait assez répandue chez les femmes parrainées, comme en témoigne l'étude de Côté et Kérisit où la moitié des 16 répondantes admettent avoir été victime de violence conjugale (2001 : 63). À la suite de ce contrôle général et de la

violence, plusieurs femmes peuvent vivre de la « détresse psychologique et [des] sentiments dépressifs » (2001 : 64). Plusieurs raisons empêchent toutefois ces femmes de quitter et de dénoncer leur conjoint violent; Côté et Kérisit nomment plus d'une, comme l'isolement, la peur du retrait du parrainage, la présence des enfants, le contrôle du mari, la honte du divorce ainsi que leur situation irrégulière d'attente de statut où elles n'ont pas le droit automatique de travailler et d'étudier ou d'avoir recours aux services de santé. En tant que substitut du Procureur général, Esthel Gravel, qui est très impliquée dans le domaine de la violence conjugale, ajoute d'autres contraintes à la dénonciation de la violence : la méconnaissance de la langue, de la loi et des ressources de notre société, la crainte de la police, la méfiance envers le système de justice et les barrières culturelles (dans Legault 1995 : 19).

Finalement, ces écrits démontrent qu'en plus de vivre certaines contraintes communes à toutes les immigrantes, la femme parrainée est davantage « vulnérable aux abus de toutes sortes [...] dans la mesure où le processus dépossède celle-ci d'outils adéquats pour maintenir ou retrouver son autonomie » (Côté et Kérisit 2001 : 66). Ainsi, le régime de parrainage est présenté dans plusieurs textes comme une contrainte structurelle de taille, qui semble influencer fortement l'expérience migratoire de ces femmes. Cependant, ce n'est pas toutes les femmes avec le statut de parrainée qui vivent de telles difficultés et à l'évidence le seul fait d'avoir le statut de parrainée ne suffit pas à faire apparaître tous les obstacles et problèmes énumérés (2001 : 66). En effet, selon l'étude réalisée par Maciel (1999 :59), dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, six des onze femmes rencontrées « n'éprouvent aucune difficulté face au parrainage, leur situation soit de couple, soit de famille ne s'est pas altérée pour autant ».

Comme nous l'avons mentionné, nos recherches documentaires sur les immigrantes de façon générale, et plus spécifiquement, sur les immigrantes parrainées par leur mari, nous ont clairement démontré deux tendances dans la représentation des immigrantes. Certains textes mettent l'emphase sur la capacité d'agir des immigrantes face aux contraintes, d'autres font plutôt l'élaboration des différents obstacles dont sont victimes ces femmes; tel que nous venons de le présenter au sujet des femmes parrainées. Ces deux représentations des immigrantes ont été le point de départ d'une réflexion qui a guidé l'orientation de ce projet de maîtrise.

1.3 PROBLÉMATIQUE

D'une façon générale, nous nous intéressons à l'expérience migratoire de femmes immigrantes, selon leur statut d'immigration, leur agentivité et les référents identitaires qu'elles mettent de l'avant. Notre question de départ est : comment les immigrantes maghrébines parrainées par leur conjoint et les indépendantes économiques vont-elles vivre et percevoir l'expérience de la migration?

Les femmes qui ont participé à cette étude ont toutes vécu une expérience d'immigration qui leur est propre. Toutefois, un constat émerge des entretiens recueillis : la perception globale de leur expérience migratoire est assez différente selon qu'elles se situent dans l'une ou l'autre des deux catégories d'immigration. Ce qui est étonnant, à la lumière de certains textes sur les femmes parrainées, c'est que nos répondantes de cette catégorie semblent avoir vécu leur migration avec beaucoup plus de facilité que celles qui sont issues de la catégorie économique. Les indépendantes économiques mentionnent effectivement plus souvent et avec plus d'insistance les difficultés auxquelles elles ont été confrontées. Alors que les parrainées semblent avoir été confrontées à beaucoup moins d'obstacles.

De là, nous nous sommes interrogées : ces femmes ont-elles réellement vécu une expérience migratoire différente? Le statut d'immigration a-t-il eu un impact sur la facilité ou la difficulté avec laquelle la migration a été vécue et perçue? Quels sont les facteurs impliqués dans cette différenciation? La problématique de cette recherche cible particulièrement quatre dimensions d'analyse.

D'abord, nous avons choisi d'aborder la migration en tant qu'expérience migratoire; notion qui nous amène à centrer notre attention sur la personne elle-même, sa réalité concrète et sur le caractère mouvant et continu de son vécu. L'approche phénoménologique, qui se veut « the scientific study of experience » (Jackson 1996 : 2), a orienté ce choix conceptuel.

Le statut d'immigration est un facteur de différenciation de l'expérience migratoire que nous désirons traiter dans ce mémoire. Comme nous l'avons vu, nos données d'enquête semblent contredire certains écrits sur les femmes parrainées par leur conjoint. Nous désirons donc vérifier si le statut a réellement un impact sur l'expérience migratoire ainsi que comprendre la nature de cet impact.

Nous avons choisi d'aborder l'expérience migratoire selon le concept d'agentivité. Cette notion correspond à la capacité des individus d'agir sur le cours des événements de

leur vie dans le cadre des structures contraignantes d'une société donnée. Il faut préciser que le but n'est pas de juger du niveau d'agentivité des informatrices ou de mettre des étiquettes sur leurs comportements. Il s'agit plutôt d'une façon de lire et d'analyser l'expérience migratoire de l'immigrante en termes de contraintes structurelles et de difficultés à affronter, mais aussi selon ses actions, réactions et stratégies pour faire face aux obstacles. Dans ce sens, le concept d'agentivité va de pair avec notre approche méthodologique qualitative, en nous permettant de concevoir l'expérience migratoire selon le point de vue personnel des femmes. Notre orientation nous amène d'ailleurs à aborder la question sous l'angle de la *perception* des immigrantes (Menjivar 1999; Piper et Roces 2003). Dans ce sens, il est pertinent de s'attarder à la perception que les immigrantes ont d'elles-mêmes, de leurs difficultés, de leurs actions, de la société d'accueil, etc., pour vraiment comprendre ce qu'elles ont vécu au cours de leur migration. C'est donc une autre façon d'arriver à concevoir la problématique selon le regard de l'immigrante, mais aussi de saisir la subjectivité associée aux notions d'expérience et d'agentivité.

L'attention sera aussi portée sur les *dimensions identitaires* mises de l'avant par les participantes dans leur discours sur leur migration. Ces dimensions nous donnent accès, d'une façon privilégiée, aux éléments qui ont été significatifs pour elles, au cours de leur migration à long terme.

Ces dimensions¹² d'analyse seront plus amplement discutées dans le cadre théorique présenté au prochain chapitre.

Conclusion

Au cœur des politiques d'immigration du Canada et du Québec, notre sujet d'étude a d'abord été situé, en discutant des catégories d'immigration et spécialement celle du regroupement familial. Nous y avons présenté en quoi la situation juridique et le processus du parrainage sont particuliers. Nous avons ensuite exposé deux tendances opposées qui se dégagent de certaines études, où les migrantes peuvent être représentées soit en tant que victimes, soit en tant qu'agentes. Rappelons que c'est à partir de ce constat que sont nés les questionnements à la base de ce projet de recherche. Une description détaillée du cas des femmes parrainées a ensuite été faite. Ceci avait pour but d'illustrer, d'une part, la tendance de certaines auteures à mettre l'accent principalement sur les nombreuses difficultés; ce qui

¹² Il est à noter qu'il ne sera pas question du statut d'immigration dans le cadre théorique, car nous en avons déjà discuté dans la mise en contexte au début de ce chapitre.

véhicule l'image qu'elles sont victimes de leur migration. D'autre part, l'objectif était de bien comprendre le contexte d'immigration particulier de ces femmes, tel qu'il est présenté dans certains écrits.

Cette mise en contexte nous a permis par la suite d'élaborer sur les réflexions qui ont influencé la problématique de cette étude. Rappelons que notre intérêt porte ici sur la perception de l'expérience migratoire d'immigrantes maghrébines, selon leur statut d'immigration. Le concept d'agentivité étant au cœur de notre recherche, l'expérience migratoire sera traitée en fonction de ce que les immigrantes en ont elles-mêmes perçu.

Dans le prochain chapitre, il sera question du cadre théorique sur lequel s'appuie ce présent mémoire.

CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE DE LA MIGRATION ET DE L'AGENTIVITÉ

Introduction

Dans ce chapitre, notre approche théorique de l'expérience migratoire d'immigrantes maghrébines sera exposée en trois sections distinctes. Nous allons y présenter les différents concepts théoriques ainsi que certaines études qui nous ont aidée à poser les jalons de notre enquête. Pour bien situer notre sujet d'étude et l'analyse que nous allons en faire, il convient tout d'abord d'examiner les notions d'*expérience* et de *subjectivité*, avant d'élaborer sur l'*expérience de la migration* plus précisément. Nous discuterons alors des *facteurs d'attraction (Pull)* et d'*expulsion (Push)*, du rôle de l'*imaginaire migratoire* ainsi que du *processus d'établissement*, où l'immigrante aura besoin de redéfinir ses rôles et son *statut social*. Souvent confrontée à une *déclassification sociale*, l'immigrante se retrouve au cœur de relations entre *groupes minoritaires et majoritaires*, à partir desquelles elle est confrontée à une identité qu'on lui assigne et à une certaine *stigmatisation*.

Dans un deuxième temps, nous verrons quelques concepts qui s'articulent à la définition de l'individu en tant qu'immigrant, tels que la *culture*, l'*ethnicité*, les *modèles culturels*, l'*identité ethnique*, le *groupe ethnique*, le *sentiment d'appartenance* et la *citoyenneté*.

En troisième partie, il sera question de la notion d'*agentivité*. Nous allons y aborder l'importance du contexte social, en définissant le concept de *structures sociales* tel qu'il est développé par Anthony Giddens et celui d'*habitus* du sociologue Pierre Bourdieu. Ensuite, la théorie relative à l'action des agents sera détaillée, d'abord en précisant le terme de *stratégie*, puis en distinguant la forme *positive* ou *négative* qu'elle peut prendre. Les concepts de *règles* et de *ressources*, essentiels dans l'argumentation de Giddens, seront par la suite discutés. En outre, en se référant entre autres à la sociologue Isabel Taboada-Leonetti et à Carmel Camilleri dans le champ de la psychologie sociale, nous allons discuter de la notion de *stratégie identitaire* où l'action des agents se fait sur le plan de l'*identité*. Également, nous allons discuter des implications relatives au *genre* et à la *spécificité culturelle* des agentes.

2.1 EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Inspiré par une approche phénoménologique, notre intérêt porte sur l'étude de la migration en tant qu'*expérience* vécue. Nous verrons d'abord le concept d'*expérience* et ses implications pour notre recherche, avant d'aborder l'*expérience migratoire* plus précisément.

Certains auteurs en phénoménologie prônent la pertinence d'une étude empirique des faits, c'est-à-dire tels qu'ils sont vécus par les individus dans le monde concret. Dans le livre *Things as they are* (1996: 4), l'anthropologue Michael Jackson affirme que nos pensées et nos actions « have meaning only in relation to the practical and social life in which we are engaged ». Cet auteur argumente d'ailleurs que peu importe le pouvoir qui peut être donné aux différentes forces impersonnelles, le sujet (ou l'agent) va toujours se trouver à l'endroit où ces différences forces vont être exprimées et vécues.

L'expérience des agents est modelée par la construction de *représentations* qui permettent de faire sens du monde. Dans sa thèse de doctorat en sociologie, Naïma Bendriss (2005) s'intéresse entre autres aux représentations sociales des femmes arabes du Québec. Elle explique que ces *représentations* correspondent à des points de repère afin « de nommer, de définir et d'interpréter les différents aspects de notre réalité quotidienne et nous permettent de donner un sens et une signification aux choses qui nous entourent, sens et significations que nous partageons avec certains, mais qui nous confrontent à d'autres » (Bendriss 2005 :10).

Dans ce sens, l'expérience de l'agent dans le monde ne peut être que *subjective*. Certaines études sur les immigrants vont entre autres analyser cet aspect au niveau du déclassement économique (Blain 2006), du degré d'intégration ressenti (Potter 1999) ou de la perception de la trajectoire migratoire dans son ensemble (Hachimi Alaoui 2006). Myriam Hachimi Alaoui, dans une étude sociologique qui porte sur les exilés algériens installés à Montréal, démontre que ces immigrants peuvent interpréter leur cheminement de deux façons, soit en terme de « carrière brisée » ou de « carrière de l'immigrant ». Quatre dimensions sont à prendre en compte, selon l'auteure, dans ces différences d'interprétation : la signification de départ et le rapport à l'Algérie, l'intégration professionnelle, le rapport aux installés et le rapport à soi (Hachimi Alaoui 2006 : 112). Ainsi, chaque personne va percevoir et se représenter son expérience individuelle d'une manière subjective selon son rapport au monde. L'anthropologue Barbar Bender (University College, London) en fait d'ailleurs mention dans son texte « Time and Landscape » :

The point is simply that it is we, through our embodied understanding, our being-in-the-world, who create the categories and the interpretations: “Human beings cope with the phenomena they encounter by slotting them in to the understanding of the world which they have already developed: nothing is perceived without being perceived “as” something (...) (Bender 2002: 104).

Ainsi, l'expérience en tant que réalité subjective est une *perception*, une *représentation*, une *interprétation*, une *réinterprétation*, etc. de divers éléments : de l'image de soi, de ses actions, de son environnement, de son parcours, des étapes à franchir, des difficultés, des succès ainsi que du degré de pouvoir et de satisfaction qu'une personne a dans sa vie. C'est dans ce sens, et par souci d'objectivité, que nous désirons nous attarder à la *perception* qu'ont les immigrantes elles-mêmes de leur expérience. La sociologue Cecilia Menjivar, de l'Université d'Arizona mentionne d'ailleurs cet élément dans l'article « The Intersection of Work and Gender : Central American Immigrant Women and Employment in California » (1999). Cette auteure désire entre autres évaluer les gains et les pertes des immigrantes, mais comme cette approche peut être très subjective, elle se concentre principalement sur le point de vue de ces femmes sur leurs expériences et leur évaluation de la situation. À ce sujet, elle mentionne: « Situations that an observer might deem oppressive may actually represent forms of liberation for the women involved, and vice versa » (Menjivar 1999 : 602).

Au niveau de l'*expérience migratoire*, plus particulièrement, il faut dire que nous considérons ses trois différentes phases, soit *pré-migratoire*, *migratoire* et *post-migratoire* (Grieco et Boyd 1998; Kofman 1999; Nedelcu 2004 ; Pessar et Mahler 2001).

Au cours de la phase *pré-migratoire*, certaines raisons vont amener les immigrantes à quitter leur pays d'origine pour s'installer ailleurs. Les *motifs migratoires* sont à prendre en considération, car ils nous renseignent sur l'attitude préalable des immigrantes quant à leur migration. En sciences sociales, les mouvements migratoires sont souvent caractérisés par des *facteurs d'attraction (Pull)* et *d'expulsion (Push)*. Catherine Wihtol de Wenden, dans le domaine des sciences politiques, travaille depuis vingt ans sur différents thèmes liés aux migrations internationales. Dans l'article « Motivations et attentes de migrants » (2002), elle mentionne que les flux migratoires, influencés par le contexte mondial actuel, sont de moins en moins déterminés par le contexte de départ. En effet, les migrations seraient davantage le fruit de facteurs d'attraction (Pull) et donc le résultat de l'aspiration des migrants à une vie meilleure.

Ce type de migration est souvent associé à un *projet migratoire*, ou l'immigrante va prévoir sa migration et s'y préparer. Dans ce nouveau contexte, les projets migratoires sont empreints d'un *imaginaire migratoire* de plus en plus important et souvent entretenu depuis l'enfance. Arjun Appadurai, qui est sociologue culturel et anthropologue d'origine indienne, s'intéresse particulièrement aux phénomènes de modernité et de mondialisation. Dans son ouvrage *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation* (2001), il soulève le fait que l'imagination a toujours existé dans toutes les sociétés sous la forme de rêves, chansons, fantasmes, mythes et histoires. Il semble toutefois que depuis une vingtaine d'années, la déterritorialisation des personnes, des images et des idées donne un pouvoir nouveau à l'imagination. En effet, pour cet auteur « le fantasme est désormais une pratique sociale » qui permet à de plus en plus de gens « d'envisager un éventail de vies plus large que jamais » (2001 :96). Ainsi, l'imaginaire migratoire est « dépositaire des aspirations à un mieux-être et à un mieux vivre » (Fouquet 2007 : 84) au niveau économique, culturel, politique et sexuel (Wihtol de Wenden 2005). Thomas Fouquet, doctorant en anthropologie sociale, a écrit l'article : « Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité ». Selon lui, ce phénomène « reste porteur d'une dimension géographique, les esprits le cristallisant presque qu'exclusivement autour des sociétés du Nord » (Fouquet 2007 : 84). Deux principaux éléments alimentent cet imaginaire, soit les images et les idées qui sont véhiculées par les médias de toute sorte ainsi que les rumeurs, les nouvelles ou les contacts avec ceux qui ont quitté le pays et vivent maintenant ailleurs (Appadurai 2001; Wihtol de Wenden 2005). Toutefois, ce phénomène n'a « pas ou peu d'équivalents dans le tangible » (Fouquet 2007 : 84). En outre, Wihtol de Wenden (2002) rapporte que certains travaux, dont les études de l'Organisation Internationale pour les migrations (OIM) et certains grands reportages journalistiques, ont fait état de « la fascination exercée par la frontière, perçue comme espoir d'une vie meilleure, par delà les aléas, parfois mortels, de son franchissement ». En effet, l'imaginaire migratoire pousse même à la mort dans certain cas : 1573 personnes sont mortes à la frontière entre le Mexique et les États-Unis entre 1998 et 2001 ainsi que 10 000 Maghrébins dans le détroit de Gibraltar, à la frontière de l'Europe, pour la période de 1997 à 2001 (Wihtol de Wenden 2002).

Ces exemples prouvent que l'idéalisation du pays d'accueil peut être très forte pour certains immigrants et, de ce fait, elle implique nécessairement un certain degré de déception au cours de la phase *migratoire*. Il faut préciser que nous allons utiliser le

concept de *processus d'établissement*¹³ pour faire référence aux premiers temps de l'immigrante au Québec. Certains auteurs (Fortin et Renaud 2004; Portes 1995; Taboada-Leonetti 1994) conçoivent le *processus d'établissement* dans sa perspective multiforme qui renvoie aux « dimensions économique, relationnelle et symbolique de l'établissement, et qui prend comme point de mire la dynamique de la société "réceptrice" dans son ensemble » (Fortin et Renaud 2004 : 34). Dans un texte sur les stratégies d'établissement d'immigrants à Montréal (2004), l'anthropologue Fortin et le sociologue Renaud soulignent que la notion d'établissement implique des « aspects matériels (logement, choix du quartier, travail), sociaux (liens de sociabilité) et symboliques (reconnaissance sociale) » (2004 :35).

Le processus d'établissement est souvent modulé par un certain nombre de ruptures pour l'immigrante, au niveau de ses références culturelles et du contexte social de son pays de naissance. Ainsi, cette « coupure avec l'environnement social et avec sa propre continuité historique » (Vasquez 1990 : 146) entraîne bien souvent une redéfinition des *rôles sociaux* (Taboada-Leonetti 1990) et du *statut social* de l'individu. Inspirée par Étienne et ses collaborateurs (1997) dans le *Dictionnaire de sociologie*, nous définissons le concept de *statut* comme l'ensemble des droits et des devoirs associés à un individu selon la position qu'il occupe dans la structure sociale¹⁴. Cette notion est souvent associée à l'idée d'une certaine hiérarchie, selon le revenu, le pouvoir, la culture ou le prestige. Alors que la notion de *rôle*, qui découle de celle de statut, réfère aux comportements qu'on attend des individus selon leur position sociale. Aussi, une différence pertinente mérite d'être faite entre les *statuts assignés*, qui reposent sur des caractéristiques biologiques (ou plutôt des constructions sociales qui s'appuient sur des caractères biologiques) comme l'âge, le sexe, les liens de parenté, la couleur de la peau, etc., et les *statuts acquis* qui « dépendent de l'action des individus, de leurs mérites, des efforts qu'ils ont faits pour conquérir une certaine position sociale » (1997 :273). Les statuts et les rôles sociaux sont donc étroitement reliés à l'identité d'un individu. C'est ainsi que la rupture avec le contexte culturel peut amener chez certaines personnes un sentiment d'incohérence identitaire, comme le fait remarquer Carmel Camilleri (1990), qui a travaillé dans le domaine de l'interculturel en tant que chercheur en psychologie sociale.

¹³ Nous avons choisi le terme de *processus d'établissement* plutôt que d'*intégration*, qui selon nous est trop souvent associé à une perspective assimilationniste.

¹⁴ Cette définition s'inspire de celle qui a été faite par l'anthropologue Ralf Linton en 1936 et de celle proposée par Étienne et ses collègues dans le *Dictionnaire de sociologie* (1997).

En ce sens, l'immigration entraîne souvent une *déclassification sociale*, comme l'indique Nedelcu (2004) qui a étudié le cas de migrantes roumaines à Toronto. Selon elle, cette *déclassification* est plutôt de nature temporaire à l'arrivée et correspond surtout à une période d'incertitude et d'adaptation au nouvel environnement social. Précisons que cette *perte de statut* peut être au niveau social et/ou professionnel et peut être alimentée entre autres par la non-reconnaissance des diplômes, un emploi peu valorisant, les difficultés d'insertion professionnelle, la nécessité de faire une demande d'aide sociale, etc. Dominique Schnapper, sociologue française, a démontré dans le livre *L'épreuve du chômage* (1994 :63) que le sentiment d'humiliation ressenti par des chômeurs de catégories sociales modestes relevait d'une « perception dichotomique qui oppose au monde du travail et des travailleurs celui de "fainéants" [...] sans honneur et sans dignité ». C'est ainsi que le sociologue Serge Paugam (2002), connu pour ses travaux sur la pauvreté et l'exclusion, utilise le terme *fragilité* pour faire référence à l'apprentissage de la *disqualification sociale*; expérience, qui selon l'auteur, est vécue d'une façon douloureuse. Selon lui, la pauvreté « correspond [...] à un statut social spécifique, inférieur et dévalorisé, marquant profondément l'identité de ceux qui en font l'expérience » (2002 :15). L'auteur fait toutefois une distinction entre la *fragilité intériorisée*, marquée par l'humiliation, le désarroi, le repli sur soi, etc., et la *fragilité négociée*, qui est perçue comme une situation temporaire où l'individu multiplie les efforts pour « s'en sortir ». Dans son mémoire sur les trajectoires socioprofessionnelles et les processus identitaires d'immigrants colombiens, Blain (2006) met également en relief la *subjectivité du sentiment de déclassement*. Cette anthropologue souligne que le sentiment de déclassement peut varier « selon le point de départ spécifique, selon la position particulière de sa profession dans l'échelle de prestige du pays d'origine, selon la valeur accordée à la hiérarchie ou aux classes sociales selon les systèmes sociopolitiques » (Crespo 1993; Ferréol 1995; Giret et Hatot 2001, dans Blain 2006 :29).

La perte du statut social est aussi corroborée par le fait qu'en immigrant, l'individu se retrouve en minorité dans le pays, par rapport au groupe majoritaire. À cet égard, l'anthropologue Sylvie Fortin (2001 :79) précise que dans « les sociétés plurielles, pluralistes, le système étatique est toujours dominé par l'un des groupes - qui s'érige en référent de la nation ». Les relations entre *minoritaires et majoritaires* sont fortement marquées par un rapport d'inégalité. C'est ainsi que les immigrants, à leur arrivée, sont confrontés à une *identité assignée*, c'est-à-dire aux regards des membres du groupe

majoritaire « qui leur assignent des identités nouvelles, le plus souvent dévalorisantes » (Taboada-Leonetti 1990 :50). Cependant, soulignons que les groupes minoritaires ne vont pas juste accepter cette identité assignée. En effet, il semble que « l'actuation » d'une identité ne peut se faire d'une façon identique : « les groupes dominés expriment – dans leur mouvance – les ajustements opérés au jour le jour par leurs propres ressources en fonction de la variation des contraintes imposées par les rapports de pouvoir » (Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez 1990 :17). Nous allons d'ailleurs en discuter plus amplement lorsqu'il sera question du concept de stratégie identitaire.

Isabel Taboada-Leonetti, qui a étudié en psychologie sociale et en sociologie, s'est beaucoup intéressée dans sa carrière aux groupes minoritaires. Dans l'article « Citoyenneté, nationalité et stratégies d'appartenance », écrit en 2000, elle remarque que si la valeur des différents groupes culturels d'une société est souvent reconnue officiellement par un gouvernement, il reste toujours une certaine inégalité entre les groupes. Dans ce sens, il y a « une distorsion entre la reconnaissance institutionnelle des communautés et la stigmatisation individuelle ou la hiérarchisation implicite des valeurs des cultures » (2000 : 105). De là, l'importance accordée au concept de *stigmatisation*; phénomène qui fait inmanquablement partie de l'expérience de plusieurs immigrants. Dans ce sens, nous tenons à faire une différence entre les termes *préjugé* et *discrimination*. Selon le *Blackwell Dictionary of Sociology*, un *préjugé* est « a positive or negative cultural attitude directed toward members of a group or social category » (Johnson 1995 : 213). Ce sont les préjugés qui entraînent la *discrimination*, c'est-à-dire « the unequal treatment of people who happen to belong to a particular group or category » (Johnson: Idem). Dans le cas spécifique des femmes immigrantes, il est courant de faire référence à une double ou même une triple discrimination, car elles sont femmes, immigrantes et parfois minorités visibles (Blain 2006; Browne et Misra 2003; Cardu et Sanschagrin 2002; Cagnet et Fortin 2003; Cagnet et Raigneau 2002; Grant et Oertel 1998; Labelle 1990-a; Musisi et Turriffin 1995; Nakhaie 1999; Osmani 2002; Stier et Levanon 2003). Il est juste de dire qu'au cours de la migration certains immigrants vont expérimenter une certaine forme de stigmatisation reliée à leur ethnicité.

2.2 CULTURE ET ETHNICITÉ

L'étude de questions relatives à l'expérience migratoire présuppose évidemment d'accorder une certaine importance à la *culture* de l'individu. La notion de *culture*, selon la

définition de Guy Rocher (1968 :111) dans *Introduction à la sociologie générale*, fait référence à un « ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte ». Signalons ici que la culture est un concept abstrait, ce n'est pas une entité en soi, mais le produit des pratiques individuelles et collectives. D'ailleurs, ce « n'est pas un produit achevé, mais un ensemble complexe en instance de modification constante » (Devereux 1970, dans Vasquez 1990 : 145). Dans ce sens, à l'instar de Taboada-Leonetti (2000) nous sommes d'avis que parler d'une "culture d'origine" ou d'"identité d'origine" n'a aucun sens, car ces notions ne sont pas « de pures expressions d'un héritage, reproduit et transmis à l'identique, mais le résultat d'un processus de ré-interprétation qui sélectionne des traits culturels ou des faits de mémoire en fonction de différents enjeux, psychologiques et familiaux, mais aussi et peut-être surtout sociaux et économiques » (2000 : 112). D'ailleurs, dans l'ouvrage *Stratégies identitaires* (1990), Ana Vasquez, qui est chercheuse en sociologie de l'éducation, nomme « double processus de changement » le fait que d'une part la culture des immigrants se transforme en étant pratiquée dans un autre environnement, et d'autre part la culture du pays d'origine va aussi continuer de changer et d'évoluer à son rythme.

Comme plusieurs auteurs (Breton et al. 1990; Isajiw 1990, dans Meintel 1993; Bendriss 2005), nous croyons que dans un contexte de migration, il est plus approprié de faire référence à l'*ethnicité* plutôt qu'à la culture de l'immigrant. On peut définir l'*ethnicité* comme « un aspect des relations sociales entre des acteurs sociaux qui se considèrent et qui sont considérés par les autres comme étant culturellement distincts des membres d'autres groupes avec lesquels ils ont un minimum d'interactions régulières » (Martiniello 1995 : 18). Dans un texte sur les « nouvelles approches constructivistes de l'*ethnicité* » (1993), l'anthropologue Deirdre Meintel souligne que la notion d'*ethnicité* tient compte à la fois des *modèles culturels* (systèmes sociaux, institutions, organisations, activités collectives et intérêts communs) et de l'*identité ethnique* qui réfère à un « sentiment d'appartenance à un groupe auquel les ancêtres "véritables ou symboliques" des individus appartenaient, un sentiment d'unicité, d'unité, de passé historique et d'avenir commun d'une communauté » (Breton et al. 1990 :10; Isajiw 1990 : 35, dans Meintel 1993 : 11). La notion de *groupe ethnique* renvoie à « la conscience qu'a un groupe de ce qui le constitue comme tel – langue partagée, territoire mythique des ancêtres ou pratiques culturelles » ainsi que

l'habitus, la cosmologie, les valeurs et la religion, bref « toutes ressources culturelles qu'il apparaît primordial aux membres du groupe de maintenir et de perpétuer » (Taboada-Leonetti 2000 : 98).

Cette définition fait appel à l'importance de la notion *d'appartenance*. Il semble que peu de recherches se sont attardées aux attitudes envers les sentiments d'appartenance (Fortin 2001; Taboada-Leonetti 2000). Le *sentiment d'appartenance* correspond en fait à l'identification de l'individu à un groupe, à partir duquel il apprend à s'y reconnaître ainsi qu'à tracer la frontière entre « eux » et « nous » (Taboada-Leonetti 2000 : 100). La question des appartenances va de pair avec la notion de *citoyenneté*. Selon Étienne et ses collègues dans le *Dictionnaire de sociologie* (1997 :70), la *citoyenneté* repose sur deux éléments complémentaires : le *statut* et l'*identité*. Le *statut de citoyen* renvoie à un ensemble de droits définis juridiquement, alors que l'*identité de citoyen* implique un sentiment d'appartenance à la collectivité politique. Fortin (2001) explique cependant que pour les immigrants, une distinction est à faire entre ces deux éléments, car le *statut* de citoyen n'implique pas que l'individu partage une *identité* commune avec les autres citoyens (2001 : 75). Fortin cite d'ailleurs les propos de Taboada-Leonetti (2000) selon lesquels « les allégeances sont partagées entre l'appartenance raisonnée et contractuelle à un État purement civique, et l'appartenance affective ou instrumentalisée à une communauté historique et culturelle, dans l'espace d'un autre État-nation, réel ou imaginé » (Fortin 2001 :75; Taboada-Leonetti 2000 :104). À cet égard, il semble que l'expérience de l'individu au niveau social et politique sera déterminante. En effet, l'intégration économique et la reconnaissance sociale vont favoriser le sens d'appartenance, alors que l'exclusion du marché du travail, le rejet, la discrimination ou même la ségrégation vont nuire à toute adhésion affective envers le pays d'accueil (Taboada-Leonetti 2000 : 114). Dans ce sens, dans un article sur l'immigration et l'intégration linguistique (2004), Victor Piché souligne l'importance de considérer la « dynamique bidirectionnelle » qui existe entre les immigrants et la société d'accueil (2004 :9). Nous sommes d'ailleurs en accord avec ce dernier qui utilise le terme de *réceptivité sociale* pour faire référence aux attitudes d'une population à l'égard des immigrants et des relations interculturelles. Fortin (2001) ajoute que les appartenances sociales peuvent aussi être influencées par les parcours d'établissement, les espaces de sociabilité, l'âge à la migration, les obstacles rencontrés, etc. D'ailleurs, les sentiments d'appartenance chez les immigrants sont complexes, selon Taboada-Leonetti (2000 :110), car ces derniers ont à leur disposition plusieurs références

identitaires et culturelles, « références qu'ils sont conduits à hiérarchiser, à combiner et à négocier; ou à inventer ».

Comme la demande de citoyenneté canadienne peut être faite par tous après trois ans de résidence permanente, la façon de la concevoir varie selon l'adhésion affective de la personne pour le pays d'accueil. Taboada-Leonetti (2000), nomme plusieurs façons de vivre et de se représenter la citoyenneté; nous en présentons deux qui semblent d'une plus grande pertinence selon les résultats de nos recherches. D'abord, la citoyenneté peut être prise dans sa forme purement *juridique*, où l'individu va profiter de ses droits (droits sociaux, libertés fondamentales, protection des citoyens, etc.) sans s'acquitter des devoirs autres qu'économiques et de respect des lois (2000 : 111). Cette conception de la citoyenneté s'associe avec le « *citoyen instrumental* », qui a demandé la citoyenneté afin d'accéder aux avantages du statut de citoyen, même s'il ne se sent « pas impliqué dans le devenir du pays et y participe peu » (2000 : 115). Ensuite, la *société civile* renvoie à un sentiment d'appartenance à une culture nationale, présente et en devenir, vécue au quotidien par des individus qui apprécient les avantages de vivre dans ce pays (statut de la femme, diversité des produits culturels, laïcité, niveau de consommation, etc.). Voyons ici de quelle façon Taboada-Leonetti (2000 :112) explique la nature de ce sentiment d'appartenance :

L'aspect instrumental, voire consumériste, que revêt l'adhésion à la société civile masque l'existence d'un sentiment réel d'appartenance qui se construit à l'insu des individus, dans le partage d'un certain nombre de pratiques (type d'organisation de la vie sociale, horaire de travail...), de faits ou d'événements, de modes, vestimentaires ou musicales, d'évènements, glorifiés ou dramatisés, de conflits et de préoccupations... avec un grand nombre d'individus suivant des échelles différentes : le quartier, la ville ou le pays ».

Toutefois, il semble que les individus font souvent face à une *exclusion symbolique*, notion développée par Taboada-Leonetti (1994). En ce sens, même si les immigrants se considèrent chez eux, qu'ils sont bien intégrés au niveau économique et qu'ils se sentent concernés par le destin national, ils ne se sentiront pas nécessairement inclus, par exemple, dans l'appellation 'Québécois' par les autres membres de la société. Cette exclusion est davantage au niveau culturel, et selon Fortin, elle « demeure un frein à une pleine participation, au 'nous' inclusif » (Fortin 2001 : 78). Il est à noter que, dans ce mémoire, nous rattachons les notions d'*appartenance* et de *citoyenneté* à la phase *post-migratoire* de la migration.

Nous venons de définir différents concepts relatifs à l'*ethnicité* de l'immigrant. Dans la prochaine et dernière section, nous allons discuter de la notion d'*agentivité*.

2.3 AGENTIVITÉ

L'expérience migratoire, qui est parsemée de difficultés et d'obstacles, face auxquels les immigrants agissent et réagissent en fonction de leurs objectifs, nous a amenée à utiliser la notion d'*agentivité*. Celle-ci présuppose à la fois l'importance des contraintes structurelles et de l'action des agents.

2.3.1 LE CONTEXTE SOCIAL

L'anthropologue suédois Ulf Hannerz (1996) affirme qu'il y a eu un regain d'intérêt pour le concept d'*agentivité*, entre autres en réponse aux théories qui mettaient plutôt l'emphase sur la structure et le déterminisme social (1996: 22). Il semble que les notions d'*agentivité* et de structure ont longtemps été vues comme deux extrêmes; les auteurs ayant à choisir entre l'un ou l'autre dans leur orientation théorique (Ahearn 2001; Archer 1988; Giddens 1979; Hannerz 1996; Leach 2005; Ortner 1989). Toutefois, selon l'anthropologue Belinda Leach de l'Université Guelph en Ontario, ce débat stérile a pris fin avec l'argumentation de Giddens selon lequel *agentivité* et structure « are mutually constitutive and, thus, inseparable » (Leach 2005 : 4). D'ailleurs, les individus sont toujours inscrits et socialisés dans un univers social donné qui, en plus d'influencer leur expérience, a un impact sur ce qu'ils sont, sur leur façon d'agir et de se représenter le monde. Dans ce sens, l'action des agents est toujours relative à un *contexte social* (ou à un *environnement social*) particulier, c'est-à-dire selon les dynamiques sociales, culturelles et politiques d'un espace et d'une époque donnée (Desjarlais 1997, dans Ahearn 2001). Nous avons choisi de définir le contexte social d'un individu selon deux éléments : les *structures sociales* et l'*habitus*.

Dans l'ouvrage *Central Problems in Social Theory* (1979), Anthony Giddens est d'avis que tout agent peut agir et intervenir sur le monde, mais que ses actions se feront dans les limites d'une *structure* déterminée au sein d'une société et d'une époque donnée. L'étroite interrelation entre les structures déterminantes et l'*agentivité* est mentionnée par plusieurs auteurs (Jackson 1996; Ortner 1989, dans Ahearn 2001). Ainsi, les agents sont modelés par les structures sociales et leurs actions se font toujours dans le cadre de ces structures : « there is no hypothetical moment in which agency actually gets "free" of structure » (Emirbayer et Mische 1998: 1004). Toutefois, les agents ont tout de même une

réelle capacité d'agir sur le monde et de le transformer : par leurs pratiques sociales, ils produisent et reproduisent les institutions de celui-ci (Ahearn 2001; Giddens 1979; Jary 2006). D'ailleurs, cela nous renvoie à la *dualité de la structure* de Giddens (1979) et au *système des dispositions structurées et structurantes* de Pierre Bourdieu (1980) : les structures sont à la fois structurées par les agents et structurent les actions de ces derniers; ainsi, la structure est à la fois le médium et le résultat de l'action des agents (Bourdieu 1980; Giddens 1979; Karp 1986).

L'*habitus*¹⁵ de Bourdieu (1980 :88) est le produit des contraintes d'un environnement, qui sont associées à une classe particulière de "conditions" d'existence, soit des contraintes matérielles associées à la survie. Intériorisé inconsciemment lors de la socialisation, l'*habitus* génère les pratiques des individus. Ceux-ci vont apprendre à exclure d'emblée certaines pratiques improbables parce qu'elles sont impensables, alors que celles qui sont probables sont perçues comme évidentes et naturelles. L'*habitus* oriente donc, pour chaque individu, les possibilités et les impossibilités, les libertés et les nécessités, les facilités et les interdits, etc., selon les probabilités associées à une classe sociale et aux conditions historiques et sociales. Ainsi, l'agent tend lui-même à « s'ajuster aux chances objectives de la satisfaction du besoin ou du désir, incluant à vivre "selon ses goûts", c'est-à-dire "conformément à sa condition" » (Bourdieu 1980 :109). D'ailleurs, l'individu va choisir des lieux, des événements, des personnes à fréquenter; il s'assure donc d'un milieu constant auquel il est préparé et qui va renforcer ses dispositions préalables. Donc, l'influence du contexte est importante, car l'*habitus* est relatif à un espace, une époque et même une classe sociale précise. Ainsi, l'*habitus* d'un agent sera mieux adapté si l'agent agit au sein d'un système identique ou homologue dans lequel il a intériorisé son *habitus*.

Il ne faut cependant pas se méprendre, cette notion n'implique pas nécessairement que les agents n'ont aucune réelle liberté. D'ailleurs, Bourdieu est d'avis que les individus ont une liberté et une capacité infinie de produire des pensées, perceptions, expressions, actions, mais cela selon certaines limites. À ce sujet, nous sommes d'ailleurs en accord avec Jackson (1996: 30) qui mentionne que même si les pratiques d'un individu sont préconditionnées par le contexte social dans lequel il a été socialisé, « a person's life does more than conserve and perpetuate these pre-existing circumstances; it interprets them,

¹⁵ Dans son livre *Le sens pratique*, Bourdieu définit l'*habitus* comme des « systèmes de dispositions durables et transportables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe générateur et organisateurs de pratiques et de représentations [...] » (1980 :88).

negotiates and nuances them, re-imagines them, protests against them, and endures them ». Après ces précisions sur les concepts d'habitus et de structure, passons maintenant à quelques bases théoriques qui entourent la capacité d'action des agents.

2.3.2 L'ACTION DES AGENTS

La notion d'agentivité suppose que les individus ont la capacité d'agir dans le but d'un résultat. Dans l'ouvrage *Stratégies identitaires* (1990), Joseph Kastarsztein, de l'Université de Rennes II, mentionne qu'il faut prendre en considération la nature finalisée ou stratégique des comportements dans l'étude des conduites humaines, car l'action des agents n'est pas que conjoncturelle. Ainsi, la notion de *stratégie* implique les « acteurs sociaux et leur capacité d'agir sur le social » (Fortin et Renaud 2004 : 35) et se définit comme un « ensemble d'actions coordonnées, de manœuvres en vue d'une victoire » (Kastarsztein 1990 : 30). Cette notion attire notre attention dans cette étude sur l'expérience migratoire, où différentes contraintes amènent inmanquablement les immigrantes à réagir stratégiquement.

Pour Giddens, l'action des agents aura toujours un impact sur le monde. Précisons d'ailleurs que l'agentivité se manifeste dans l'attitude ou le comportement qu'un agent décide d'adopter par rapport à une situation donnée. C'est dans ce sens que Giddens évoque l'actions des agents selon leur nature *positive* ou *negative* : « at any point in time, the agent could have acted otherwise : either positively in terms of attempted intervention in the process of events in the world, negatively in terms of forbearance » (1979: 56). Bref, l'agent, qui décide d'agir (*action positive*) ou de ne pas agir (*action négative*), fait un choix qui aura un impact sur son environnement. Il faut aussi distinguer à ce niveau les actions *actives* et les actions *réactives* : les premières étant motivées par les objectifs personnels des individus, tandis que les secondes étant en réaction à une discrimination vécue et/ou perçue (Van Ham et al. 2001, dans Blain 2006)

Au sein d'une société, les conduites stratégiques des agents dépendent simultanément de la connaissance des *règles* et de la possession des *ressources* (Giddens 1979). Il faut aussi préciser que la capacité d'agir des agents suppose que ces derniers ont un certain *pouvoir*. C'est d'ailleurs ce pouvoir, étroitement relié à la connaissance des *règles* et à la possession des *ressources*, qui leur permet d'agir stratégiquement.

La connaissance des règles correspond à un certain savoir sur la façon d'agir adéquatement dans une société, afin d'arriver à un résultat. Pour Giddens, cet aspect est

vital « because it connects rules and practices. Rules generate – or are the medium of the production and reproduction of – practices » (1979: 67). La connaissance des règles est également très importante pour le sociologue Zygmunt Bauman dans le livre *Intimations of Postmodernity* (1992), car plus l'agent connaîtra les règles, plus il aura accès à une gamme de choix réalistes et diversifiés, plus son niveau de liberté augmentera. Dans ce sens, Bauman insiste sur le fait que dans les sociétés postmodernes l'accès à l'information est garant du statut social. Concrètement, les règles représentent toute information relative au fonctionnement d'une société et cela peut faire référence à plusieurs aspects comme les droits, les lois, les services offerts, le marché du travail, les études, etc.

En plus de connaître les règles, l'action des agents sera aussi déterminée par les *ressources* qu'ils détiennent, c'est-à-dire les éléments concrets qui peuvent être utilisés pour agir (Giddens 1979). Selon Stephanie Potter (1999: 41), « resources are defined as tools which, depending on their characteristics, help or hinder the achievement of certain goals ». Fortin et Renaud (2004) indiquent que les individus vont agir selon leur rapport à l'environnement et leurs objectifs personnels, mais aussi et surtout selon leurs capacités d'action qui reposent sur des *ressources* sociales, matérielles et symboliques auxquelles ils ont accès. Les *ressources symboliques*¹⁶ s'appuient sur des formes de prestige qui peuvent être au niveau culturel, économique ou social, et font référence à la « *reconnaissance sociale* de l'individu, de la place qu'il occupe et de la valeur de cette place au sein d'un milieu donné » (Taboada-Leonetti 1994, dans Fortin et Renaud 2004 : 35). La perte de statut ainsi que le rapport inégal entre minoritaires et majoritaires amènent très souvent ce besoin de reconnaissance chez les immigrants, autant sociale que professionnelle.

Dans sa thèse de doctorat, Potter distingue cinq types de ressources. Le *capital humain* ("human capital" en anglais) « is the combined investment that a person makes in themselves in the form of education, work experience and specific skill development over the course of their life » (1999: 44). Les *compétences linguistiques*, qui sont très importantes pour les immigrants entre autres, font donc partie de ce type de ressources. Aussi, ce que Potter nomme "*physical capital*" correspond aux moyens financiers et aux avantages que procurent ces moyens. Les *ressources culturelles* ("cultural resources" en anglais) font référence au « knowledge of Western/North American customs, values and beliefs » (1999 : 41). Également, « *psychological resources* refer to an individual's

¹⁶ La notion de ressource symbolique est aussi appelée « capital » par Bourdieu (1994).

personality type – their sense of autonomy, mastery, and self-control » (1999: 47). Le *capital social* ("social capital" en anglais) est associé aux réseaux sociaux qu'un individu peut mobiliser et le support qu'il peut obtenir de ces réseaux.

Au niveau des *ressources sociales*, Fortin et Renaud (2004) soulignent le fait que « la création d'un réseau de relations sociales et organisationnelles est une partie constituante du processus d'établissement » (Breton 1994, dans Fortin et Renaud 2004 : 37). Par ailleurs, il semble que l'étude des réseaux au niveau de la famille et de la maisonnée « permet de saisir le processus migratoire comme produit social, résultant à la fois d'acteurs et de décisions individuelles, de paramètres politiques et économiques » (Boyd 1989, dans Fortin et Renaud 2004 : 37). Un grand nombre d'auteurs qui étudient les réseaux sociaux notent des différences de classes sociales (Chiesi 2001; Dandurand et Ouellette 1992; Erickson 2001; Étienne et al. 2004). Il semble toutefois que « tous les individus, quel que soit leur milieu social, mobilisent les ressources de leurs réseaux d'appartenance » (Étienne et al. 2004 : 343). D'ailleurs, les études abondent sur l'utilisation des réseaux sociaux par les immigrants pour garantir leur intégration (Chiesi 2001; Fortin 2002; Granovetter 1983; Le Gall 2002 et 2005; Mossière 2006; Nedelcu 2004). Dans son article sur « Le rôle d'une communauté religieuse montréalaise dans la trajectoire migratoire de ses membres » Géraldine Mossière (2006 :58) s'intéresse à « la valeur instrumentale des communautés religieuses dans la création de liens et de réseaux sociaux ». À cet égard, la Communauté Évangélique de Pentecôte, où l'auteure a fait son terrain, offre à ses membres « des ressources matérielles, sociales et émotionnelles (activités récréatives, services matériels et informationnels, et conseils en matière d'emploi ou de psychologie) qui facilitent le processus d'installation des immigrants » (2006 :52). En effet, les réseaux sociaux sont source de soutien et donnent accès à plusieurs ressources (Fortin et Renaud 2004). Ils offrent également des contacts et de l'information qui peuvent grandement faciliter la recherche d'un logement ou d'un emploi (Le Gall 2005). Qualifiés par Nedelcu (2004 : 216) de « clé du succès pour une intégration professionnelle réussie », il faut savoir que les réseaux sociaux comprennent des liens forts et faibles. Les *liens forts* désignent des liens amicaux et familiaux proches, alors que les *liens faibles* sont des connaissances ou des relations éloignées (Étienne et al. 2004). Plusieurs auteurs font mention à ce sujet d'une importante étude réalisée par le sociologue Mark Granovetter en 1973, qui démontrait le pouvoir des liens faibles (« weak ties » en anglais) pour accéder au

marché du travail (Chiesi 2001; Dandurand et Ouellette 1992; Étienne et al. 2004; Fortin et Renaud 2004; Granovetter 1983).

En plus des actions au sein du système social, on retrouve l'action stratégique des agents à un niveau tout à fait différent, soit celui de l'identité. Cela nous amène à définir la notion d'*identité*, centre d'intérêt non négligeable dans notre discipline, et plus largement en sciences sociales, en raison du contexte mondial actuel : mobilités géographiques, migrations, mouvements nationalistes, etc. Marquée par de grands développements théoriques (Meintel 1993), la notion d'identité fait maintenant l'objet de certains consensus multidisciplinaires. Selon Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez dans l'ouvrage *Stratégies identitaires* (1990), il importe de prendre en compte l'interaction dans le processus identitaire. Ainsi, chacun s'identifie selon le rapport interpersonnel qu'il a avec l'autre, ainsi qu'en interaction avec l'ensemble de son environnement, soit « au niveau structurel ou superstructurel (la culture, les institutions, l'histoire, l'idéologie...) » (1990 : 23). Par ailleurs, nous concevons l'identité selon une approche constructiviste (Meintel 1993), comme le « produit d'un processus qui intègre les différentes expériences de l'individu tout au long de sa vie » (Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez 1990 : 22). L'identité est également constituée de plusieurs éléments (référents ou dimensions identitaires) qui forment un tout structuré, cohérent et fonctionnel pour l'individu. Ces éléments sont entre autres : l'âge, le sexe, la profession, le niveau d'éducation, les qualités, la nationalité, la religion, l'orientation sexuelle, la parenté, le statut social, etc. D'ailleurs, malgré sa nature multidimensionnelle, dynamique et changeante dans le temps, l'identité demeure unifiée et en continuité avec la conscience de soi du sujet (Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez 1990).

La notion de *stratégie identitaire*, largement développée dans l'ouvrage du même nom¹⁷, fait référence à l'agentivité des agents dans la sphère de leur identité. Selon l'expression de Georges Devereux (1972), l'identité est une sorte de "boîte à outils" où l'individu peut puiser « en fonction de son adéquation à l'opération demandée, autrement dit, suivant la situation d'interaction dans laquelle il est » (Devereux 1972, dans Taboada-Leonetti 1990 : 46). Ces "outils", qui font référence aux différentes facettes de l'identité, sont aussi appelés *éléments*, *référents*, *dimensions* ou *marqueurs identitaires*, selon les auteurs. En sociologie, Taboada-Leonetti (1990: 46) explique que lorsqu'un individu va

¹⁷ L'ouvrage *Stratégies identitaires* (1990), auquel plusieurs auteurs ont participé, a été réalisé sous la direction de Carmel Camilleri.

mettre de l'avant un des éléments de son identité, les autres éléments « devenus secondaires, s'organisent autour et en fonction de ce qui apparaît comme un pôle de cristallisation de l'identité ». La notion de stratégie identitaire implique donc la capacité des agents d'agir sur leur propre définition de soi. Nous définissons ces stratégies comme des :

procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des, finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation (Lipiansky, Taboada-Leonetti, Vasquez 1990 : 24).

Il importe de souligner également la mouvance de ces stratégies, qui vont s'ajuster « au jour le jour, en fonction de la variation des situations et des enjeux qu'elles suscitent – c'est-à-dire des finalités exprimées par les acteurs – et des ressources de ceux-ci » (Taboada-Leonetti 1990 :49). Taboada-Leonetti (1990) explique qu'il peut arriver qu'une stratégie identitaire soit dirigée vers différentes finalités à la fois et que ces finalités soient en contradiction. Cette sociologue illustre ce phénomène par le cas d'immigrantes qui poursuivent des stratégies pour accroître leur liberté et leur place en tant que femmes et par ce fait transforment certains éléments de leur culture, tout en agissant aussi afin d'assurer la cohésion et la continuité de leur communauté.

Rappelons que le caractère interactif de l'identité suppose toujours que l'on se définit par rapport aux autres. Dans le cas spécifique des groupes ethniques minoritaires, les stratégies identitaires ont tendance à se diriger vers trois types de finalités. Certaines stratégies peuvent avoir comme but de se différencier du groupe majoritaire, ou au contraire, vont plutôt viser l'inclusion au sein du groupe majoritaire, alors que d'autres stratégies ont des finalités intermédiaires (Kastersztein 1990 ; Taboada-Leonetti 1990). Selon Taboada-Leonetti (1990 : 67), certaines personnes visant à se différencier peuvent utiliser des *stratégies de contournement*. Cette sociologue explique que le « domaine culturel est le plus accessible aux minorités, car il peut s'exercer dans la sphère du privé, au sein de la famille ou de la communauté, sans heurter de front le majoritaire » (1990 :63). C'est dans ce sens que cette stratégie est dite de *contournement*. À l'opposé, d'autres adoptent plutôt des *stratégies de visibilité sociale* (Taboada-Leonetti 1990 :56), pour obtenir « la pleine reconnaissance de leur existence aux yeux de la majorité et dans l'esprit de ceux qui la composent » (Moscovici 1979, dans Kastersztein 1990 : 38). Toujours dans une optique de différenciation, certaines *stratégies de valorisation de sa singularité*

(Malewska-Peyre 1990 : 127), consistent à idéaliser son groupe culturel et à adopter une attitude critique envers la société occidentale. Selon Malewska-Peyre (1990) et Taboada-Leonetti (1990), cette stratégie serait essentielle pour les minorités; étant une réaction directe à la dévalorisation d'un groupe ethnique par la société du pays d'accueil. Kastersztein (1990 : 39) ajoute que la *singularisation* vise la différenciation dans sa forme la plus extrême. Il s'agirait en fait d'un désir d'être soi-même, sans considérer les influences venant à la fois du groupe majoritaire et de son propre groupe ethnique.

D'autres stratégies identitaires vont avoir comme finalité l'inclusion au groupe majoritaire. Face à la stigmatisation de leur identité ethnique, certaines personnes peuvent s'associer au groupe favorisé et transférer l'injonction dévalorisante sur les autres membres de leur groupe ethnique, tout en se dissociant de ceux-ci. Dans ce cas, il est question de la *stratégie de l'identité négative déplacée* (Camilleri 1990 : 89), où l'assignation d'une certaine identité ethnique, même dévalorisante, sera acceptée et même « intériorisée par les sujets qui ne mettent pas en cause la légitimité du discours qui les désigne par telle ou telle identité » (Taboada-Leonetti 1990 :64).

C'est dans l'optique d'une finalité intermédiaire que certaines stratégies vont tenter d'allier les référents identitaires des deux groupes culturels. Selon Malewska-Peyre (1990), cela correspond à des stratégies intégratives. La stratégie de *similarisation et valorisation de soi* (Goffman 1975, dans Triki-Yamani 2007 : 106) permet à certaines personnes de mettre en valeur les ressemblances qu'elles ont avec le groupe majoritaire sans toutefois renoncer à leur différence qu'elles considèrent comme valorisante (Malewska-Peyre 1990). Selon Camilleri (1990 : 101), d'autres vont plutôt poursuivre la *maximisation des avantages* en désirant profiter des avantages répartis dans les deux systèmes culturels. Par exemple, un individu peut à cet effet « retenir dans un code tels traits perçus comme avantageux en laissant tomber les obligations corrélatives. (...) On peut aussi prétendre cumuler des traits favorables pris dans les deux systèmes, sans se laisser arrêter par leur probable incompatibilité ».

Certaines études ont été réalisées au sujet des stratégies identitaires de femmes immigrantes. Prenons par exemple l'article qui a pour titre : « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec » (2002). Dans ce texte d'Hélène Cardu et de Mélanie Sanschagrín, il est rapporté que certaines immigrantes adoptent des stratégies de repli en cherchant à se rendre « invisibles » pour la majorité, afin de simplifier leur insertion

professionnelle. Un exemple très intéressant est celui de femmes musulmanes qui « envisagent stratégiquement d'enlever leur voile afin de faciliter leur insertion sur le plan professionnel. Certaines ne le portent plus, ce qui a facilité l'intégration de leurs enfants à l'école et, par ricochet, leur propre intégration à la vie communautaire et à leur voisinage » (Cardu et Sanschagrin 2002 : 110).

Finalement, il semble que recourir à des stratégies identitaires « vise toujours l'existence même de l'acteur, la reconnaissance aux yeux des autres et aux siens d'une place qui lui soit propre et comme le dit Maslow (1954) : la réalisation de soi » (Maslow 1954, dans Kastersztein 1990 : 41).

Pour les sociologues Mustafa Emirbayer de l'Université du Wisconsin-Madison et Ann Mische de l'Université Rutgers du New Jersey, les conduites stratégiques des agents s'analysent selon trois dimensions temporelles. En effet, il semble que « human agency involves a cognitive process of remembering the past, engaging the present, and imagining the future » (Emirbayer et Mische 1998: 10, dans Leach 2005: 5). Emirbayer et Mische mentionnent d'abord l'"iteration" qui consiste à se souvenir des habitudes du passé pour agir. Ensuite, la "*projectivity*" correspond à la capacité d'imaginer les possibles alternatives en se projetant dans le futur. Puis, la "*practical evaluation*" fait référence à la capacité de contextualiser les habitudes du passé et les projections futures dans les circonstances du moment présent.

À ce sujet, la notion d'*habitus* de Pierre Bourdieu accorde une plus grande importance aux expériences passées d'un individu et donc à ce que Emirbayer et Mische nomment l'"iteration". Selon Bourdieu (1980), même lorsque les stratégies des individus semblent orientées par l'anticipation des conséquences ou l'anticipation de l'avenir, en réalité elles sont plutôt déterminées par l'idée de l'avenir que les individus ont par rapport aux pratiques passées qu'ils ont incorporées. À l'opposé, Emirbayer et Mische (1998) sont d'avis que les acteurs ne font pas que répéter les routines du passé, ils vont plutôt inventer de nouvelles possibilités d'agir et de penser. De cette façon, ils expliquent en quoi la capacité d'imaginer le futur pour les acteurs est d'une grande importance : « As they respond to the challenges and uncertainties of social life, actors are capable of distancing themselves (at least in partial exploratory ways) from the schemas, habits, and traditions that constrain social identities and institutions » (1998: 984). C'est d'ailleurs par la

"*practical evaluation*" que les acteurs vont avoir la capacité de prendre des décisions différentes de celles prises dans le passé et qu'ils vont poser des actions qui seront vraiment adaptées à leur environnement social.

Pour finir, nous allons voir pour quelles raisons l'agentivité des femmes immigrantes est à prendre en compte d'une manière spécifique.

2.3.3 L'AGENTIVITÉ SELON LE GENRE ET LA CULTURE

Plusieurs facteurs¹⁸, dont certains liés à l'identité ainsi qu'à l'environnement du pays d'origine et du pays d'accueil, vont moduler l'action des agentes et influencer profondément leur expérience migratoire. Dans cette étude sur les femmes immigrantes, il nous semble pertinent de cibler les *spécificités culturelles* et celles qui relèvent du *genre*. Cette dernière notion « suppose tout un processus de construction sociale des identités, des comportements et des relations de pouvoir » (Scott 1986, dans Nedelcu 2004 : 205), qu'il importe de prendre en considération. Également, Grieco et Boyd (1998) proposent dans leur texte « Women and migration : incorporating gender into international migration theory », de s'attarder aux rôles, aux droits et aux rapports de genre dans ce qu'ils ont de différents entre les sociétés d'origine et d'accueil pour mieux comprendre le comportement migratoire des femmes (dans Nedelcu 2004). Malgré cette spécificité propre au genre, il semble que, selon Nedelcu (2004 :204), « les outils de recherche restent encore peu adaptés, les modèles conceptuels étant en général insensibles aux aspects de genre ».

Les études sur les femmes immigrantes abordent souvent la question des *rapports de pouvoir* entre hommes et femmes (Ahearn 2001; Catarino et Morokvasic 2005; Kelly 2000 ; Leach 2005; MacLeod 1992; Ortnier 1996). Le pouvoir, selon Giddens, est inhérent à la notion de domination et cette dernière est corrélée aux *relations d'autonomie et de dépendance* qui existent entre les agents (dans Karp 1986). Toutefois, un agent ne peut être totalement autonome ou totalement dépendant. En effet, l'idée que « in contexts of domination and dependency, there usually exists a dialectic of control in which the subordinated can exercise at least some control » (Jary 2006: 9), est mentionnée par plusieurs auteurs (Catarino et Morokvasic 2005; Giddens 1982 et 1979; Goss et Lindquist

¹⁸ Ces facteurs sont multiples: le genre, la classe sociale, l'éducation, le statut social, la maternité, l'âge, l'ethnicité, la religion, l'orientation sexuelle, les expériences passées, les rapports de force dans le couple, mais aussi les différents éléments propres au pays d'origine et au pays d'accueil, comme des éléments sociaux, culturels, économiques, politiques, etc.

1995). De fait, il semble que l'agentivité des femmes au sein de relations de pouvoir ne se réduit pas à une simple relation dominant-dominée :

Power and inequality are pervasive in all life's games; thus, in the gender game, male dominance is always partial and "there are always sites ... of alternative practices and perspectives available, and these may become the bases for resistance and transformation" (Ortner 1996: 18). Agency is then intrinsically social and relational, and always shaped by power (dans Leach 2005: 5).

Certaines auteures critiquent d'ailleurs le fait d'associer les femmes à des victimes consentantes (MacLeod 1992; Piper et Roces 2003). Selon la docteure en sciences politiques, Arlene Elowe MacLeod (1992: 534), les femmes « even as subordinate players, always play an active part that goes beyond the dichotomy of victimization/acceptance, a dichotomy that flattens out a complex and ambiguous agency in which women accept, accommodate, ignore, resist, or protest—sometimes all at the same time ». Ceci souligne la complexité de l'agentivité des femmes, car leurs actions et motivations peuvent être multiples, prendre plusieurs formes et même être en contradiction (Ahearn 2001 ; MacLeod 1992). Également, la chercheuse féministe Liz Kelly, qui a participé à l'ouvrage *States of Conflict: Gender Violence and Resistance* (2000), critique le fait que « women's agency is recognised only when women act in ways which resemble traditional male behaviour » (Kelly 2000: 46; Leach 2005 : 5). On retrouve également cette idée dans les propos de Cecilia Menjivar (1999), qui a travaillé avec des immigrantes salvadoriennes et guatémaltèques aux États-Unis. Selon cette auteure, certaines femmes de son étude ont dû se trouver un emploi parce que le salaire de leur mari n'était pas suffisant. Mais ces immigrantes ne considèrent pas cet emploi comme une stratégie d'autonomie ou d'émancipation, comme certaines personnes auraient pu le penser. Bien au contraire, si elles avaient le choix et une vie plus confortable avec un seul salaire, elles auraient préféré ne pas travailler. C'est aussi ce que note MacLeod (1992) dans son texte sur les nouvelles pratiques entourant le port du voile au Caire. Ces exemples nous rappellent la nécessité de toujours remettre l'action des agentes dans leur contexte propre pour en comprendre la logique.

D'ailleurs, ceci nous amène à mentionner qu'il faut prendre en considération la *spécificité culturelle* de l'agentivité pour travailler avec des femmes immigrantes. Plusieurs mentionnent la nécessité anthropologique d'analyser l'agentivité dans une perspective culturelle : « It is especially important for anthropologists to ask themselves how

conceptions of agency may differ from society to society, and how these conceptions might be related to notions of personhood and causality » (Jackson et Karp 1990; Skinner et al. 1998, dans Ahearn 2001: 114). Dans le même sens, le sociologue Andrew Pickering (1995: 245), dans l'ouvrage *The Mangle of Practice: Time, Agency and Science*, explique que « within different cultures human beings and the material world might exhibit capacities for action quite different from those we customarily attribute to them » (dans Ahearn 2001: 114). Ceci met l'accent sur le fait que la conception de l'agentivité ainsi que les façons d'agir peuvent différer selon le contexte culturel dans lequel l'agente a été socialisée. Dans ce sens, reprenons en exemple l'étude de Cardu et Sanschagrín (2002) sur les représentations identitaires et les stratégies pour l'insertion socioprofessionnelle d'immigrantes à Québec. Dans ce texte, les auteures ont démontré que les multiples stratégies employées par leurs répondantes correspondaient souvent à une appartenance ethnique particulière.

Conclusion

La présentation du cadre théorique nous a permis de bien cerner notre sujet d'étude et de le mettre en perspective par rapport à d'autres recherches. En première partie, nous avons traité de la notion d'*expérience* et des éléments concrets de l'*expérience migratoire*. Il a ensuite été question de certaines études et définitions associées à la *culture* et à l'*ethnicité* des immigrantes. Nous avons terminé en exposant la notion d'*agentivité*, qui englobait les concepts relatifs au contexte social et à la capacité des agents à poser des actions stratégiques. Nous avons aussi souligné différents aspects à prendre en compte pour étudier l'agentivité selon le *genre* et la *spécificité culturelle*. Notons qu'une place centrale a été accordée à ce concept, car il nous permet d'aborder la migration en terme de contraintes et d'obstacles d'une part, mais aussi selon la capacité d'action et de réaction des agents. Le chapitre suivant aborde le cadre méthodologique utilisé dans cette recherche.

CHAPITRE 3 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE : RECUEILLIR LE POINT DE VUE DES FEMMES

Introduction

Nous allons aborder dans ce chapitre la méthodologie qui a servi à réaliser ce mémoire de maîtrise. Inspirée par le courant phénoménologique, nous avons fait une enquête par entrevues qualitatives, approche privilégiée en anthropologie. Cette méthode nous donne accès à l'univers de sens de l'immigrante par le biais de son *discours* et de la *narration* qu'elle fait de son expérience. Le courant phénoménologique accorde une grande importance à la narration, où l'individu crée son propre scénario qu'il articule d'une façon cohérente selon les éléments significatifs de son expérience au monde (Habermas 1987, dans Jackson 1996). Pour Jackson (1996 : 39), comme la narration fait partie intégrante « of the ongoing activity of the lifeworld », elle nous permet de faire le lien entre le discours et la pratique, « since the very structure of narrative is pre-given in the structures of everyday life ». La narration aurait également un impact important sur l'identité des individus, ou plutôt sur la façon dont ils vont se représenter et interpréter leur conscience de soi. D'ailleurs, le concept d'*identité narrative* développé par Paul Ricoeur (1991) nous informe sur le rôle de la narration dans la formation de l'identité. Pour ce philosophe français, « we equate life with the story or stories that we can tell about it. The act of telling would seem to be the key to the sort of connection to which we allude when we speak [...] of the "coherence of life" » (1991: 195). Dans le cadre de notre mémoire, nous accordons une place significative au discours de l'immigrante sur sa migration et au sujet de son identité. Ceci nous amène à concevoir la façon qu'elle aura de percevoir sa propre expérience.

En première partie, il sera question des caractéristiques de notre guide d'entretien, ainsi que du processus de collecte de données par entrevues qualitatives, en spécifiant le choix des informatrices ainsi que le déroulement des entrevues. Nous allons ensuite discuter du traitement des données, en exposant nos méthodes d'analyse ainsi que certains éléments relatifs à la phase de rédaction. Dans un deuxième temps, nous allons faire une présentation générale des informatrices qui ont participé à ce projet de recherche. Ceci dans le but de cerner le profil global de celles-ci, pour ensuite, au cours des analyses, être en mesure de comprendre la spécificité de leur situation personnelle.

3.1 COLLECTE DES DONNÉES

Les femmes recrutées ont été soit approchées au cours d'une activité dans une association (2), soit référées par un contact personnel (2) ou par une autre informatrice (4), ou même, abordées directement dans un lieu public (3). Ces différents lieux de contact sont probablement en partie responsables de la diversité de notre échantillon. La collecte de données s'est déroulée sur une période totale de six mois et s'est faite en deux parties, soit entre le 22 mai et le 19 juillet 2007 et entre le 1^{er} septembre et le 23 novembre 2007. Nous avons fait une pause au mois d'août, car la plupart des associations cessent leurs activités et un grand nombre de Maghrébines retournent dans leur pays d'origine durant la période estivale.

3.1.1 LE CHOIX DES RÉPONDANTES

Pour être en mesure de saisir l'impact du statut d'immigration, les participantes ont été sélectionnées afin de neutraliser deux variables importantes, c'est-à-dire le fait d'immigrer seule ou avec un conjoint et le fait d'être scolarisées ou non. Dans cette optique, nous avons choisi des femmes qui ont immigré avec leur conjoint et qui possédaient un niveau d'étude post-secondaire. Ensuite, ces femmes devaient être arrivées à Montréal parrainées par leur mari ou en tant qu'indépendantes économiques. Également, toutes devaient être arrivées depuis plus de trois ans et moins de 12 ans, afin qu'elles aient un certain recul par rapport à leur arrivée, tout en n'étant pas ici depuis trop longtemps.

En cours de route, suite à des difficultés de recrutement, nous avons élargi notre échantillon en incluant quatre cas qui ne correspondaient pas à tous les critères préétablis : une immigrante qui est venue seule, une autre arrivée en couple mais sous le statut d'étudiante, une immigrante qui a décidé de s'installer en région plutôt qu'à Montréal ainsi qu'une immigrante arrivée seulement depuis un an.

Il a été décidé de rencontrer des immigrantes d'origine maghrébine pour trois raisons. D'abord, pour leur grand nombre au Québec. En effet, les pays du Petit Maghreb, soit l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, sont en 3^e, 4^e et 22^e places des 25 principaux pays de dernière résidence des immigrants du Québec, arrivés entre 1996 et 2005. En fait, durant cette période, 22 353 Algériens, 21 211 Marocains et 4 367 Tunisiens se sont installés au Québec (MICC 2007-e : 32). Le fait qu'il y ait autant de Maghrébins au Québec s'explique par ailleurs par la grille de sélection du gouvernement québécois, qui accorde davantage de points aux personnes qui ont une bonne maîtrise du français et un niveau de scolarité élevé.

C'est donc également pour ces deux dernières raisons que nous avons choisi ce groupe au sein duquel il est plus facile de trouver des immigrantes qualifiées pour lesquelles la langue n'est généralement pas un problème. Notons toutefois que cette étude ne porte pas spécialement sur les particularités culturelles de ce groupe.

3.1.2 LE GUIDE D'ENTRETIEN

La réalisation de notre guide d'entretien a été faite en deux temps. D'abord, nous avons organisé en catégories et en sous catégories tous les concepts et mots-clés propres à notre problématique. Cet exercice nous a permis de relier tous ces éléments entre eux et de réfléchir sur la nature de leurs liens. Par la suite, avec les résultats de cet exercice, nous avons créé le guide utilisé lors des entretiens. Cette façon de faire s'est inspirée grandement de l'approche de la *théorie ancrée* ou de la *théorie fondée*, qui correspond à la "*grounded theory*" en anglais (Corbin et Strauss 1999; Dick 2005; Demazière et Dubar 2004; Huehls 2005). La définition suivante, tirée du mémoire de maîtrise de Blain (2006 :8), explique bien en quoi consiste cette approche :

« Une théorie fondée est une théorie qui découle inductivement de l'étude du phénomène qu'elle présente. C'est-à-dire qu'elle est découverte, développée et vérifiée de façon provisoire à travers une collecte systématique de données et une analyse des données relatives à ce phénomène. Donc collecte des données, analyse et théorie sont en relations réciproques étroites. On ne commence pas avec une théorie pour la prouver par la suite. On commence plutôt avec un domaine d'étude et on cherche à faire émerger ce qui est pertinent pour ce domaine » (Corbin et Strauss 1990 : 23, dans Demazière et Dubar, 2004: 49).

En ce sens, nous avons d'abord défini notre sujet de recherche d'une façon très large, afin d'être en mesure, au cours du terrain et de l'analyse, de saisir ce qui ressortait des témoignages livrés par nos répondantes, « sans imposer de schèmes préconçus » (Blain 2006 :8). Le guide d'entretien a été élaboré pour prendre en compte le parcours de l'individu dans son ensemble (incluant les phases *pré-migratoire*, *migratoire* et *post-migratoire*) et la continuité temporelle de ce parcours. Nous sommes d'ailleurs en accord avec certains auteurs qui critiquent les études ne tenant pas compte de la vie pré-migratoire des migrants au pays d'origine ou dans un autre pays (Foner 1997; Morokvasic 1983). Voici de quelle façon le guide d'entretien a été structuré¹⁹.

¹⁹ Il est à noter que le guide d'entretien ne sera pas présenté en annexe de ce mémoire. Nous avons plutôt décidé d'en faire une description détaillée dans cette section.

La consigne de départ était la suivante : racontez-moi votre parcours migratoire à partir du moment où vous avez décidé de partir. Cette consigne avait pour but d'amener l'immigrante à faire le récit de son expérience migratoire. Notre guide prévoyait d'aborder les thèmes suivants : la **vie pré-migratoire** (couple, famille, enfants, études, emploi, occupations); la **décision d'émigrer** (raisons, choix de destination, réaction de l'entourage); les **démarches d'immigration** (catégorie d'immigration, formulaires, aide reçue, entrevue, examen médical, temps d'attente, préparation, informations sur le Québec, montant d'argent apporté); les **premiers jours à Montréal** (présence de famille ou d'amis, lieu de résidence, type d'habitation, choix du quartier, installation matérielle de la famille, achat de meubles ou vêtements usagés); l'**établissement** au niveau **familial** (naissance, aide, soins des enfants, service de garde, relations avec les autres membres de la famille); au niveau du **travail** et/ou des **études** (études, démarches, occupation, type d'emploi, raisons, étapes, satisfaction, difficultés, chômage); au niveau du **parrainage** (durée, informations, satisfaction); au niveau **social** (relations et amis, réseau social, difficultés, isolement); au niveau du **couple** (division des tâches, désaccords, éducation des enfants); au niveau **financier** (aide sociale, perte d'emploi, grosses dépenses, responsabilité familiale, difficultés); au niveau **médical** (démarches, médecins, informations, difficultés); et au niveau **culturel** et **psychologique** (choc culturel, adaptation, discrimination, racisme).

Par la suite, des stratégies d'écoute et d'intervention (Blanchet et Gotman 1992) nous ont amenée à cibler les trois éléments relatifs à l'agentivité des répondantes, pour chacun de ces thèmes. Nous avons donc été attentives aux **stratégies** migratoires, familiales, conjugales, sociales, financières, professionnelles, scolaires et identitaires. Ces stratégies se basent la plupart du temps sur la connaissance des **règles** (contraintes structurelles, connaissances générales) et sur les différentes formes de **ressources**. Nous avons pris en compte les **ressources sociales** (conjoint, parenté, amis, voisinage, collègues de travail, membres ou groupe religieux, groupes de femmes, associations ethniques); les **ressources symboliques** et **identitaires** (statut social, statut socio-économique, statut professionnel, valeurs culturelles); le **capital humain** (compétences, maîtrise de langues, formation scolaire, expériences de travail); les **ressources psychologiques** (personnalité, autonomie, estime de soi); et les **ressources financières** (économies, revenus d'emploi, prêts, prestations sociales). Également, nous nous sommes intéressées aux propos des interlocutrices qui nous renseignaient sur la **perception** qu'elles avaient **d'elles-mêmes**, de

leurs **actions** et de leur **environnement**. Deux questions²⁰ très englobantes sur l'évaluation que fait l'informatrice de son expérience venaient conclure l'entrevue. Le guide d'entretien était donc très large au niveau conceptuel et laissait la place nécessaire pour que les informatrices s'expriment librement sur leur expérience.

3.1.3 LES ENTREVUES

Toutes les entrevues ont été enregistrées (sauf une où nous avons pris des notes) et ont duré en moyenne une heure et demie. Une entrevue a été faite dans un organisme communautaire, alors que les dix autres ont eu lieu à la résidence des informatrices. Au début de chaque entrevue (ou à la première rencontre avec l'informatrice), nous avons donné une feuille explicative sur la recherche, selon les règles éthiques requises, où figuraient toutes les informations relatives à notre étude ainsi que notre numéro de téléphone et celui de l'Ombudsman de l'Université de Montréal pour toute plainte.

Pour entamer la discussion, nous avons rempli avec l'informatrice un questionnaire socio-démographique : nom, âge, langues parlées, pays d'origine, année d'arrivée au Québec, occupation et pays de résidence des parents, des frères et des sœurs. Ces premières questions amenaient habituellement les informatrices à commencer sur-le-champ le récit de leur parcours migratoire, de sorte que nous avons la plupart du temps fini de remplir le questionnaire à la fin de l'entrevue. Les questions restantes discutaient de différents sujets : emploi/étude, religion, statut matrimonial/mariage, informations sur le conjoint, revenu du foyer ainsi que fréquentations et activités de la répondante.

L'entrevue prenait la forme d'un récit de vie où l'informatrice nous racontait son histoire. Nous avons pris soin de laisser les participantes s'exprimer librement, afin qu'elles structurent elles-mêmes leur discours. Même si le guide d'entretien a été construit d'une façon chronologique, il faut préciser que nous l'avons utilisé avec flexibilité en respectant le rythme des répondantes et leurs centres d'intérêt. Ainsi, au fil de l'enquête, certains thèmes ont été ajoutés lors des entretiens, comme le sentiment d'appartenance et la citoyenneté, alors que d'autres ont été délaissés, comme les problèmes médicaux par exemple.

À chaque entrevue, il a été facile d'établir rapidement une relation de confiance. Toutes les informatrices semblent avoir été satisfaites de leur participation au projet et

²⁰ 1-Y a-t-il d'autres éléments de votre migration que vous jugez importants et dont on n'a pas encore parlé?
2- Finalement, qu'est-ce que vous pensez globalement de votre expérience migratoire?

n'ont pas hésité à parler de la recherche à leurs amies et connaissances. Certaines y ont vu enfin l'occasion de s'exprimer sur ce qu'elles vivent vraiment en tant qu'immigrantes ainsi qu'à propos de leur identité musulmane, et cela, surtout en lien avec le contexte médiatique entourant la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables.

3.2 TRAITEMENT DES DONNÉES

Les entrevues ont toutes été transcrites intégralement dans le souci d'être le plus fidèle possible à l'enregistrement. Les entrevues transcrites ont ensuite été imprimées (après avoir été anonymisées pour respecter la confidentialité des répondantes) pour faciliter la lecture et l'analyse.

Le traitement des données recueillies a été fait de quatre façons. Nous avons premièrement procédé à un repérage des différents thèmes du guide d'entrevue et regroupé les citations pertinentes de chaque entretien en lien avec ceux-ci. Ensuite, nous avons fait un résumé des entrevues afin de saisir la logique interne propre au discours de chaque immigrante. De cette façon, les éléments propres au contexte de chaque immigrante ont été mis en relief et regroupés selon ces catégories : les conditions de vie pré-migratoires, les raisons d'immigrer, les buts de l'immigrante au Québec, les étapes de son parcours, les plus grandes difficultés, les caractéristiques de l'entrevue, la perception que l'immigrante a d'elle-même ainsi qu'un bilan de sa migration.

Par la suite, à l'aide des données classées par ces deux procédés, nous avons pu faire ressortir les éléments significatifs pour l'immigrante, ceux à partir desquels elle se positionne et élabore son discours à propos de sa migration. L'intérêt a d'abord été porté sur certains éléments concrets qui semblaient avoir un impact sur l'expérience migratoire, selon le statut d'immigration de l'immigrante. Aussi, comme nous avons découvert que l'agentivité de ces femmes était très présente au niveau de leur identité, nous avons ressorti et analysé certains éléments significatifs au niveau socio-économique, professionnel, parental et ethnique.

Tout au long du processus d'analyse, nous avons également fait quelques tableaux qui regroupent certaines informations précises sur le profil des onze informatrices. Ces tableaux, qui nous permettent de faire certaines comparaisons selon le statut d'immigration des répondantes, seront présentés lors de la description plus détaillée de notre échantillon.

Lors de la rédaction, nous avons été soucieuse de préserver au maximum l'anonymat des répondantes, à la demande de certaines. À cette fin, nous avons évité de

mentionner le pays d'origine, l'âge ainsi que le quartier de résidence des femmes rencontrées. Lorsqu'elles faisaient référence à ces éléments dans certaines citations, nous avons changé les mots « Maroc » et « Algérie » par le terme « pays d'origine », que nous avons mis entre crochets. Également, nous avons parfois corrigé certaines erreurs grammaticales dans les citations des informatrices, afin d'atteindre un français standard ainsi que faciliter la lecture du texte.

Le terme « immigrante » a été utilisé pour mettre en relief la migration de ces femmes, au cœur de cette étude. Cependant, nous tenons ici à préciser que cette appellation ne correspond pas nécessairement à la perception que ces femmes ont d'elles-mêmes.

Comme nous l'avons dit, notre approche privilégie le point de vue personnel des informatrices sur la perception de leur migration. De là, pour mettre l'emphase sur leurs discours et accorder une importance particulière à leurs paroles, nous avons intégré à notre analyse de longs extraits de leurs témoignages (Bendriess 2005).

Signalons, par ailleurs, que nos conceptions préétablies au sujet de la recherche ont connu une certaine évolution au cours du processus de l'enquête. En effet, en commençant les entrevues, nous avons rapidement pris conscience que nos idées concernant l'expérience des femmes parrainées avaient été largement façonnées par nos lectures sur le sujet. Le terrain nous a amenée à nuancer nos perceptions. Nous nous attendions entre autres à retrouver un rapport de force inégalitaire au sein du couple, ce qui ne correspond pas finalement à la réalité vécue par les femmes que nous avons rencontrées.

3.3 PRÉSENTATION DES INFORMATRICES

Onze immigrantes ont participé à cette étude. Notre analyse étant de nature comparative, nous les avons regroupées en deux groupes distincts, surtout en fonction de leur statut d'immigration, mais aussi selon la ressemblance de leur trajectoire. Un premier groupe est constitué des quatre femmes parrainées (P) par leur conjoint, soit Nassima, Mouna, Imen et Fatima. Le deuxième groupe comprend Zineb, Sabrina, Amel, Donia et Aroua, qui sont arrivées avec leur mari sous le statut d'indépendante économique (IÉ), ainsi que Toria, qui est arrivée seule dans cette même catégorie (IÉS), et Férouze, venue avec le statut d'étudiante (É). Cette dernière accompagnait son conjoint venu au Québec pour continuer ses études. Elle fait partie du deuxième groupe, étant donné les similitudes de son expérience avec les femmes de la catégorie économique. Comme ces dernières, elle a immigré avec son conjoint et ils avaient déjà un enfant.

Les informatrices²¹ sont toutes d'origine maghrébine : six d'entre elles sont nées au Maroc et cinq en Algérie. Arrivées au Québec il y a cinq à six ans en moyenne, elles sont maintenant âgées entre 30 et 46 ans; mais l'âge moyen est de 37 ans. Elles parlent toutes le français et l'arabe. Certaines ont aussi mentionné parler un peu l'anglais (8) ou même le parler très bien (1), alors que quatre autres parlaient également une langue additionnelle, comme l'espagnol, l'allemand, le berbère ou le kabyle, selon le cas.

Toutes les participantes se disent musulmanes et croyantes, et elles sont presque toutes pratiquantes²², à l'exception de Férouze (É) et d'Aroua (IÉ). Cinq d'entre elles sont voilées, soit Mouna, Imen et Fatima qui sont toutes les trois parrainées par leur conjoint ainsi que Sabrina et Amel qui sont indépendantes économiques.

Par ailleurs, cinq femmes de notre échantillon sont copropriétaires de leur maison avec leur conjoint et Férouze, tout en étant mariée, mentionne être la seule propriétaire de sa maison. Les quatre autres sont locataires, dont Toria (IÉS), qui habite en résidences universitaires. Le revenu du foyer est variable, se situant surtout entre 30 000\$ et 50 000\$ par année. Le tableau 1 donne certains détails sur le profil socio-démographique des répondantes.

Tableau 1 : DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES²³

Groupes d'analyse	Pseudonymes et Statuts	Langues	Arrivées depuis	Statuts de résidence	Revenus du foyer
GROUPE 1 : Les parrainées	Nassima, (P)	Ara, fr, (ang)	12 ans (1995)	Coprop.	Entre 30 000\$ et 50 000\$
	Mouna, (P)	Ara, fr, (ang)	5 ans (2002)	Coprop.	Entre 30 000\$ et 50 000\$
	Imen, (P)	Ara, fr	7 ans (2001)	Loc.	Entre 60 000\$ et 75 000\$
	Fatima, (P)	Ara, fr, (ang)	4 ans (2003)	Loc.	Entre 30 000\$ et 50 000\$
GROUPE 2 : Les indépendantes économiques	Zineb, (IÉ)	Ara, fr, (ang)	6 ans (2001)	Coprop.	90 000\$ et +
	Sabrina, (IÉ)	Ara, fr, anglais	5 ans (2002)	Loc.	Entre 30 000\$ et 50 000\$
	Amel, (IÉ)	Ara, fr, (ang), all	1 an (2006)	Loc.	Entre 20 000\$ et 30 000\$
	Donia, (IÉ)	Ara, fr	10 ans (1997)	Coprop.	Entre 50 000\$ et 60 000\$
	Aroua, (IÉ)	Ara, fr, kab,	6 ans (2001)	Coprop.	Entre 60 000\$ et 75 000\$
	Toria, (IÉS)	Ara, fr, (ang), ber	3 ans (2004)	Loc. (rés.)	- de 20 000\$
	Férouze, (É)	Ara, fr, espa, (ang)	5 ans (2002)	Prop.	Entre 30 000\$ et 50 000\$

²¹ Le pays d'origine ainsi que l'âge des informatrices ne seront pas divulgués dans ce mémoire par souci de confidentialité.

²² Nous considérons comme pratiquantes celles qui font entre autres la prière cinq fois par jour ainsi que le jeûne du ramadan.

²³ **Abréviations tableau 1 :** IÉ : indépendante économique; IÉS : indépendante économique venue seule; É : étudiante; P : parrainée; Ara : arabe; fr : français; (Ang) : un peu anglais; espa : espagnol; all : allemand; ber : berbère; kab : kabyle; Coprop : copropriétaire; Prop.: propriétaire; Loc. : locataire; (rés.): résidences universitaires.

Les interlocutrices ont toutes fait des études post-secondaires au pays d'origine, dont six de niveau universitaire. Contrairement à leurs mères, qui étaient presque toutes femmes au foyer²⁴, la plupart ont occupé un emploi dans leur domaine d'étude. Les femmes parrainées travaillaient toutes à l'extérieur, soit comme enseignantes (Mouna, Imen et Fatima) ou en tant que cadre dans une compagnie (Nassima). Chez les indépendantes économiques, on retrouve une infirmière en chef (Donia), une comptable (Sabrina) ainsi que deux enseignantes (Toria et Amel). Zineb quant à elle s'était lancée en affaire en ouvrant sa propre compagnie de design de mode. Seules Férouze (É) et Aroua (IÉ) n'ont pas occupé d'emploi au pays d'origine après leurs études. Voir le tableau 2 pour en savoir plus au sujet des études et de l'occupation des répondantes au Maghreb.

Tableau 2 : ÉTUDES ET OCCUPATION AU PAYS D'ORIGINE²⁵

Groupes d'analyse	Pseudonymes et Statuts	Études	Occupation
GROUPE 1 : Les parrainées	Nassima, (P)	DEC économie	Cadre dans une compagnie
	Mouna, (P)	DEC pédagogie	Ens. en français et arabe (primaire)
	Imen, (P)	BAC + 1 an études rel.	Ens. en arabe et études rel.
	Fatima, (P)	BAC + 2 ans physique	Ens. en math. et physique (secondaire)
GROUPE 2 : Les indépendantes économiques	Zineb, (IÉ)	DEC design de mode	Prop. compagnie de mode
	Sabrina, (IÉ)	DEC comptabilité	Comptable
	Amel, (IÉ)	BAC chimie	Ens. en français (secondaire)
	Donia, (IÉ)	BAC soins infirmiers	Chef de service à l'hôpital
	Aroua, (IÉ)	BAC sociologie	Femme au foyer
	Toria, (IÉS)	BAC + 4 ans biologie	Ens. en biologie (secondaire)
	Férouze, (É)	DEC informatique	Femme au foyer

Toutes les répondantes ont rencontré leur conjoint et se sont mariées au pays d'origine, sauf Toria qui est célibataire. Le temps de fréquentation avant le mariage est assez varié et va d'un mois à dix ans. Bien que la majorité d'entre elles aient choisi librement leur conjoint, Imen (P) a rencontré son mari par l'intermédiaire de sa famille (mariage arrangé). Cette dernière insiste toutefois sur le fait qu'elle a accepté volontairement de se marier avec l'homme choisi par ses parents et qu'elle n'a jamais été déçue jusqu'à présent.

²⁴ Après le décès de son mari, la mère de Donia a occupé un emploi comme réceptionniste. Et la mère de Férouze, qui était déjà infirmière à la mort de son époux, a continué à travailler tout en élevant sa famille.

²⁵ **Abréviations tableau 2 :** DEC : diplôme d'étude collégiale, en terme d'années d'études et non d'équivalences reconnues; BAC : baccalauréat, en terme d'années d'études et non d'équivalences reconnues; Rel. : religieuses; Prop. : propriétaire; Ens. : enseignante; Math. : mathématiques.

Les femmes faisant partie de la catégorie de la famille ont attendu environ une année avant d'être acceptées en tant que résidentes permanentes. Elles ont ensuite rejoint leur conjoint, déjà au Québec depuis quelques années. Pour les indépendantes économiques et leur conjoint, le temps d'attente est généralement plus long, soit entre deux et cinq ans.

À l'exception de Fatima, toutes les informatrices comptent des membres de leur famille nucléaire et/ou élargie à l'étranger, et ce, surtout en France et ailleurs en Europe. Même si la migration est un phénomène courant qui touche plusieurs familles maghrébines, Zineb (IÉ), Sabrina (IÉ) et Fatima (P) ont dû affronter une grande réticence de la part de leurs parents.

Alors qu'aucune des parrainées n'avait d'enfants lorsqu'elles ont immigré, celles issues de la catégorie économique en avaient déjà un ou deux en moyenne, sauf Zineb. À l'entrevue, les dix répondantes mariées avaient environ deux ou trois enfants. Le tableau 3 : couple, famille et immigration, nous donne plus d'informations à ce sujet.

Tableau 3 : COUPLE, FAMILLE ET IMMIGRATION

Groupes d'analyse	Pseudonymes et Statuts	Temps de fréquentation	année du mariage	Attente immigration	Arrivée de l'immigrante	Nb. d'enfants à l'arrivée	Nb. d'enfants aujourd'hui
GROUPE 1 : Les parrainées	Nassima, (P)	1 an	1994	8-10 mois	4 ans après	--	3
	Mouna, (P)	2 ans	2001	1 an	2 ans après	--	2
	Imen, (P)	1 an	2001	1 an	5 ans après	--	3
	Fatima, (P)	1 mois	2002	1 an	1 an après	--	2
GROUPE 2 : Les indépendantes économiques	Zineb, (IÉ)	1 mois 1/2	1999	2 ans	Avec son mari	--	2
	Sabrina, (IÉ)	Quelques mois	1992	2 ans	Avec son mari	1	2
	Amel, (IÉ)	5 ans	1995	5 ans	Avec son mari	3	3
	Donia, (IÉ)	10 ans	1989	16 mois	Avec son mari	2	4
	Aroua, (IÉ)	6-7 mois	1991	2 ans	Avec son mari	2	3
	Toria, (IÉS)	--	--	3 ans	--	--	--
	Férouze, (E)	5 ans	1994	?	10 jours après	1	3

Les femmes de notre corpus ont presque toutes étudié au Québec, soit en faisant un retour aux études afin d'obtenir un emploi ou simplement en suivant un cours d'anglais ou d'informatique. Toujours célibataire, Toria (IÉS) est la seule qui fait des études universitaires à temps plein. Sabrina (IÉ), qui va normalement à l'université à temps partiel, était sur l'aide sociale lors de l'entrevue.

En temps normal, la moitié (6) des informatrices ont un travail rémunéré, dont trois hors de leur foyer. Lors de l'entretien, seule Amel (IÉ) travaillait à l'extérieur de la maison.

Au Québec depuis seulement un an, elle était bénéficiaire de l'aide sociale, tout en ayant un petit travail à temps partiel (déclaré). Zineb (IÉ) et Férouze (É), qui sont respectivement agente d'immeuble et chef cuisinière, étaient pour leur part en congé de maternité lors de notre rencontre.

Les quatre femmes parrainées de notre échantillon choisissent davantage de rester à la maison que les autres. Nassima, Imen et Fatima, qui ont des enfants en bas âge, restent au foyer pour s'occuper d'eux, bien que la première aide parfois au commerce de son mari. Mouna quant à elle, qui s'occupe normalement de ses enfants à la maison tout en ayant une garderie en milieu familial, était en congé de maternité à l'entrevue.

Deux autres femmes, Donia (IÉ) et Aroua (IÉ), travaillent également à la maison, en tant qu'éducatrices en milieu de garde. Les informations relatives aux études, à l'occupation et/ou à la situation actuelle des répondantes au Québec sont ici présentées en détail (tableau 4).

Tableau 4 : ÉTUDES ET OCCUPATION AU QUÉBEC²⁶

Groupes d'analyse	Pseudonymes et Statuts	Études	Occupation/Situation lors de l'entrevue
GRUPE 1 : Les parrainées	Nassima, (P)	Cours d'informatique non terminé	Travaille périodiquement au commerce de son conjoint/au foyer
	Mouna, (P)	Cert. universitaire ÉMG	Garderie en milieu familial/congé de maternité
	Imen, (P)	Cours d'anglais	Au foyer
	Fatima, (P)	Cours d'anglais	Au foyer
GRUPE 2 : Les indépendantes économiques	Zineb, (IÉ)	Cours d'agent immobilier	Agente d'immeuble/Congé de maternité
	Sabrina, (IÉ)	DEC bureautique (imm. ang.)	Études universitaires en ressources humaines/aide sociale
	Amel, (IÉ)	--	Aide aux devoirs (4h½ par sem.) et aide sociale
	Donia, (IÉ)	Cert. universitaire ÉMG	Garderie en milieu familial
	Aroua, (IÉ)	120 h au coll. pour ÉMG	Garderie en milieu familial
	Toria, (IÉS)	BAC en soins infirmiers	Études en soins infirmiers
	Férouze, (É)	Cours d'anglais	2 emplois comme chef cuisinière

Les informatrices sont mariées à des hommes âgés entre 35 et 53 ans et il y a rarement une grande différence d'âge entre elles et leur conjoint; la moyenne étant de quatre ans. Présentement, la plupart de ces derniers travaillent à temps plein au Québec. Deux font cependant exception : le mari d'Amel (IÉ, ici depuis 1 an), qui fait des études à temps plein, et celui de Férouze (É), qui est venu à Montréal avec le statut d'étudiant et qui

²⁶ Abréviations tableau 4 : Imm. ang. : Immersion anglaise; Cert. : certificat; coll. : collégial; ÉMG : éducation en milieu de garde; Sem. : Semaine.

fait maintenant son doctorat. Précisons ici que la majorité d'entre eux ont dû faire des études au Québec avant d'obtenir un emploi (voir tableau 5 pour plus de détails).

Tableau 5 : ÉTUDES ET EMPLOI DU CONJOINT AU QUÉBEC²⁷

Groupes d'analyse	Pseudonymes et Statuts	Études	Emploi
GROUPE 1 : Les parrainées	Nassima, (P)	Cours de boucher	Prop. d'une boucherie
	Mouna, (P)	Quelques cours universitaires demandés par l'ordre des chimistes	Chimiste
	Imen, (P)	1-2 ans à la Polytechnique	Ingénieur aéronautique
	Fatima, (P)	Cours d'anglais	Programmeur informatique
GROUPE 2 : Les indépendantes économiques	Zineb, (IÉ)	Cours d'agent d'immeuble	Agent d'immeuble
	Sabrina, (IÉ)	DEC comptabilité	Directeur d'une banque
	Amel, (IÉ)	ASP commande numérique	--
	Donia, (IÉ)	Commande numérique	Ingénieur
	Aroua, (IÉ)	Formation chez Bombardier	Ingénieur
	Toria, (IES)	--	--
	Férouze, (É)	Doctorat bio-médecine	--

Nous venons de tracer un portrait général des informatrices, où certaines ressemblances et différences ont été soulignées. Ceci va nous permettre dans les deux prochains chapitres d'aborder leur expérience migratoire d'une façon précise, en nous penchant d'abord sur leur établissement au Québec et ensuite sur les implications de leur migration au niveau de leur identité.

Conclusion

L'étude de l'expérience migratoire d'immigrantes de deux statuts d'immigration a été réalisée sur la base d'une enquête de terrain par entrevues qualitatives. Ce choix méthodologique, directement relié à l'orientation et à la problématique de cette recherche, nous a permis, par le dialogue, d'entrer dans l'univers de sens des répondantes. Notre formation anthropologique nous amène à croire qu'il s'agit du meilleur moyen pour aborder notre étude du point de vue des informatrices elles-mêmes. L'approche méthodologique privilégiée, quant à la préparation et à la réalisation de ce projet de maîtrise, a été exposée en trois étapes : d'abord l'élaboration du guide d'entretien, ensuite la collecte de données et, enfin, le traitement des données recueillies. Notre intérêt d'étudier des immigrantes

²⁷ Abréviations tableau 5 : Prop. : propriétaire; DEC : Diplôme d'études collégiales; ASP : attestation de spécialisation professionnelle.

originaires du Maghreb est justifié par l'important nombre d'immigrants provenant de cette région du monde au Québec.

Les informatrices de notre corpus ont ensuite été présentées, afin de mettre en perspective leur profil général ainsi que certaines particularités intéressantes. Nous sommes finalement assez satisfaite de la diversité de cet échantillon. Nous aurions toutefois préféré avoir davantage de participantes parrainées. En outre, il faut dire que le type d'enquête ainsi que le nombre d'entrevues réalisées ne nous permettent pas de faire des généralisations statistiques au sens scientifique du terme. Nous croyons toutefois que les témoignages recueillis traduisent l'expérience vécue d'un bon nombre d'immigrantes, et qu'ils sont le reflet d'une certaine réalité.

CHAPITRE 4 : LA VIE PRÉ-MIGRATOIRE ET LE PROCESSUS D'ÉTABLISSEMENT

Introduction

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur la façon dont des immigrantes parrainées par leur conjoint ont vécu et perçu leur migration, comparativement à d'autres femmes immigrantes de la catégorie économique. L'expérience migratoire est ici analysée en deux temps, soit en ce qui concerne le contexte *pré-migratoire* et l'*établissement* au Québec. Le but est de dégager les éléments concrets qui ont marqué particulièrement la perception des informatrices durant ces deux phases migratoires. L'objectif global étant de saisir en quoi deux statuts d'immigration impliquent des degrés de difficulté différents.

Dans les prochaines pages, nous allons porter une attention particulière à l'attitude préalable de l'immigrante face à sa migration, au fait d'y être préparée, aux conditions d'installation au pays, à l'accès à l'information (ou aux règles) ainsi qu'à l'intégration sociale. À partir de ces éléments, nous verrons en quoi la catégorie d'immigration a un impact sur le processus d'établissement : période qui semble avoir influencé la perception globale qu'elles ont eue de leur migration.

4.1 ATTITUDE FACE À LA MIGRATION

Dans nos analyses, nous avons pris soin de bien contextualiser les circonstances entourant le départ des répondantes. C'est ainsi que nous avons dégagé trois attitudes distinctes chez les répondantes, qui sont reliées à des raisons différentes d'immigrer. À notre avis, il faut considérer cet aspect, afin d'en saisir les effets sur la suite de l'expérience migratoire.

4.1.1 LA MIGRATION POUR REJOINDRE UN NOUVEAU CONJOINT

Toutes les femmes parrainées de notre corpus ont décidé délibérément de se marier et par ce fait d'immigrer au Canada. Pour certaines, la migration représente essentiellement le fait de venir vivre avec leur nouveau conjoint. Prenons l'exemple d'Imen, qui a rencontré son mari par l'intermédiaire de sa famille (mariage arrangé).

« J'ai jamais pensé, sincèrement, j'ai jamais pensé immigrer pour moi. Avant de le connaître, non. Pour moi, je suis [dans mon pays], je suis bien. Je vais travailler et

tout ça et je vais me marier, c'est ok. Sinon, je suis bien avec ma famille. Après quand mon mari il est venu, c'est-à-dire avec le sujet du mariage et tout ça, j'ai accepté. J'ai accepté bien sûr... quand je l'ai accepté, j'ai accepté d'immigrer. Vous étiez contente d'immigrer? Oui bien sûr! Enfin, oui j'étais motivée bien sûr. J'étais pas bien sûr forcée! Oui, j'étais motivée » (Imen, P).

La migration peut aussi être perçue comme une façon d'accéder à une relation amoureuse. Mouna par exemple, nous explique qu'elle connaît son conjoint et en est amoureuse depuis l'enfance; celui-ci faisant partie de sa famille. Comme il avait déjà entamé les procédures d'immigration, il a d'abord immigré seul au Canada, après une année de fréquentation. Un an plus tard, en 2001, ils se sont finalement mariés et c'est à ce moment qu'ils ont fait la demande de parrainage. Ce n'est qu'en 2002 que la répondante a été acceptée à titre de résidente permanente, après une longue séparation de deux ans. Lorsqu'elle mentionne ce qui l'a poussée à émigrer, celle-ci met surtout l'accent sur les qualités de son conjoint :

« Ben moi j'étais parrainée par mon mari. Je suis venue ici, c'est pas pour immigration pour chercher du travail et tout, au début c'est pour... pour construire une famille (...) et j'ai trouvé la personne que je veux vraiment, les critères de la personne que je veux... vivre avec. J'ai trouvé toutes les qualités et on s'est mariés. (rires) (...) Vous n'auriez pas préféré rester [dans votre pays d'origine]? Ben moi [dans mon pays d'origine] j'étais enseignante. J'avais mon boulot, j'avais mon salaire et tout. Et quand j'ai trouvé la personne dont je trouvais toutes les caractéristiques (...) tout ce que je rêve, ben c'était pas grave de laisser mon travail pour que je l'accompagne ici » (Mouna, P).

C'est aussi le cas de Fatima, qui a connu son mari au Maghreb un mois avant que celui-ci parte pour le Canada. C'est avec entrain qu'elle nous raconte être tombée follement amoureuse de lui dès leur première rencontre. Un mois plus tard, ils étaient mariés. Malgré ses craintes, le désir de rester en terrain connu et l'opposition de sa mère, Fatima nous confie que c'est par amour qu'elle a quitté sa terre natale :

« Comment c'est venue l'idée d'émigrer? C'est... au début... c'est mon mari. Au début, je connais pas [le] Canada. C'est mon mari qui m'a dit, avant de [se] marier, il m'a dit : on va aller au Canada après [notre] mariage. Au début j'ai hésité, parce que... je connais pas [le] Canada. Je [ne] voulais pas quitter ma famille, ma mère, mon père, mes frères. J'étais là-bas enseignante, j'avais une bonne situation. (...) Je [ne] veux pas l'inconnu. (...) Canada, c'était l'inconnu pour moi. Mais, (rires) après... [je me suis] convaincue que je [devais venir], je [devais] essayer avec mon mari. (...) Parce que je l'aime beaucoup mon mari. (rires) (...) C'est ça la raison. (...) C'est à cause de mon mari. Pas autre chose, à cause de mon mari ». « Est-ce que vous avez trouvé ça difficile de quitter votre emploi? Bien sûr, bien sûr oui. (rires) (...) Vraiment, j'avais un bon salaire. J'étais

bien là-bas. Mais, comme j'ai dit au début, c'est à cause de mon mari, parce que je l'aime beaucoup. C'est pour ça [que] j'ai quitté mon travail, j'ai quitté ma famille, j'ai quitté mon pays. J'ai tout quitté! (rires) Pour lui, juste pour lui. (rires) » (Fatima, P).

À l'inverse de Fatima et de Mouna, d'autres femmes mettent beaucoup moins d'emphase sur leur relation de couple; leur discours étant dénué de tout sentiment :

« J'aimerais que vous me racontiez votre parcours migratoire à partir du moment ou vous avez décidé de partir? Hum... Moi j'ai rencontré mon mari, par l'intermédiaire d'une amie. Et lui il était là et moi j'étais [dans mon pays d'origine]. Alors, il est venu et on a fait notre acte. Et j'ai fait la procédure qui... avant ça passait par Paris la demande d'immigration. Et ça a pris, je pense, huit ou dix mois, mais j'ai rejoint mon mari ici » (Nassima, P).

D'ailleurs, pour Nassima, il semble qu'immigrer signifie davantage le fait de s'installer dans un autre pays :

« Lorsqu'il vous a demandé en mariage, est-ce que ça vous tentait d'immigrer? Hum... Avant je voulais venir voir comment ça se... comment c'est ici. J'ai demandé un visa touriste. Parce que je travaillais là-bas et je voulais pendant mes vacances venir voir. Et puis... voir avec lui comment ça se passe. (...) Et puis on m'avait refusé le visa pour le Canada. Donc, il était obligé de venir [dans notre pays d'origine pour] qu'on fasse notre acte. (...) On a fait l'acte et je suis venue ici. Mais j'étais pas déçue. Non? Non, non. Même si vous n'étiez pas venue voir avant? Non, non, parce que j'ai voyagé quand même. Juste le Canada, je [ne] suis jamais venue ici, mais j'ai voyagé. J'ai été à Paris en France. L'Espagne, la Belgique... j'ai quand même voyagé » (Nassima, P).

Les dires de cette interlocutrice sont assez éloquentes, de même que l'ensemble de son discours. Lorsqu'elle dit ne pas avoir été déçue, celle-ci ne fait pas vraiment référence à son conjoint, mais plutôt au fait de vivre au Canada. Cela nous informe sur la signification qu'elle accorde à son expérience migratoire.

Finalement, même si les raisons de chacune ne sont pas tout à fait identiques, ces femmes conçoivent leur migration comme le commencement de leur vie conjugale au moins autant que comme le fait d'aller vivre à l'étranger. On note chez celles-ci un niveau particulier d'enthousiasme que l'on ne retrouve pas chez les autres informatrices. Il faut considérer à cet égard qu'elles ont choisi délibérément la migration lorsqu'elles ont pris la décision d'épouser un homme qui allait bientôt immigrer ou qui était déjà installé dans un autre pays. Dans ces circonstances, il n'est pas surprenant qu'elles aient été davantage motivées que d'autres femmes qui n'ont jamais eu l'envie de partir vivre ailleurs.

4.1.2 LA MIGRATION IMPOSÉE

Notre enquête démontre que la moitié des participantes de la catégorie économique ne voulaient en aucune façon quitter leur pays d'origine. En effet, pour Zineb, Donia et Aroua, la migration leur a été imposée par leur conjoint. C'est donc en terme de rupture qu'elles ont d'abord envisagé la situation. Les propos d'Aroua expriment très bien ce sentiment.

« J'avais ma vie là-bas, j'ai fait mes études, j'avais ma famille, mes amies (...) Toute ta vie est là-bas. Tu te déracines, tu viens avec tes valises et tu recommences à zéro. C'était très, très, très dur en pensée. Le fait d'y penser seulement » (Aroua, IÉ).

La rupture marque aussi le témoignage de Zineb. En outre, cette dernière a dû affronter une forte résistance de la part des membres de sa famille, qui l'ont suppliée de rester et même, en dernier recours, de demander le divorce.

« Je n'aimais pas du tout l'idée de partir [de mon pays d'origine], parce que moi j'étais très bien, je vivais très bien [là-bas]. Et j'ai eu quand même une bonne famille, assez aisée. Donc j'ai eu des bonnes études, j'ai bien travaillé, j'avais mes sœurs. J'avais pas besoin de sortir de mon... comment dirais-je? mon clan, pour aller me dire immigrée dans un pays que je ne connais pas, (...) que pour moi c'est un pays de froid, alors que moi je suis côté chaleur et tout ça. Et comment je vais aborder le sujet avec ma famille aussi, parce qu'on est une famille très attachée » (Zineb, IÉ).

On peut se demander ce qui a pu pousser ces hommes à insister aussi fortement pour aller vivre ailleurs, et ce, contre le gré de leurs épouses. Certaines raisons expliquent en effet le comportement de ces trois conjoints : un était très malheureux et même dépressif au Maghreb, après avoir fait des études en Europe pendant plusieurs années; un autre voulait offrir un avenir à ses enfants et les protéger du terrorisme qui faisait rage en Algérie; pour le troisième, ces deux raisons combinées expliquent son désir d'émigrer.

À contrecœur, ces femmes ont finalement accepté. Certaines l'ont fait pour le bonheur de leur conjoint, mais aussi, par ricochet, pour leur propre bonheur, comme le souligne Aroua. En effet, elle nous explique qu'elle n'avait pas vraiment le choix, comme son père lui avait fait comprendre à l'époque :

« Il m'a dit tu es mariée, tu as des enfants. Là où va ton mari, tu le suis. (...) La vie est faite de compromis. Soit toi tu cèdes, soit c'est lui qui cède et c'est toujours la femme qui cède. Comment vous avez pris ça que votre père vous dise ça? Je trouvais que c'était logique, c'était... c'était la seule solution. Soit, il venait ici, on divorce et il me laisse là-bas avec les enfants. Quel genre de vie je vais offrir à mes

enfants? Soit, s'il reste là-bas, il va me pourrir la vie, il va me dire c'est de ta faute, (...) c'est toi qui as voulu rester. (...) Je préférerais venir que de me faire vivre le calvaire là-bas » (Aroua, IÉ).

Quant à elle, Donia rapporte que malgré la rupture qu'a engendré la migration, elle l'a finalement fait pour ses enfants :

« Ma maison, mon petit confort. Et surtout, surtout, mon travail. C'est ça que j'ai trouvé très difficile. Mais après ça, quand j'ai vu mes enfants très heureux, grandir, avec des amis. J'étais contente pour eux. C'était un sacrifice que j'ai fait » (Donia, IÉ).

Ainsi, que ce soit pour le bonheur du mari, le leur ou celui des enfants, ces répondantes de la catégorie économique ont été contraintes de faire leurs valises afin de venir s'établir au Québec. Inversement, d'autres femmes de cette même catégorie d'immigration vont choisir d'émigrer.

4.1.3 LA MIGRATION DÉCIDÉE

Pour l'autre moitié des femmes, venues comme indépendantes économiques, la migration représente une décision réfléchie. Pour Sabrina, Férouze et Amel, c'est le conjoint qui a d'abord proposé d'aller s'installer dans un autre pays et ces dernières ont accepté volontiers. Alors que Toria, célibataire, a pris cette décision seule.

Les motifs de départ sont multiples et assez variés, mais ces femmes ont toutes en commun le désir de vivre autre chose, de connaître d'autres horizons. Thomas Fouquet (2007 :84), doctorant en anthropologie qui a travaillé avec de jeunes Africains, a écrit que « la migration vers le Nord est désormais entendue (...) comme [un] moyen de se sentir complet, entier, abouti : étape transitionnelle sans laquelle il ne serait pas possible de s'inscrire dans les possibilités de réalisation personnelle qu'offre la société d'origine ». En ce sens, Sabrina et Toria étaient particulièrement attirées par les possibilités d'avancement professionnel et la première souhaitait surtout venir au Canada pour avoir la chance de faire des études supérieures et ainsi devenir « *vraiment utile dans la société* » (Sabrina, P). Amel met plutôt l'accent sur son désir d'améliorer ses conditions de vie et celles de ses enfants :

« Il m'a proposé ça. J'ai dit ben oui d'accord. (...) C'est un beau pays, c'est les droits de l'homme. Surtout pour les enfants, surtout pour les enfants là, on était bien contents, ça va leur donner une chance pour leur avenir et tout ça. Parce qu'on a un taux de chômage élevé [dans notre pays]. Très élevé même. Alors, on voulait leur donner la chance à eux pour leur avenir » (Amel, IÉ).

Amel et Toria mentionnent également que leur désir de partir était relatif au contexte politique instable qui régnait dans leur pays. Férouze pour sa part a clairement affirmé qu'elle voulait quitter son pays d'origine, car deux éléments la rendaient très mal à l'aise. D'une part, lorsqu'elle sortait seule de la maison, elle se faisait embêter par d'autres hommes et cela la gênait beaucoup. D'autre part, elle ne pouvait travailler à l'extérieur car elle recevait sans cesse des « invités », c'est-à-dire des personnes démunies faisant partie de la famille de son conjoint. À cet effet, Anthias et Lazaridis (2000), dans l'ouvrage *Gender and Migration in the Southern Europe*, mentionnent que la migration a souvent plusieurs finalités pour les femmes, dont celle d'échapper aux structures patriarcales du pays d'origine.

Même si ces immigrantes ont toutes choisi d'émigrer de leur plein gré, cela n'implique pas nécessairement que cette décision a été facile à prendre. Comme le mentionne Toria, c'est toute une vie que l'on s'apprête à changer, sans trop savoir ce qui arrivera ensuite. Il faut donc bien réfléchir, puisque c'est un choix qui entraîne beaucoup de conséquences :

« Quand même on se lance comme ça, c'est toute... c'est toute ta vie qui va changer. C'est pas... C'est pas comme voyager juste pour un mois, prendre des vacances. C'est se dire dans sa tête qu'on change de pays, qu'on change de résidence, qu'on change de vie. C'est ça, c'est pas facile à prendre comme décision » (Toria, IÉS).

Cette dernière a d'ailleurs attendu jusqu'à la dernière minute avant de prendre l'avion pour le Canada. Elle était en France durant cette période, car elle y faisait un petit programme universitaire de quelques mois.

« Moi par exemple mon visa, je n'étais pas en quelque sorte pressée de venir parce que le visa était d'une durée d'une année pour décider de venir quoi. (...) Et moi j'ai attendu pratiquement jusqu'à la fin parce que bon j'avais des choses à faire en France et puis ben j'étais un petit peu indécise. On est jamais vraiment décidée à 100% quand on prend comme ça une démarche... une démarche de ce... de ce genre. Donc, j'ai attendu jusqu'à la fin. C'est comme si c'était obligatoire, ça y est le visa va finir. Là je suis obligée de partir » (Toria, IÉS).

Sabrina aussi mentionne que c'est une décision difficile à prendre et surtout lorsqu'il faut affronter le désaccord de la famille :

« On a commencé à chercher, on a commencé à discuter. C'était une décision pendant deux ans, c'était pas une décision (...) on va y aller et c'est tout. Non. Et c'était bien sûr la famille, tout le monde ils étaient contre. Qu'est-ce que vous

manquez exactement? Vous avez tout, c'est-à-dire tout [ce qu']une personne souhaite, vous avez ça » (Sabrina, IÉ).

Ainsi, même si on décèle dans le discours global de ces indépendantes économiques une détermination indéniable à immigrer, il est intéressant de voir à quel point la migration peut être une décision difficile à prendre pour certaines. En général, ces femmes se montrent un peu moins enjouées que celles qui sont parrainées par un conjoint.

Nous venons de présenter en quoi l'attitude préalable des répondantes face à la migration peut différer selon les raisons qui les ont amenées à prendre cette décision. Nous croyons que les circonstances de départ peuvent donc agir sur la manière dont chaque informatrice va percevoir sa migration. Les motifs migratoires des femmes parrainées, qui sont directement reliés à leur statut d'immigration, expliquent pourquoi celles-ci ont un niveau d'enthousiasme particulièrement élevé. Elles immigreront dans la perspective de venir fonder une famille avec leur nouveau conjoint. Pour les répondantes de la catégorie économique, nous avons vu qu'elles peuvent quitter leur pays pour des raisons bien différentes, certaines ont décidé d'aller faire leur vie à l'étranger, alors que d'autres ont été contraintes de suivre leur mari. Pourtant, ces femmes ont perçu leur expérience migratoire avec un niveau de difficulté assez semblable. D'autres éléments sont donc à explorer, comme le fait d'être préparée à ce grand voyage.

4.2 ÊTRE PRÉPARÉE À ÉMIGRER ET À IMMIGRER

Notre enquête démontre que l'expérience migratoire, en tant que projet d'envergure, semble être vécue avec plus de facilité par celles qui y sont préparées. La préparation peut être à deux niveaux : 1) l'immigrante peut être prête aux implications générales du fait de quitter son pays et sa famille; et 2) au fait de venir s'établir précisément au Québec. Voyons d'abord le premier type de préparation, qui se trouve davantage à un niveau psychologique et émotionnel.

En général, la migration et la séparation familiale ont été vécues beaucoup plus difficilement par celles qui ont été contraintes d'émigrer. Donia par exemple nous dit à propos de ses premiers temps au Québec : *« J'avais toujours un vide, (...) j'étais culpabilisée de laisser ma grand-mère là-bas, ma tante, mes amies » (Donia, IÉ).* La séparation familiale représente également une perte de soutien pour elle ainsi que pour plusieurs autres :

« On s'arrangeait, parce qu'ici il y a personne. On n'a personne. C'était très difficile, il y a pas la grand-maman ou bien la tante qui peut t'aider, etc. (...) C'était un point important que j'ai trouvé très difficile. C'est très difficile. Parce que là-bas si tu as besoin de la famille elle est là. Si t'as besoin de ta grand-maman... (...) Ça, ma famille, je parle de ma grand-mère, ma tante, mes... Enfin, ma famille, la famille de mon mari, etc. (...) Ils venaient chez moi quand j'avais besoin d'eux. Pendant les accouchements, (...) si je suis malade, si les enfants ils sont malades » (Donia, IÉ).

D'ailleurs, le témoignage de Donia indique que celle-ci n'était pas vraiment préparée à quitter son pays natal.

« Et un beau jour, bien sûr, on a quitté la famille et tout le monde, puis on est venus ici. Hum, c'était très difficile. Avec deux valises, avec deux enfants. Tu connais pas le monde, tu vas partir dans un autre monde. Wow! Wow! Wow! C'était très, très, très, très émouvant pour moi. Surtout le premier jour. Wow! Passer une nuit dans un autre pays, dans un autre lit, dans un... un 3 ½. (...) L'adaptation c'était difficile au début. J'ai fait une dépression, pendant deux ans ». « Et comme je vous ai dit, j'étais pas bien quand je suis venue ici. Vraiment pas bien. (...) On dirait que je faisais un deuil. Et à chaque jour, franchement, mon mari il part, il revient et il trouve mes valises prêtes, devant la porte » (Donia, IÉ).

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, Donia fait partie des femmes qui ont été contraintes d'émigrer et de ce fait, elle n'était pas prête émotionnellement à quitter son pays. Cet exemple expose très bien à quel point cela a eu une grande influence sur son expérience migratoire.

Dans le cas des parrainées, la séparation géographique qu'implique la migration prend un sens particulier si l'on considère que la plupart d'entre elles demeuraient toujours avec leurs parents au moment où elles ont quitté leur pays. En effet, selon les dires des répondantes, les femmes célibataires au Maghreb habitent la maison familiale jusqu'à leur mariage. Dans ces circonstances, la migration et la séparation de la famille peuvent être vécues difficilement. Le cas de Nassima (P) exprime bien cette situation.

« Les premiers temps, j'ai pleuré par exemple. (...) Ça me manquait la famille. Ça me manquait ma mère, mes sœurs parce que j'ai toujours... Nous on était très très unies, mes sœurs, ma mère et tout. La maison qui est toujours remplie, les cousins, les cousines, tout le monde. Il y a toujours quelqu'un à la maison et tout » (Nassima, P).

Pour ces femmes parrainées, émigrer veut aussi dire quitter la grande maison familiale, toujours socialement très animée, pour débiter la vie conjugale avec un nouveau conjoint, dans un petit appartement, en plein cœur d'un pays inconnu. Cela représente donc un

changement de taille qu'il faut absolument prendre en considération pour comprendre ce qu'elles ont vécu.

À l'inverse, la séparation familiale a été vécue beaucoup plus facilement par d'autres Maghrébines de notre échantillon, qui étaient davantage préparées à vivre leur expérience migratoire. C'est entre autres le cas des immigrantes économiques, pour qui la migration était une décision. Voici les paroles de Sabrina, qui démontrent que celle-ci était prête à émigrer, malgré la réticence de sa famille :

« Vos frères et vos sœurs, ils restent où en ce moment? Ils sont tous [dans mon pays d'origine]. Personne n'a immigré comme vous? Non pas du tout et ils y pensent pas. (rires) Pour eux, il ne faut pas quitter le pays... Pour aller [en] touriste ok, mais pour immigrer non, ils sont contre l'idée. (...) Alors, pour eux c'était très dur la séparation. C'est un choix que j'ai fait, c'est une décision. À un moment donné, il faut faire un choix entre la famille et nos objectifs et tout et j'ai décidé » (Sabrina, IÉ).

Amel aussi semblait assez bien préparée à quitter son pays et sa famille. D'ailleurs, c'est la seule immigrante de notre corpus qui avait déjà vécu une migration auparavant : *« Qui a eu l'idée [d'émigrer]? Ben c'est nous deux. Il m'a proposé ça. J'ai dit ben oui d'accord. Parce que j'ai déjà vécu en France avant, ça me plaisait bien » (Amel, IÉ).* En effet, à l'âge de huit ans Amel est allée vivre en France avec ses parents et ils sont revenus au Maghreb huit années plus tard. Pour elle, immigrer correspond donc à quelque chose de tout à fait normal :

« Comment votre famille a réagi? Ben normalement. Côté de ma famille à moi c'était normal, car j'avais déjà des frères et sœurs en France. Immigrer en France c'est quelque chose de normal. Bon vous voulez faire votre vie ailleurs, ben allez-y! » (Amel, IÉ).

À l'instar d'Amel et de Sabrina, certaines parrainées ont vécu assez facilement la séparation familiale. Manifestement, ce ne sont pas toutes les Maghrébines qui vont rester avec leurs parents jusqu'au mariage. Certaines comme Mouna ont un parcours différent. Celle-ci nous explique d'ailleurs pourquoi elle n'a pas eu de difficultés à quitter sa famille :

« Parce que j'ai pas travaillé vraiment là où ma famille habite. J'étais vraiment loin et je me suis déjà habituée. Au début... la première fois quand j'ai quitté ma famille, c'était pour les études. (...) J'étais vraiment loin de ma ville. Au début, j'ai trouvé ça difficile. (...) Je me suis habituée et après le travail c'était [encore] plus loin. J'ai pas trouvé de problème quand je suis arrivée ici, c'était comme pareil. J'étais adaptée à être loin de ma famille » (Mouna, P).

En plus d'être préparée à émigrer d'une façon générale, la préparation peut aussi correspondre à être informée sur la nouvelle société d'accueil. Toutefois, peu de répondantes de notre étude ont personnellement fait des démarches concrètes afin d'obtenir de l'information sur le Québec et le Canada.

Pour les femmes parrainées, s'informer s'est réduit à poser des questions à leur conjoint. Les dires d'Imen et de Mouna sont clairs à ce sujet :

« Puis est-ce que vous vous êtes informée un petit peu sur le Québec avant d'arriver? M'informer... C'était... je lui posais des questions à lui. D'accord. Hum... J'étais pas à l'ambassade du Canada. Non sincèrement, j'ai pas fait ça. Mais je lui posais des questions, l'environnement, le climat... l'entourage, le quartier [où] il vivait. Tout ça. J'essayais d'avoir une petite idée » (Imen, P).

Mouna a aussi eu une attitude semblable :

« Est-ce que vous avez pu vous informer sur le Québec avant d'arriver? Non, j'ai pas vraiment... Mais je demande à mon mari de me dire comment il vit ici, comment ça se passe ici, pour les études, pour le travail » (Mouna, P).

Également, Fatima avait reçu un livre sur le Québec de la part de son conjoint afin qu'elle s'informe, cependant elle ne l'a pas lu.

Pour les immigrantes économiques, il semble que le conjoint ait été le principal responsable de cette tâche, comme c'est lui qui est le plus souvent à l'origine de l'immigration. Dans ce groupe, seulement trois femmes sur sept ont elles-mêmes cherché à se renseigner. D'abord, Donia, qui rappelons-le ne voulait pas émigrer, a fait quelques petites recherches sommaires sur Internet, mais il semble que c'est davantage son mari qui s'est informé :

« Je cherchais surtout les logements. Je vais vous dire la vérité... le travail de mon mari. Je cherchais aussi comment c'est les journaux. Il y avait un ami aussi qui a apporté les journaux d'ici, pour... quoi encore? Cet ami-là qui nous a loué aussi le logement. Il est venu une fois là-bas, mon mari l'a rencontré, pis il lui a parlé un petit peu d'ici, etc. » (Donia, IÉ).

Toria aussi fait partie de celles qui ont tenté de s'informer à partir du Maghreb, ce qui est compréhensible dans son cas, car elle n'avait pas de conjoint pour le faire à sa place. Elle a donc cherché à se renseigner sur Internet, entre autres sur le pouvoir d'achat, afin de savoir un peu à quoi s'attendre. D'autre part, elle a demandé des renseignements à des amis et à certaines personnes de son entourage qui avaient déjà immigré au Canada. En effet, il semble que plusieurs personnes ayant étudié avec elle n'ont pas trouvé de travail après leurs

études en biologie et ont tenté leur chance au Canada. Cependant, ce n'est pas toutes les immigrantes économiques qui ont à portée de la main des personnes ressources.

Dans ce sens, pour celles qui n'ont aucun contact au Canada, se renseigner à distance peut être une tâche un peu plus ardue. Il semble en effet que cette contrainte a bloqué l'agentivité de bon nombre d'immigrantes dans leur recherche de renseignements. Certaines peuvent pourtant faire preuve d'initiative, comme le révèle l'exemple de Sabrina (IÉ). N'oublions pas à cet égard qu'elle fait partie de celles qui ont décidé volontairement d'émigrer. Étant donné que Sabrina ne connaissait personne au Canada, elle a décidé de se faire des contacts parmi des Canadiens, en utilisant Internet. C'est ainsi qu'elle a stratégiquement gardé le contact pendant toute la durée des procédures d'immigration (deux ans) avec un Québécois de 55 ans, célibataire sans famille, installé dans une petite ville à une heure de Montréal. Cet homme a répondu à ses questions, lui a envoyé certains journaux du Québec et l'a même accueillie à l'aéroport le jour de son arrivée, avec son conjoint et son fils.

Même si certaines ont cherché à se préparer, les données recueillies révèlent que deux Maghrébines de notre corpus étaient très mal informées sur leur pays d'établissement. D'ailleurs, Zineb (IÉ) et Sabrina (IÉ), n'avaient pas (ou très peu) de contacts avec des personnes déjà établies au Québec. À cet égard, cet extrait illustre assez bien l'imaginaire migratoire que l'on peut retrouver chez certaines immigrantes :

« Pour nous quand on était [au pays d'origine], on entendait parler du Canada comme le plus beau pays du monde. Pis le meilleur pays dans le monde entier c'était le Canada. Depuis qu'on est petit, on le sait » (Zineb, IÉ).

C'est ainsi qu'elle n'était pas du tout préparée à vivre autant de difficultés :

« C'est sûr, comme je t'ai dit au départ, c'était pas ce qu'on croyait : qu'on va venir, on va trouver ça facile pis on va réussir rapidement. C'est ce que vous croyiez au début? Oui. Qu'on va trouver facilement un travail dans notre domaine. Il a fallu qu'on change de carrière pour qu'on puisse arriver. Tu vois c'est comme si on avait foutu toutes nos études à la poubelle. On a recommencé vraiment à zéro. Vraiment à zéro. Quand je dis à zéro c'est comme si tu sors du ventre de ta mère. C'est vraiment tu commences à zéro parce que tu n'as ni de famille, ni d'amis, parce qu'il n'y a pas de vrais amis. (...) Il y en a pas du tout, [alors] il faut compter sur soi. (...) Pis... au départ, bon c'est sûr qu'ils [ne] font pas de la bonne publicité. (...) Le Canada c'est sûr qu'ils font beaucoup de mauvaise publicité. C'est pour ça qu'on lâche nos jobs, qu'on lâche le travail là, qu'on lâche la famille, qu'on lâche la belle vie qu'on avait. Et qu'on vient ici parce qu'on croit qu'on va trouver meilleur. Oui tu trouveras meilleur, mais il faut travailler dur pour y arriver » (Zineb, IÉ).

Dans une situation de ce genre, on est vite confrontée à la réalité et l'idéalisation de départ se transforme en déception. Sabrina par exemple rêvait d'émigrer surtout dans l'optique de continuer ses études :

« Mais moi malheureusement là je suis déçue parce que oui ils demandent que la personne soit diplômée et tout, mais quand on arrive il y a des complications au niveau des équivalences, il y a des complications pour trouver un travail, il y a des complications pour... Alors, il y a beaucoup, beaucoup de choses que le gouvernement doit travailler là-dessus parce qu'ils compliquent beaucoup. Parce que quand on vient, on [ne] vient pas avec l'aide du gouvernement, non on vient avec nos économies. Alors, tu as tellement des attentes que bon, tu te dis, bon j'ai des bagages²⁸, et tout ce qu'on entend... [de] (...) l'extérieur. On entend tellement de choses qu'on a cru que normalement c'est le paradis, pis on va y aller. Pis tout le monde le dit, ah! l'endroit idéal pour continuer tes études ou pour réaliser ton rêve c'est au Canada. C'est pour ça qu'on a choisi [le] Canada, pas la France, pas la Belgique, pas les autres pays. On pouvait choisir n'importe lequel pays, [où c'est] (...) moins difficile (...) et que ce sera près [de notre pays d'origine]. Là, je suis vraiment loin. (...) Mais c'est choisi, j'ai choisi [le] Canada parce que tout le monde le dit bon si vous avez... avec vos bagages, avec tous vos diplômes avec tout, vous allez trouver aucun problème, dès les premiers mois vous allez trouver un travail. Alors, imaginez après cinq ans (...) mon mari il a commencé à travailler. Alors, c'est-à-dire, c'est pas... c'est pas un plateau d'or. (...) Il faut bouger... » (Sabrina, IÉ).

Les autres femmes interrogées, qui connaissaient toutes plus ou moins une personne déjà installée au Québec, n'ont pas démontré ce type d'imaginaire migratoire. D'ailleurs, cet élément exclut d'emblée les immigrantes parrainées qui, dès le début des formalités d'immigration, étaient en contact direct avec leur conjoint déjà installé au Canada :

« J'étais au courant au début. Je savais comment ça se passe. Il m'a dit que c'est très difficile. Pour lui, c'était une mauvaise expérience ici, surtout la première année, c'était vraiment très difficile pour lui. Il m'a dit : c'est très difficile, il faut être... patient » (Fatima, P).

C'est ainsi qu'à partir du discours de leur conjoint, les parrainées étaient en quelque sorte préparées à affronter un certain nombre de difficultés. Ce qui leur a permis d'avoir des attentes plus réalistes. Cependant, même si elles ne présentent pas une idéalisation irrationnelle du Canada, cela ne veut pas dire qu'elles sont très informées pour autant.

« Est-ce que vous aviez des informations sur le Québec avant d'arriver? (...) Hum... je savais que le Canada c'était froid, c'était la neige, c'était ceci. C'est l'accent (rires). On voyait des films... à la télé... Des films canadiens avec un accent, ça nous paraissait bizarre et tout. Et puis c'est tout, je ne connaissais pas vraiment. (...) Et mon amie qui habitait ici. (...) Le froid, elle parlait toujours du froid, mais

²⁸ Pour Sabrina, le terme « bagages » fait référence aux études et à l'expérience professionnelle.

quand l'été venait c'était beau. (...) C'était magnifique. Elle avait beaucoup apprécié et tout. Mais je ne connaissais pas beaucoup. Ni sur la politique, ni rien » (Nassima, P).

En effet, nous avons pu remarquer que la plupart des répondantes, peu importe leur catégorie d'immigration, se sont surtout informées sur le Québec et le Canada une fois sur place.

Finalement, il ressort de notre enquête que les femmes parrainées par leur mari semblent en général un peu mieux préparées que les femmes de la catégorie économique. Rappelons d'ailleurs qu'elles ont dès le départ une attitude très optimiste face à la migration, contrairement à d'autres immigrantes de notre étude. Qui plus est, il s'avère qu'elles ont eu la chance de bénéficier d'informations, de conseils et de propositions de la part de leur conjoint, sans avoir à y mettre beaucoup d'efforts. Fatima par exemple, à la demande de son mari, a apporté tout ce dont elle avait besoin pour passer sa première année au Canada sans avoir à dépenser. Donc, à notre avis, il y a là un autre facteur qu'il faut prendre en compte dans notre compréhension de ce que les femmes rencontrées ont vécu en immigrant au Québec.

4.3 CONDITIONS D'INSTALLATION AU QUÉBEC

Dans cette section, il est question de l'expérience des répondantes de notre étude en ce qui a trait aux conditions d'installation, c'est-à-dire aux circonstances d'habitation à l'arrivée. Selon le sociologue Anthony Giddens (1979), c'est par la possession de certaines *ressources* que les agents vont arriver à adopter des conduites stratégiques. Nos analyses ont révélé dans ce sens que plus les *ressources sociales*, dont disposaient les immigrantes et leur conjoint avant d'immigrer, correspondent à des *liens forts*, plus l'expérience des premiers jours au Québec sera vécue positivement. Comme nous l'avons déjà mentionné ailleurs, les *liens forts* font référence aux liens amicaux et familiaux proches, alors que les connaissances ou les relations éloignées constituent des *liens faibles* (Étienne et al. 2004). Chez les indépendantes économiques, deux informatrices seulement entretenaient personnellement, avant d'immigrer, des contacts avec des personnes qui habitent au Québec. Dans cinq cas sur sept, c'est donc le mari qui a organisé l'arrivée, soit en se débrouillant seul ou en utilisant stratégiquement ses ressources sociales.

Pour trois immigrantes de notre corpus, l'expérience de leur installation au Québec fut marquée par une absence totale de *ressources sociales* ou par des *ressources* basées sur

des *liens très faibles*. Pour ces femmes, il semble que l'arrivée au Québec a été plus éprouvante que pour d'autres.

Dans le cas de Férouze (É), elle et son conjoint n'avaient aucun contact social au Québec. C'est ainsi que le mari a fait le voyage plus tôt pour louer un appartement, alors que Férouze et leur jeune fils sont venus le rejoindre dix jours plus tard. À ce moment, l'appartement n'était pas encore meublé et elle a eu à dormir sur le plancher. De plus, c'était un tout petit logement, à un prix très élevé, alors qu'elle habitait dans une grande et luxueuse maison au Maghreb. Elle a donc trouvé cette expérience bien difficile, et elle dit avoir pleuré durant toute sa première nuit au Québec.

Également, Sabrina (IÉ) et son conjoint ne connaissaient personne au Québec, à part l'homme célibataire de 55 ans qu'elle avait rencontré sur internet. Ce dernier l'avait invitée à venir vivre chez lui avec son mari et leur fils.

« Mais je lui ai posé la question le premier jour, je lui ai dit ben pourquoi tu fais ça? C'est-à-dire quel est l'intérêt? (...) C'est simple, c'est seulement une expérience, j'ai jamais... Il n'avait jamais quitté [sa ville], il n'est jamais sorti, il n'a jamais voyagé. Et il est très réservé, il ne sort pas, il n'a pas d'amis. Il travaille la nuit et le jour il dort, il mange et "chatte" à l'ordinateur sans arrêt. Ca c'est son rythme, c'est ce qu'il fait, pas plus » (Sabrina, IÉ).

C'est ainsi que Sabrina a accepté son offre et s'est installée chez cet homme avec sa famille, dès son arrivée. Cependant, l'appartement ne lui plaisait vraiment pas: *« c'était juste une... moi je peux appeler même une baraque de chien. C'était tellement minuscule. C'était tellement dégueulasse »* (Sabrina, IÉ). Ils ont donc déménagé tous ensemble dans un 5 ½. Après un certain temps toutefois, la situation est devenue problématique :

« À la fin, c'était pas vraiment... J'oublie jamais tout ce qu'il a fait pour nous, mais malgré qu'il nous a fait du mal plus que du bien. Parce qu'à la fin, il nous a volé de l'argent et tout. (...) Il a commencé à nous demander de l'argent de temps en temps, de lui prêter de l'argent. Après, il nous a rien rendu. (...) C'est juste de l'argent alors c'est pas grave. Mais quand il a commencé à avoir des problèmes avec mon... à cause de mon fils, j'ai dit à mon mari on doit prendre une décision pour aller... (...) Parce que (...) ça le dérange. C'est quelqu'un qui est réservé, qui n'avait pas l'habitude d'avoir la maison [qui] bouge. Bien sûr un enfant... Malgré que mon fils c'est pas quelqu'un qui est trop turbulent. C'est un enfant normal point final. Mais j'ai senti que ça commençait à créer des problèmes. (...) Et à un moment donné, c'est comme il est tombé amoureux de moi » (Sabrina, IÉ).

Donc, après quelques mois de pénible cohabitation, elle a trouvé un autre appartement et elle y a emménagé avec sa famille.

Zineb aussi relate de nombreuses difficultés reliées à son installation au Québec. Comme Sabrina, elle avait également envisagé d'être hébergée par une personne qu'elle et son mari connaissaient très peu :

« On est restés une semaine chez un copain à lui, qui nous a virés par après... (rires) (...) Il nous a chassés de la maison. (...) C'était un copain à mon mari quand il était en France » (Zineb, IÉ).

C'est ainsi qu'ils ont dû chercher un appartement rapidement. Mais comme ils étaient nouvellement arrivés et qu'ils ne connaissaient ni la ville, ni les lois, trouver un appartement s'est avéré être une tâche complexe :

« Nous notre préoccupation... (soupir), au départ c'était de se trouver un appartement parce qu'il fallait se loger, trouver où se loger, et... on pouvait pas rester à l'hôtel parce que ça coûte cher ». « On devait avoir des références pour trouver un loyer, on n'arrivait pas à trouver facilement. On a trouvé un 1 ½, (...) au centre-ville qui était à 600\$ et [ils] nous ont chargé trois mois à l'avance parce qu'on n'avait pas de références. On l'a payé, on n'avait pas le choix, on avait un peu d'argent avec nous. (...) Mais on habitait dans un 1 ½... » (Zineb, IÉ).

Peu de temps après, un événement inattendu a forcé Zineb à trouver encore un autre appartement :

« Et là, un mois plus tard, je tombe enceinte que c'était pas programmé du tout ». « Mais là il fallait qu'on déménage [du] 1 ½, il fallait qu'on parte pour plus grand, parce que le nouveau bébé c'est pas dans un 1 ½... Et... le temps qu'on cherchait... Je me rappelle bien c'était... quand ils ont abattu le [World Trade Center)]. (...) C'était dans cette période-là, là on avait... on avait vraiment très peur ». « Alors, c'est ça donc... mon mari étudie. Moi je devais aller chercher un appartement parce que c'était moi qui devais aller chercher pas lui, lui il [n'avait] pas le temps. Alors, j'ai trouvé un 5 ½, (...) à St-Henri. (...) pis je ne connaissais pas le coin. Bon c'est pas grave, (...) on n'avait pas le choix. C'était un 5 ½ à 415\$, il était pas cher. Bon nous on restait dans un 1 ½ à 600\$. Là la propriétaire du du du... (...) elle nous a un peu comme empoisonné la vie. Elle nous a dit : vous cassez votre bail. Nous on savait pas ça. Pour le 1 ½, la propriétaire de l'immeuble nous a dit qu'il faudrait lui payer trois mois de loyer, parce qu'[on cassait] le bail. (...) Bon on a déménagé, on lui a donné trois mois de loyer parce qu'on voulait pas de confrontation, on voulait avoir une bonnes références quand même » (Zineb, IÉ).

Ces quelques lignes témoignent des épreuves que Zineb a dû affronter lors de son installation au Québec. Elle est d'ailleurs l'informatrice qui a connu le plus de complications liées au logement et elle fait aussi partie de celles qui avaient le moins de ressources sociales à son arrivée.

À l'inverse, les premiers temps au Québec se sont passés sans complications particulières pour deux autres immigrantes de notre corpus, malgré qu'elles-mêmes ne

connaissaient personne au pays. Donia et Amel ont toutes les deux profiter des *ressources sociales* de leur conjoint, qui avaient déjà des amis établis à Montréal. Dans leur cas, elles ont pu aller vivre dès le premier jour dans un appartement qui avait été loué spécialement pour eux.

Les deux femmes de la catégorie économique, qui ont vécu le plus facilement leur installation, sont celles qui avaient des *ressources sociales* basées sur des *liens forts*, soit amicaux ou familiaux avec une personne qui résidait déjà au Québec. Ces dernières ont donc pu habiter temporairement chez ces personnes avant de se louer leur propre appartement. C'est le cas entre autres d'Aroua.

« Ici, j'ai été chez sa sœur. Ah oui, sa sœur était ici? Il a trois sœurs ici. Une, elle est à Toronto et deux qui sont ici. Donc sa grande sœur, ça faisait cinq ans qu'elle était là quand on est venus ici. (...) Une semaine après, elle part [dans notre pays d'origine] en vacances. Donc elle nous laisse la maison. (...) Puis ils ont cherché avec nous [un logement dans le même quartier]. (...) Grâce à une vente de garage, parce qu'en juin normalement les baux ils sont tous signés. Donc, ils vont à une vente de garage, il y a mon mari qui accompagne son beau-frère, juste pour voir, pour faire une sortie. Puis il demandait : c'est combien les stores là-bas? Il lui a dit comment ça tu achètes un store? Tu n'as même pas encore une maison. Il dit non c'est juste pour voir...(rires) C'est mon mari... Le beau-frère lui dit ça pis le vendeur là, c'est un italien : vous cherchez une maison? Oui. (...) Justement, j'ai un 4 ½ ici à louer. Il y avait ni pancarte ni rien. (...) Un grand 4½ au demi sous-sol. C'était très beau, grand, en bon état. On le prend. (...) Et on a acheté toutes nos affaires, on les a laissées dans l'appartement. (...) On a peinturé notre appartement et y'a mon autre beau-frère qui nous a aidés à peindre l'appartement. On a installé petit à petit toutes les affaires qu'on avait achetées, toute la vaisselle. Ensuite, je suis partie dans mon appartement, j'ai tout nettoyé chez ma belle-sœur, et voilà. Combien de temps vous êtes restés chez votre belle-sœur? Peut-être trois semaines, comme ça » (Aroua, IÉ).

Toria également est allée vivre pendant un mois chez une amie qu'elle avait rencontrée en France :

« Je suis arrivée chez une amie, j'ai passé les premiers temps chez elle. (...) C'est une amie que vous aviez [dans votre pays d'origine]? Je l'ai rencontrée en France. Et elle, elle était prête à venir quoi. Elle a fait une démarche et tout ça. Elle m'a dit : pis voilà moi je veux y aller, je m'installe et on garde contact pis on verra quoi. Donc, c'est comme ça. Elle est arrivée elle la première et puis pendant une année on a gardé contact. Pis elle me racontait un petit peu comment ça s'est passé pour elle. Bon elle, aussi, elle avait de la famille ici. C'est sa famille qui l'avait hébergée au début et petit à petit elle a fait sa vie. Donc moi quand je suis venue, c'était chez elle que je me suis rendue et puis voilà donc... Et après j'ai commencé à chercher le loyer toute seule » (Toria, IÉS).

Pour la plupart des femmes parrainées, l'arrivée et l'installation au Québec a été une expérience très positive, un peu comme Toria et Aroua, qui ont trouvé des personnes prêtes à les recevoir. Leur expérience est surtout caractérisée par le fait qu'elles viennent rejoindre un conjoint, et donc un lien *très fort*, qui est déjà bien installé au Canada. Elles n'ont donc pas à trouver un appartement, à le meubler ainsi qu'à y déménager. En effet, tout est déjà en place pour les accueillir :

« Est-ce que c'était un bel appartement? Oui, j'avais un 4 ½ à ce moment-là. On était deux pis il a pensé lui à la troisième chambre pour... pour le bébé qui va venir dans l'avenir. (rires) Oui? Vous étiez pas enceinte encore à ce moment-là? Non. Non, pas encore » (Mouna, P).

Également, Imen a vécu son installation sans difficulté majeure, comme cet extrait le prouve :

« *Il était installé, il avait un job. (...) Il avait déjà sa voiture, (...) un beau logement, bien meublé, dans un endroit vraiment... (...) C'était un endroit vraiment calme et beau. (...) J'ai aimé l'environnement, j'ai aimé les voisins* » (Imen, P).

Finalement, l'installation au Québec de nos répondantes peut fortement varier en fonction des *ressources sociales* qu'elles et leur conjoint avaient avant d'immigrer. Même si la plupart des immigrantes économiques ont trouvé un toit à leur arrivée, Toria et Aroua ont vécu plus facilement cette étape, grâce à l'intimité de leurs liens avec des résidents du Québec. Il ne fait nul doute cependant, que les femmes parrainées arrivent vraiment dans un contexte privilégié comparativement à la majorité des autres femmes de notre recherche. C'est donc un autre élément qui a contribué à notre avis au fait qu'elles ont vécu plus facilement leur expérience de la migration.

4.4 ACCÈS À L'INFORMATION (OU AUX RÈGLES)

L'accès à l'information est un enjeu de première importance et surtout pour les immigrants qui doivent apprendre à fonctionner dans un tout nouveau milieu social. Pour Giddens, en plus des *ressources*, l'action des agents est également relative au savoir que ceux-ci ont sur les *règles* d'une société donnée. Les règles correspondent aux différentes informations qui permettent d'agir efficacement, soit d'une façon générale ou afin d'arriver à un but précis. L'analyse de nos entretiens a révélé que cet aspect a eu une grande influence sur l'expérience migratoire des participantes de notre étude. Encore une fois, on remarque une grande variabilité des expériences : alors que certaines témoignent d'une

grande facilité à ce niveau, d'autres peuvent avoir vécu une expérience plus ou moins négative.

Voyons maintenant en quoi l'accès à l'information²⁹ dépend fortement des *ressources sociales* pré-migratoires dont disposent les immigrantes et leur conjoint, comme c'était aussi le cas pour les conditions d'installation.

4.4.1 LES RESSOURCES SOCIALES

Certaines femmes peuvent vivre très difficilement le fait d'apprendre à fonctionner au Québec et à utiliser efficacement les ressources disponibles. Les informatrices qui ont été les plus touchées par ce problème sont évidemment celles qui avaient le moins de contacts sociaux au Québec lorsqu'elles ont immigré. L'exemple de Zineb est assez saisissant à ce sujet. Dans son cas, l'ensemble de son discours tourne autour des nombreuses difficultés occasionnées par le fait qu'elle et son conjoint étaient mal informés. Et pour cause, rappelons qu'ils ne connaissaient personne à Montréal à leur arrivée, à part un ami de son mari chez qui ils s'étaient d'abord installés avant que ce dernier les mette à la porte :

« Il a promis de nous aider pis de... une fois qu'on va venir au Québec. Alors, c'était pas le cas. Il nous a pas aidés, il nous a rien informés. C'était le seul qu'on connaissait à Montréal. Alors donc on n'avait pas... on n'avait personne. On [ne] connaissait personne, donc on comptait sur nous » (Zineb, IÉ).

Trois mois après son arrivée, Zineb a commencé à être malade et comme cette dernière n'avait pas d'amis ou de relations au Québec, elle ne savait pas du tout où se diriger.

« J'étais malade toute la nuit, j'étais trop, trop, trop malade et là je devais aller voir le médecin. Je ne savais pas où aller. Aller à l'hôpital, aller quoi? Pis là je vois le concierge de l'immeuble. (...) Et là je lui ai dit : est-ce qu'il y a un hôpital à côté, un cabinet de (...) généralistes? Je croyais comme [dans mon pays d'origine] là, tu vois... les cabinets privés et tout. Il dit non, non, non, non... (...) Il faut que tu partes au CLSC. J'ai dit : c'est quoi ça? Il m'a dit : au CLSC (...) c'est comme un hôpital, mais c'est pas un hôpital. Tu peux trouver un médecin sur place pis c'est lui qui t'oriente où aller. Alors... là il m'a montré le CLSC le plus proche » (Zineb, IÉ).

²⁹ Il est question ici des connaissances acquises surtout une fois arrivée au pays. Nous avons déjà traité de la recherche d'informations avant d'émigrer, à partir du pays d'origine. Les informations qu'elles avaient à ce moment-là étaient de natures assez générales et leur permettaient de savoir un peu à quoi s'attendre, mais pas de fonctionner adéquatement au Québec.

De plus, comme cette informatrice avait un imaginaire migratoire très idéalisé, elle croyait que le Canada était « *un pays de sécurité* » (Zineb, IÉ) où il n'y avait pas d'endroits moins fréquentables ou de personnes à éviter. Celle-ci, qui s'est finalement fait voler son sac à main, nous explique en quoi cette situation résulte de son manque d'informations :

« C'est comme on [ne] croyait pas qu'on allait rencontrer... parce que nous autres on faisait attention [dans notre pays d'origine] les coins qu'il [ne] faut pas aller, les moments aussi, la nuit et tout ça, parce qu'on sait qu'il n'y a pas de sécurité et tout. Quel genre de type qu'on [ne] doit pas s'arrêter pour parler avec ». « Alors, au départ quand je suis venue ici, (...) je ne faisais pas la différence entre un "junckie" et une bonne personne. (...) Pour moi un "junckie", il m'arrête dans la rue pour me demander 25¢, je m'arrête et je jase avec lui. Pis une fois que je me suis faite agressée, c'est là où j'ai constaté qu'il ne faut parler à ce genre de personne. Tu vois alors je ne connaissais pas c'était qui la bonne personne et c'était qui la mauvaise personne » (Zineb, IÉ).

Par ailleurs, Zineb ne connaissait pas l'aide sociale, les organismes d'aide, les épiceries moins chères, les magasins de meubles usagés, etc. Ils ont donc connu « *la misère* » (Zineb, IÉ) durant leur première année au Québec et ils ont vécu cette période très difficilement.

« Quand tu trouves personne qui t'aide au départ... c'est trop difficile. Il y en a qui viennent et qui trouvent déjà de la famille d'établie ici, alors ils trouvent ça super, pas mal. (...) La famille a trouvé un loyer pour eux ou un job (...), pis je suis contente de ça. Mais il y en a comme nous autres... Nous on a connu beaucoup de difficultés, beaucoup beaucoup beaucoup de difficultés au départ. On était mal informés, on savait pas beaucoup de choses, on trouvait personne pour nous aider » (Zineb, IÉ).

L'expérience migratoire de cette femme a donc été parsemée de difficultés inattendues, principalement dues à son manque d'informations et de *ressources sociales* à son arrivée.

À l'opposé, on se doute bien que les femmes parrainées de notre recherche ont vécu une expérience qui diffère beaucoup de ce que Zineb a pu vivre. D'une manière générale, on peut affirmer que ces dernières semblent toutes assez bien informées. Aucune n'a mentionné de difficultés à cet égard. Dans ce sens, il est clair que cela est dû au fait d'avoir un conjoint qui est déjà bien informé sur le pays d'accueil et sur les règles qui permettent d'y fonctionner stratégiquement : « *Mon mari m'a appris beaucoup de choses bien sûr sur le Québec et tout, parce qu'il était là bien avant moi. Et il m'a parlé de beaucoup de choses et tout* » (Nassima, P). Dans ce contexte, ce qui paraît évident pour certaines peut l'être moins pour d'autres. C'est ainsi qu'en comparaison de ce que Zineb (IÉ) a vécu, nous

avons été surprises par les paroles de Nassima. En effet, cette parrainée nous explique qu'aller au CLSC relevait d'« *un fait* » pour elle :

« Puis quand vous avez accouché, vous avez fait affaire avec le CLSC, mais qui vous a dit au juste qu'il fallait faire affaire avec le CLSC? C'est un fait. Ben quand je suis venue ici... quand...dans... Hum... l'accouchement... Oui mais qui vous a dit : au Québec, si vous avez besoin d'aide, il y a le CLSC? Hum... mon médecin, l'hôpital... Bon moi j'allais [au] CLSC aussi. Je suis partie [au] CLSC de moi-même. J'ai pris des brochures, je me suis renseignée. J'allais souvent [au] CLSC pour me renseigner sur des choses » (Nassima, P).

Il importe de souligner que Nassima est au Québec depuis déjà plusieurs années. Celle-ci, qui, dès son arrivée, avait près d'elle un conjoint pour la renseigner, ne semble plus se souvenir très bien des circonstances dans lesquelles elle a appris à fonctionner au sein de la société québécoise, comme nous l'a démontré la dernière citation à propos du CLSC. Ceci met en évidence les profondes différences qui existent entre les informatrices parrainées et celles qui n'avaient aucun lien social lorsqu'elles ont immigré.

D'ailleurs, les indépendantes économiques, qui avaient accès à certaines *ressources sociales* pour apprendre à connaître les règles, ont vécu avec beaucoup plus de facilité leur établissement. Prenons d'abord l'exemple d'Aroua, qui a eu la chance d'être aidée par la famille de son mari. Dans son entrevue, cette femme n'a rapporté aucun problème lié de près ou de loin à un manque d'information, ses propos supposent plutôt tout le contraire :

« Ça a été facile pour nous pour démarrer ici. On n'a pas beaucoup... Surtout parce qu'on a trouvé son beau-frère et sa sœur. (...) Ils nous ont montré tout ce qu'il faut faire, ce qu'il faut pas faire ». « Donc globalement comment avez-vous trouvé votre migration, finalement? Je vais te dire une chose, pour moi ça a marché comme sur des roulettes. J'ai rencontré aucune difficulté dans tous les domaines » (Aroua, IÉ).

Pour Amel aussi, les ressources sociales pré-migratoires de son mari lui ont permis d'apprendre à connaître les règles. Cet extrait suppose qu'elle n'a pas vraiment eu de difficultés à ce niveau jusqu'à maintenant :

« Puis comment vous avez su qu'il fallait aller au CLSC au début? Ah c'est mon mari qui s'est renseigné. Ah avec ses amis à lui? Voilà, c'est eux. Ils sont déjà anciens ici, alors ils connaissent tout. Ils lui ont donné des informations, comment faire ceci, comment faire cela. Comment faire pour avoir un médecin de famille » (Amel, IÉ).

Toria, quant à elle, n'a eu aucune complication particulière au niveau du savoir sur les règles. D'ailleurs, accéder à l'information semble être une chose tout à fait évidente pour elle :

« C'est vrai que je t'ai dit comme tout à l'heure, je t'ai dit qu'il y a beaucoup... un accès très facile à l'information ici. (...) J'ai envie de chercher une information, je tape sur Internet, je trouve tout. J'ai tout ce qu'il faut. Je fais 411, j'ai tous les renseignements que je désire. Moi, personnellement, ça me pose pas beaucoup de problèmes » (Toria, IÉS).

N'oublions pas dans ce sens que celle-ci connaissait préalablement une bonne amie au Québec chez qui elle a été habiter au cours du premier mois. Ce fait a probablement joué un rôle important même si Toria ne le reconnaît pas directement.

Ainsi, nous venons d'exposer de quelle façon les *ressources sociales* pré-migratoires ont pu marquer positivement les premiers mois au Québec pour certaines informatrices. Celles qui ont connu une mauvaise expérience à ce sujet vont toutefois dépasser cette période. En effet, on constate qu'après un certain temps, les femmes qui n'avaient pas ou peu de *ressources sociales* au départ vont apprendre d'une manière ou d'une autre à connaître les règles. Certaines comme Zineb vont entre autres apprendre par elle-même :

« Donc on a appris pas mal de choses [au] fur et à mesure (...) chaque année. (...) Même des fois on comprenait plus des choses sur les lois, les gouvernements que des fois des Québécois. (...) Tu vois, on était mieux informés parce qu'on cherchait l'information, on voulait savoir, on ne voulait pas se faire avoir. On est dans un nouveau pays, on n'a pas été informés, on n'a rien, on a eu de la difficulté la première année. Mais après [tu sais] on a fait l'effort, on a été tous les jours sur Internet, on appelait les centres d'appel, les renseignements, les informations » (Zineb, IÉ).

Pour d'autres, cet apprentissage relève de leurs études ou de leur entrée sur le marché du travail, comme en témoigne ici Donia :

« Est-ce que vous avez été dans des organismes communautaires, des groupes de femmes, depuis que vous êtes arrivée ici? Non. Pourquoi? Je [ne] connaissais rien. Non, franchement. Et personne ne m'a orientée. Jusqu'à... oui maintenant (...) mon travail et mes études m'ont permis de connaître pleins de ressources, pleins d'organismes aussi que je ne connaissais pas » (Donia, IÉ).

Également, au fil des mois, les immigrantes (et leur conjoint) vont rencontrer des gens et créer de nouveaux liens sociaux. Certaines interlocutrices ont en effet témoigné d'une entraide de type informationnel au sein de la communauté maghrébine. C'est

d'ailleurs de cette façon que Zineb (IÉ) a su comment obtenir du chômage à la suite d'une mise à pied. D'autres nous ont mentionné avoir trouvé une place libre dans une garderie grâce à cette solidarité :

« *Est-ce que vous avez eu de la difficulté à trouver une garderie? C'est par le biais d'un ami, c'est lui qui nous a dit : il y a une place de libre. On y est allés directement, on a trouvé une place. On a pas eu beaucoup de... on a pas attendu longtemps. Est-ce que c'est le même ami qui a trouvé le logement? Non, non, non c'est un autre. C'est quelqu'un d'autre que mon mari a connu ici. Lui il a connu... parce qu'il sort à la mosquée et tout ça, il a connu un peu plus de monde que moi* » (Amel, IÉ).

C'est aussi le cas de Nassima, lorsqu'elle travaillait au début à la boucherie arabe de son mari :

« *Est-ce que ç'a été difficile de trouver une garderie? Hum... non. Vous savez pourquoi? Parce que j'ai des clientes. (...) Et au début ma fille était dans une garderie... familiale, parce que c'était une cliente chez moi et elle m'a dit j'ai une garderie et si vous connaissez des parents qui... ça tombait bien [pour] ma fille. (...) Donc, avec vos contacts au magasin c'était plus facile. C'est ça, c'était plus facile. Pleins de choses étaient plus faciles oui* » (Nassima, P).

En plus des *ressources sociales*, d'autres types de *ressources* peuvent aussi fournir des informations importantes.

4.4.2 LES RESSOURCES GOUVERNEMENTALES

La connaissance de certaines règles peut également se faire par l'intermédiaire de *ressources gouvernementales*. Nous entendons par ce terme les différents services d'information offerts par la société. Ces ressources peuvent être soit destinées spécialement aux immigrants ou à l'ensemble de la population.

Comme nous l'avons vu, certaines des répondantes ont eu beaucoup plus de difficultés que d'autres pour apprendre à connaître les règles. C'est ainsi que pour faciliter le processus d'établissement des immigrants, le gouvernement a mis en place, au cours des dernières années, des sessions d'information. Précisons ici que cette formation d'une semaine est gratuite et ouverte à tous les nouveaux arrivants, sans discrimination d'âge, de sexe ou de statut d'immigration³⁰. Ces mesures d'aide n'étaient cependant pas en place lorsque la majorité des répondantes ont immigré. Seulement deux d'entre elles, arrivées

³⁰ Ces précisions sur l'accessibilité de cette formation sont ici nécessaires pour faire écho aux études citées au premier chapitre sur les femmes parrainées. Certains de ces textes affirmaient que ces dernières n'étaient pas admises à certaines mesures d'aide, car elles n'étaient pas destinées au marché du travail.

après 2003, nous ont mentionné y avoir participé. Toria (IÉS) précise ici en quoi cela consistait :

« Moi j'ai fait la première semaine en MRCI, au Ministère de l'Immigration. Ils font une semaine d'accueil. En fait, quand on arrive à l'aéroport, (...) on passe au service d'immigration, ils nous donnent un rendez-vous pour rencontrer un agent d'emploi. (...) Et voilà donc je me suis rendue une semaine après mon arrivée. (...) Et ça se passait chaque matinée de 8h00 à 12h00, pendant une semaine. Donc, on nous expliquait un petit peu la vie ici au Canada. Les points les plus importants à connaître, les perspectives, les choses qu'on peut rencontrer qui peuvent être aidantes. Voilà, des choses quand même qui étaient assez intéressantes. (...) Et puis c'est là où on m'a remis finalement les adresses des écoles, entre autres pour les cours d'anglais là. (...) Pis les adresses des universités, pour les gens qui veulent faire des formations. Pour les gens qui veulent donc chercher un emploi, donc les différents organismes d'aide. (...) Les organismes communautaires qui offrent de l'aide pour les immigrants » (Toria, IÉS).

Le discours de cette femme nous laisse d'ailleurs croire qu'elle a surtout utilisé des *ressources gouvernementales* pour acquérir de l'information. En effet, à ce sujet, celle-ci fait rarement référence à ses *ressources sociales*. Ce qui n'est toutefois pas étonnant si l'on prend en compte que les difficultés significatives pour Toria sont davantage reliées au marché du travail. Cela nous amène à considérer le fait que ce type de ressource est en effet plus approprié lorsqu'il est question d'informations spécialisées au sujet des études et de l'emploi :

« Pis moi j'étais beaucoup plus au CJE, le centre jeunesse emploi. Ça, c'est un organisme qui est destiné aux jeunes de 25-35 ans. Et voilà donc il y a une personne qui peut te rencontrer. Un agent d'emploi qui te rencontre et qui voit un petit peu selon tes motivations, selon ce que tu veux, il t'explique un petit peu ton cheminement. Ça moi je trouve que c'est très aidant, vraiment, vraiment » (Toria, IÉS).

De plus, cette dernière nous dit avoir utilisé les *ressources* de certains organismes communautaires qui viennent en aide aux immigrants dans leur recherche d'emploi. Elle a entre autres participé à des sorties réservées aux immigrants, dans différentes régions du Québec, afin qu'ils visitent des entreprises et distribuent leur curriculum vitae. Sabrina aussi a utilisé des ressources semblables, afin de savoir de quelle façon s'y prendre pour arriver à ses objectifs professionnels.

Toutefois, il s'avère que très peu d'informatrices rencontrées ont mentionné avoir utilisé ces ressources; deux seulement parmi les indépendantes économiques et deux autres qui sont parrainées. Dans ce sens, Fatima (P) est la seule des quatre femmes parrainées qui

a suivi la semaine d'information donnée par le MRCI, car elle est arrivée plus récemment que les autres. Également, Mouna (P), qui a fait des études et occupe présentement un emploi, est la seule parrainée à avoir consulté un agent d'emploi :

« Après, j'avais une rencontre avec un agent (...) pour l'emploi, les gens qui aident pour chercher de l'emploi. C'est ça pour m'expliquer, parce que ben au début quand je suis arrivée, ils m'ont donné un rendez-vous avec cet agent là pour m'expliquer ce que je veux, d'après ce que je veux, comment on peut faire pour accéder à ce travail. Puis il m'a donné le cheminement que je peux suivre selon mes objectifs. Mon objectif c'était de travailler dans les garderies, être éducatrice. Puis je lui ai dit, je lui ai expliqué qu'est-ce que j'ai comme diplômes, comme formation et tout et mon objectif c'est ça. Puis il a cherché et tout et il m'a montré le chemin le plus court pour que j'accède au travail. C'est ça ce que j'ai fait » (Mouna, P).

Finalement, comme il a été question dans le cadre théorique, la connaissance sur les règles générales d'une société donne à l'immigrante un *pouvoir* indéniable sur sa vie en lui permettant d'agir stratégiquement. Nous avons démontré que certaines femmes de notre corpus n'ont eu aucune difficulté à apprendre les règles et à accéder à l'information dont elles avaient besoin, alors que d'autres ont eu beaucoup plus de problèmes à ce sujet. Dans plusieurs cas, les *ressources sociales* pré-migratoires, basées sur des *liens forts*, vont être garantes de l'accès à l'information. Et cela va influencer d'une façon significative le niveau de facilité ressenti lors de l'établissement au Québec.

4.5 INTÉGRATION SOCIALE

Les entretiens ont démontré que l'intégration sociale est un autre aspect notable pour les répondantes. D'ailleurs, en plus de faciliter l'établissement et l'accès à l'information, les ressources sociales assurent un soutien émotionnel, physique et matériel qui peut être très utile (Dandurand et Ouellette 1992; Fortin et Renaud 2004; LeGall 2005; Mossière 2006). Nous l'avons dit, les liens sociaux constituent une source d'information essentielle pour les femmes de notre échantillon. À présent, portons notre intérêt sur l'apport de ces liens au niveau moral, affectif et émotionnel.

Ce type de soutien semble d'autant plus important pour la plupart des interlocutrices, pour qui la séparation et l'éloignement de la famille ont été et sont toujours des épreuves assez difficiles. Nous en avons d'ailleurs déjà discuté lorsqu'il était question de la préparation de l'immigrante à émigrer et à quitter sa famille. Dans ce sens, se créer un nouveau cercle d'amis au Québec devient un enjeu majeur, qui aura des répercussions importantes dans la vie de ces femmes.

Une fois de plus, certaines tendances qui semblent relatives au statut d'immigration se dégagent des entretiens. En général, il apparaît que les parrainées que nous avons rencontrées vont plus facilement s'intégrer au niveau social. La plupart vont en effet se tourner vers le réseau social de leur mari, comme en fait mention Imen à ce sujet dès la première minute de l'entrevue :

« Bien sûr, quand je suis arrivée, j'étais toute seule. Je ne connais pas [le] Canada, je ne connais pas personne, sauf mon mari. (...) Alors, j'essaie de faire des contacts, trouver des amies, à travers mon mari, c'est-à-dire surtout avec les femmes des amis de mon mari » (Imen, P).

Dans le même sens, l'exemple de Nassima démontre que cette dernière s'est intégrée naturellement aux amis de son époux :

« Est-ce que vous aviez des amis ici avant d'arriver? (...) J'avais un ami à mon mari qui habitait la même ville que moi. Il était déjà installé lui ici. (...) Je le connaissais avant. Et puis mon mari m'a présenté ses amis à lui et qui sont devenus mes amis. Puis y'avait mes belles-sœurs à Québec. Elles sont installées à Québec. Elles sont mariées, elles ont leurs enfants et tout. Donc, j'étais pas tellement dépaysée quoi » (Nassima, P).

En plus de bénéficier du réseau social de son conjoint, Fatima a aussi profité de ses cours d'anglais pour se lier d'amitié avec d'autres femmes de la même origine qu'elle.

« Au début, pour adapter, pour intégrer ici, qu'est-ce que je faisais... [j'ai] fait une petite formation pour apprendre l'anglais. Ça [a duré] presque six mois ». « Quand vous êtes arrivée ici est-ce que vous connaissiez des gens? Ici? Oui. Oui, oui, c'est les amis de mon mari. C'est ça oui, je les connais, les amis de mon mari. Et quand j'étais... quand j'ai fait la formation pour apprendre l'anglais, j'ai fait des connaissances avec des amies, des amies [de mon pays] » (Fatima, P).

Pour ces trois parrainées, s'intégrer socialement s'est fait d'une façon assez semblable ainsi qu'assez facilement. Il semble, cependant, que ces dernières n'ont pas toutes accès au réseau social de leur mari. Dans ce contexte, se faire des amis peut être un peu plus compliqué et peut nécessiter davantage d'efforts. C'est ainsi que certaines peuvent décider d'avoir une approche active en allant à la rencontre de personnes inconnues. Mouna (P) par exemple, nous raconte que lorsque son mari était au travail, elle partait à la découverte de la ville et de ses habitants :

« Je prends la carte d'autobus, je me promenais à Montréal. Chaque fois, je suis à une station, je circule partout, j'essaie de parler avec le monde... Si je [ne] connais pas l'endroit, je demandais à une personne. J'essaie de connaître un petit peu... l'environnement, l'entourage et tout ». « Vous vous promeniez comme ça là par

hasard? C'est ça, je me promène, je prends par exemple cette rue-là, je regarde qu'est-ce qui est écrit, c'est quoi ça, j'entre regarder et je sors. (...) J'ai vu Centraide, je suis entrée » (Mouna, P).

C'est de cette façon qu'elle a rencontré quelques personnes, qui sont par la suite devenues de bonnes amies.

Parallèlement, certaines femmes de la catégorie économique ne semblent pas avoir vécu de complications particulières à ce sujet. Toria, par exemple, qui connaissait déjà quatre ou cinq personnes au Québec à son arrivée, a fait plusieurs autres rencontres par l'intermédiaire d'un cours d'anglais.

« En arrivant ici, je me suis fait quand même beaucoup, beaucoup d'amis. Parce que j'ai pris au début, (...) avant de commencer là mes cours à l'université, j'ai pris des cours d'anglais. Et là c'était... des cours qui étaient destinés beaucoup plus aux immigrants. Donc on se rencontrait avec pas mal d'immigrants et là j'ai rencontré énormément de personnes de ma communauté, régulièrement. Et donc ça y est. Et donc voilà, j'ai commencé à me faire un petit réseau par exemple » (Toria, IÉS).

Aroua quant à elle, n'a mentionné aucune difficulté à ce niveau, au contraire se faire des amies semble très facile pour elle.

« Est-ce que vous avez fréquenté des associations ou des groupes de femmes depuis que vous êtes au Québec? Non. Pourquoi? Je voyais pas l'utilité Non? Non, j'avais pas besoin de ça. D'accord. Donc vous avez rencontré des amies ailleurs? Depuis que je travaille comme responsable de service de garde, on se rencontre dans les bureaux coordonnateurs quand on fait des réunions. Et on se fait des amies. C'est ça, par cet intermédiaire. Et les femmes des amis à mon mari, on se rencontre aussi. Est-ce que ç'a été facile au début de faire des contacts avec les gens? (...) C'était très facile. Oui, oui. (...) C'était aussi dans le voisinage. (...) Là où j'habite, je me fais des amis. Donc depuis que j'ai déménagé ici, on se parle au téléphone. (...) Je suis en train de me faire d'autres nouvelles amies là » (Aroua, IÉ).

Pour d'autres indépendantes économiques, au contraire, l'intégration sociale semble avoir été très difficile au début. C'est surtout le cas pour celles qui ne connaissaient personne au Québec lorsqu'elles ont immigré, et qui en plus avaient la charge de leurs enfants à temps plein, soit parce qu'elles sont arrivées en été ou parce que les enfants étaient très jeunes. Avec les enfants, Donia et Amel avaient très peu de temps libre pour faire de nouvelles rencontres durant leurs premiers mois au Québec. Nos données indiquent que cet élément est assez important pour comprendre l'expérience de ces dernières.

« Moi personnellement je ne connaissais personne. Personne, personne, personne. (...) Alors, j'étais toute seule. Moi, les enfants et puis [leur] père et c'est tout. Je ne connaissais personne au début. Là je me suis vraiment ennuyée, ennuyée pendant les deux premiers mois. C'était la catastrophe! » (Amel, IÉ).

Le mari d'Amel, qui entretenait déjà des liens amicaux avec d'autres personnes au Québec, avait aussi la chance de se faire des contacts à la mosquée par exemple, contrairement à son épouse :

« Lui il a connu... parce qu'il sort à la mosquée et tout ça, il a connu un peu plus de monde que moi. Il a eu plus de facilité? C'est ça plus de facilité à parler, à rencontrer les gens. Alors que moi, moi j'ai été obligée de rester avec les enfants au début. Ils étaient toujours avec moi. Je ne connaissais personne » (Amel, IÉ).

Lorsque ses trois enfants ont été à l'école et à la garderie, l'informatrice a pu se trouver un petit travail, par le biais d'un organisme communautaire près de chez elle :

« Pis quand ils sont allés à l'école? Quand ils sont allés à l'école ben là je ne connaissais personne encore. Alors, c'était en septembre. Il a fallu attendre au mois d'octobre, là je suis entrée [dans un organisme communautaire]. J'y suis allée comme... j'ai travaillé comme monitrice à l'école. Là, j'ai connu quelques personnes. (...) Est-ce que vous étiez contente d'avoir trouvé ce travail? Bien sûr, j'étais contente de sortir! (rires) Rencontrer des gens, pouvoir parler. Bien sûr j'étais très contente. Est-ce que vous avez rencontré des amies? Oui j'ai rencontré des amies, plusieurs personnes. Ça change! Que de rester toujours à la maison » (Amel, IÉ).

On note dans cette citation toute l'importance qu'Amel accorde à son insertion sociale. Dans son cas, ce sont des motivations sociales qui l'ont poussée à travailler, dans le but de contrer son isolement. Les raisons d'ordre économique semblent secondaires pour elle.

Ainsi, comme nous le démontre l'expérience d'Amel, la charge de s'occuper des enfants peut empêcher certaines femmes de rencontrer d'autres personnes. Mais c'est surtout durant les premiers temps au Québec que des difficultés de ce genre sont répertoriées. Après quelques mois, les femmes trouvent une garderie pour les plus jeunes et les plus grands retournent à l'école. Ainsi, les obligations familiales étant moins grandes, ces dernières vont avoir la possibilité de créer des liens grâce à des activités scolaires, professionnelles ou associatives.

Donia, qui témoigne aussi d'un manque au niveau social, est d'ailleurs arrivée avec deux enfants en bas âge, soit trois ans et cinq ans :

« Je suis une femme que j'aime travailler. Je suis très sociable, j'aime les gens, j'aime parler. (...) C'est ça que j'ai trouvé très difficile, que tout le monde était rapide, rapide, rapide, personne disait bonjour à personne. Je [ne] connaissais personne, je connaissais mon appartement, pis l'épicerie, pis ramener les enfants. C'est ça que j'ai trouvé très très difficile » (Donia, IÉ).

Le fait d'avoir des enfants semble avoir ralenti l'insertion sociale de Donia. Cependant, après un certain temps, avoir des enfants peut aussi faciliter la formation de liens sociaux. Donia raconte que par deux fois elle a fait la connaissance d'amies lorsqu'elle était au parc avec les enfants. C'est aussi le cas de Nassima :

« De quelle façon en général vous avez rencontré vos bonnes amies? Par l'intermédiaire de l'école... l'école, les enfants. Ils s'invitent [pour] les anniversaires, bon on commence comme ça. (...) De la garderie pis ça reste. Parce qu'il y a des enfants qui sont restés avec mes enfants depuis la garderie à l'école » (Nassima, P).

Sabrina, pour sa part, ne connaissait personne d'autre que l'homme de 55 ans chez qui elle a été habiter. Elle mentionne donc qu'elle a eu quelques problèmes pour rencontrer des gens au début. Cependant, comme son fils était d'âge scolaire et qu'elle ne l'avait pas avec elle à temps plein, elle a pu élaborer certaines stratégies. Elle a donc essayé de se faire des amis d'abord à l'école.

« À propos, les gens ils sont très individuels ici. C'est le contraire de chez nous. Et ça, j'ai trouvé beaucoup de la misère au début. (...) Pis il y a des gens qui viennent te parler, te demander pour le voile, etc. Tu commences... Surtout avec les professeurs, moi j'ai commencé. Je trouvais ça plus agréable et c'était même plus intéressant. Parce que premièrement les professeurs [ils sont] presque [du] même âge que moi. Et ils savent beaucoup de choses » (Sabrina, IÉ).

De plus, cette dernière a aussi utilisé une stratégie semblable à celle de Mouna pour assurer son intégration sociale :

« Moi j'ai dit la première des choses [qui va] m'aider (...) pour m'intégrer, pour m'adapter (...) c'est de commencer à contacter tous les organismes. Je connais presque tous les organismes [d'une petite ville en région] ». « Mon objectif c'était (...) surtout de m'intégrer et de connaître les gens. Parce que j'ai bien réfléchi et j'ai dit : c'est quoi le moyen d'aller vers les gens? C'est (...) de faire [du] bénévolat, c'est ce que je faisais toujours [dans mon pays d'origine], et d'aller connaître les organismes ». « Surtout pour faire des connaissances, pour connaître les gens, parce que si je reste chez moi, personne va [savoir] que Sabrina elle est là. On sait même pas qu'elle existe » (Sabrina, IÉ).

Suite à ces analyses, il est évident qu'une bonne intégration sociale va influencer positivement la perception de l'expérience migratoire. Nous avons démontré qu'à ce niveau, les parrainées sont doublement avantagées : elles ont la possibilité de s'insérer dans le réseau social de leur conjoint et aucune n'a d'enfant lorsqu'elles arrivent au Québec. La combinaison de ces deux éléments, qui se rapportent indirectement à leur statut de parrainée, a eu un impact positif sur leur expérience en facilitant leur établissement. En

somme, trois facteurs sont à considérer : déjà avoir des contacts sociaux à l'arrivée, avoir la possibilité de rencontrer les amis du conjoint et ne pas avoir la charge des enfants à temps plein. C'est ainsi que la situation personnelle de certaines est moins propice à une bonne intégration sociale, mais seulement au cours des premiers temps.

Conclusion

Plusieurs éléments ont marqué distinctivement la migration des répondantes, au cours des phases pré-migratoire et migratoire de leur expérience. Nous avons tenté d'exposer en quoi la migration a été vécue et perçue différemment selon le statut d'immigration de chacune. Cinq facteurs ont été repérés, soit l'attitude de départ face à la migration, la préparation à émigrer et à immigrer, les conditions d'installation, l'accès à l'information et l'intégration sociale. C'est la combinaison de ces facteurs qui semble déterminer la perception globale que les immigrantes ont eue de leur migration. Il faut aussi préciser que ces facteurs agissent différemment et à un degré variable sur cette perception, selon ce qui est vraiment significatif pour chacune.

Après cette analyse, on ne peut nier que les femmes parrainées de notre échantillon ont vécu une expérience migratoire facilitée, en comparaison de ce que la plupart des participantes ont vécu. Il faut comprendre que ce n'est pas le statut d'immigration en tant que tel qui a influencé l'expérience des femmes parrainées. Il s'agit plutôt des circonstances générales de leur migration, lesquelles sont surtout reliées au fait d'avoir un conjoint déjà bien installé au Canada. Notre recherche fait vraiment ressortir les bienfaits des *ressources sociales* pré-migratoires, basées sur des *liens forts*, pour l'ensemble des répondantes. Sur ce point, les parrainées sont gagnantes dès le départ, car leur statut implique nécessairement la présence préalable de leur conjoint au pays d'accueil. Toutefois, ce type de ressources n'est pas à la portée de toutes, comme nous en avons discuté.

Ce chapitre s'est concentré sur la vie *pré-migratoire* ainsi que sur *l'établissement* des informatrices. Comme nous l'avons mentionné, les premiers temps affectent beaucoup la façon dont les informatrices se représentent leur migration. L'analyse qui suit sera plutôt consacrée à la phase *post-migratoire* de la migration selon les différentes *dimensions identitaires* mises de l'avant par ces femmes. C'est à travers ces dimensions que nous pourrons dégager ce qui fait vraiment sens pour elles et ainsi concevoir leur expérience de la migration à long terme.

CHAPITRE 5 : IDENTITÉ ET EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Introduction

Nous allons maintenant traiter du rapport qui existe entre la migration et l'identité des femmes rencontrées. L'intérêt est encore d'analyser la perception que les répondantes ont eue de leur migration, mais cette fois au cours de sa phase post-migratoire. Précisons que l'objectif n'est pas de faire une analyse des changements identitaires (Foner 1997), mais plutôt d'utiliser l'identité comme une porte d'accès privilégiée à la réalité des informatrices. C'est ainsi que nous allons explorer les dimensions identitaires qu'elles ont mises de l'avant, dans le but de saisir les événements significatifs qu'elles ont vécus, depuis leur migration jusqu'à maintenant.

Tout en faisant le récit de leur expérience, jalonnée d'épreuves, de déceptions, d'espoirs et de réussites, les interlocutrices se sont positionnées par rapport à divers éléments de leur identité. Comme certains de ces éléments se sont avérés plus importants que d'autres, nous nous sommes concentrées principalement sur le statut social et professionnel, sur le rôle de mère ainsi que sur l'ethnicité des répondantes. De là, nous allons rendre compte de leurs expériences différenciées, où certaines particularités sont à mettre en évidence selon le statut d'immigration. Les buts et les objectifs personnels de chacune prennent ici une grande place, car ils nous permettent de comprendre le sens qu'elles accordent à leurs actions. Débutons avec ce qui a trait à l'identité sociale et professionnelle.

5.1 IDENTITÉ RELATIVE AU STATUT SOCIAL

Nos données d'enquête indiquent que plusieurs de nos informatrices jouissaient d'une position sociale élevée au pays d'origine. Pour certaines d'entre elles, les conditions de vie associées à ce statut social sont d'ailleurs l'une des raisons qui expliquent leur refus initial de quitter leur terre natale :

« J'aimerais que vous me racontiez votre migration à partir du moment où vous avez décidé de partir? Hum... c'était... C'était comme, je peux vous dire... une blague. (...) Parce qu'on travaillait dans une zone pétrolière. Pour moi, c'est je travaille, j'ai une bonne situation, mon mari travaille. Moi j'étais chef de service à l'hôpital. Donc j'avais tout tout tout. On [ne] payait pas l'électricité, on [ne] payait pas le loyer, on payait rien! À part le téléphone et la bouffe. C'est tout. (...) Parce que c'était une compagnie pétrolière riche. Vraiment riche. (...) Pis moi j'ai refusé.

(...) *Parce que j'étais quand même stable. J'avais ma maison, j'avais mes enfants, j'avais mon travail qui était vraiment super bien. J'étais bien rémunérée aussi. Lui aussi il était... on avait une situation* » (Donia, IÉ).

« *On était des gens aisés là-bas. (...) On était vraiment bien. Pis justement, je lui ai posé la question [à son mari]. Pourquoi tu veux venir, partir au Canada? On est bien nous. C'est pas notre genre de gens qui va partir. C'est [les] gens qui n'ont pas d'avenir, qui n'ont pas de travail, qui sont au chômage, qui ont la crise du logement et tout* » (Aroua, IÉ).

Les immigrantes qui ont elles-mêmes choisi d'immigrer font aussi référence aux bonnes conditions de vie qu'elles avaient au Maghreb. Voici dans ce sens, les propos de Sabrina (IÉ) :

« *Un moment donné, lui était directeur dans une société de crédit, moi j'étais comptable. Mais j'ai arrêté, j'étais fatiguée. Pis... j'avais pas vraiment besoin de travailler, j'avais tout!* ». « *J'avais une gouvernante. J'avais une personne qui aidait, qui fait la cuisine, qui fait la vaisselle, qui fait le ménage. Tout, tout, tout!* » (Sabrina, IÉ).

D'autres comme Férouze (É) peuvent mentionner qu'elles avaient une grande et luxueuse demeure, ou que leur famille était très riche comme dans le cas de Fatima (P), Toria (IÉS) et Imen (P).

Bref, non seulement les participantes jouissaient d'une position sociale privilégiée avant d'émigrer, mais elles lui accordaient également une importance non négligeable. En changeant de pays toutefois, ce statut avantageux sera remis en question, et ce, autant sur le plan économique que professionnel. En outre, comme l'indique Serge Paugam (2002), faire face à une disqualification sociale est une épreuve toujours vécue assez difficilement et qui marque l'identité des individus. Par ailleurs, Blain (2006 : 52) souligne que « la perte d'un emploi ou la perte de statut amène à se repositionner par rapport à sa propre identité socioprofessionnelle et à sa place dans la société ». À cet égard, voyons d'abord de quelle façon les immigrantes rencontrées vont réagir à une rupture socio-économique.

5.1.1 LE STATUT SOCIO-ÉCONOMIQUE

La perte d'un statut socio-économique élevé peut aussi être appelée *disqualification sociale*, selon le terme de Serge Paugam (2002). Ce sociologue mentionne que l'expérience de la pauvreté peut être vécue comme une *fragilité intériorisée*, c'est-à-dire d'une façon humiliante et difficile, ou comme une *fragilité négociée*, qui est plutôt perçue comme une réalité temporaire.

À ce niveau, nous avons relevé trois attitudes différentes chez les Maghrébines interrogées. En premier lieu, nous avons cru y voir l'expression d'*habitus sociaux* différents, formés du *statut social assigné* selon la position sociale conférée à la famille de l'immigrante au Maghreb, ainsi que du *statut social acquis*, par celle-ci et son conjoint, à partir de leurs diplômes, de leurs professions et des revenus qu'ils avaient au Maghreb. Une analyse en profondeur des entretiens nous a permis de nuancer cette première impression. Voyons d'abord comment les indépendantes économiques ont réagi à cette épreuve.

Ces femmes, venues avec leur conjoint et leurs enfants, sont arrivées au Québec avec un montant d'environ huit à dix mille dollars; ce qui représentait une somme importante pour elles dans leur pays d'origine. Cependant, ces économies n'ont pas tenu bien longtemps face au coût de la vie élevé au Québec ainsi qu'aux dépenses reliées à l'installation matérielle de leur famille. C'est ainsi que la plupart vont être confrontées tôt ou tard à un manque de ressources financières, qui marque la perte de leur statut socio-économique élevé.

Certaines d'entre elles, comme Amel, Toria et Aroua, se sont montrées très à l'aise d'utiliser les différentes ressources offertes par la société et ne semblent pas tellement affectées par cette baisse de leur statut socio-économique.

« Quand on est arrivés... on n'avait pas beaucoup de vêtements. On a été à des associations qui nous aident, au début, pour les nouveaux arrivants. (...) Ils vendent des trucs pas trop chers. Ouais, c'est pas neuf, mais c'est pas trop cher. Enfin, c'est pour les premiers temps. Qu'est-ce que vous avez pris là-bas? On a pris des vêtements, on a pris quelques meubles. Il y a des choses qu'on nous donne, pas beaucoup mais... Il y a des choses qu'on achète. (...) Il y a plusieurs endroits quand même pour acheter des meubles usagés. (...) Vous avez pas voulu acheter neuf? Non, on pouvait pas. Surtout qu'on n'avait pas le droit à l'aide sociale pendant les trois premiers mois, il fallait restreindre un peu les dépenses. On avait besoin de beaucoup d'argent. C'est long trois mois » (Amel, IÉ).

Aroua aussi a vécu une expérience assez semblable à celle d'Amel. Elle habitait cependant chez sa belle-sœur lorsqu'elle a entrepris les démarches relatives à son établissement :

« Ensuite, ils avaient le net chez eux, internet. Pour acheter de l'ancien là. Des meubles de chambre, chambre pour enfant, chambre pour nous. Cuisine, salon. Tout tout tout le nécessaire. Vous avez tout acheté sur internet? Sur internet. (...) Et on a acheté toutes nos affaires, on les a laissées dans l'appartement. (...) Trois semaines après, on a demandé notre bien-être social. À l'époque, on le donnait facilement, on n'avait pas à attendre trois mois, ni avoir de justifications » (Aroua, IÉ).

Ces deux répondantes, ainsi que Toria, vont donc utiliser tout naturellement les ressources à la disposition des gens pauvres. De plus, ces dernières ne sont pas particulièrement gênées ou déçues d'avoir à le faire; attitude assez particulière parmi les femmes de notre corpus. En ce sens, on peut dire qu'elles ont vécu une *fragilité négociée*.

D'autres répondantes vont au contraire être très ébranlées par la perte de leur statut socio-économique, comme c'est le cas de Sabrina et de Donia. Dans leurs mots, voici leur expérience à ce sujet :

« Nous on est venus avec nos économies, c'était presque 8 000\$, pour ne pas demander ni d'aide sociale, ni rien du tout. Mais après bien sûr tu commences à dépenser, le mode de vie c'est vraiment très cher. Et à un moment donné tu n'as plus rien, qu'est-ce que tu vas faire? Ni travail, tu n'as pas trouvé un travail, tu n'as rien du tout... Tu es obligé d'aller chercher de l'aide sociale. C'était vraiment... Nous le premier jour qu'on était obligés d'aller chercher, d'aller demander ça, c'était un deuil pour nous. On était tellement malheureux, on était tellement tristes. Mon mari il était vraiment déprimé, il m'a dit jamais (...) jamais normalement un jour je vais demander de la charité au gouvernement ». « C'est tout un changement, parce qu'on avait un mode de vie qui était vraiment haut, on était vraiment bien, vraiment à l'aise. (...) C'est un changement radical. (...) [Il faut] faire beaucoup de sacrifices... accepter des choses qu'on n'aurait pas... qu'on n'aurait jamais pensées, surtout de l'aide... (...) C'était difficile de demander de l'aide? C'est pas demander de l'aide, c'est d'accepter. D'accepter surtout. (...) C'est moi qui aidais les gens [dans mon pays d'origine]. (...) C'est comme [j'ai eu] à changer de rôle. C'est moi qui avais besoin d'aide et j'étais obligée d'aller chercher beaucoup de choses à l'extérieur, au comptoir [alimentaire], les friperies, les vestiaires. Ça c'était... c'était pas vraiment agréable » (Sabrina, IÉ).

« On a fait notre vie à zéro, on a cotisé, on a travaillé et... on reste pas les bras croisés, enh. On profite pas du système. (...) On est restés quatre mois [sur le] bien-être social. Et je vous dis, ces quatre mois j'étais la plus malheureuse au monde. Quand je recevais les chèques, je disais ces chèques-là je les mérite pas. Mais j'[en] avais besoin pour la nourriture, [pour] mes enfants. J'étais obligée » (Donia, IÉ).

Ces témoignages expriment la difficulté que ces femmes ont éprouvée en se retrouvant confrontées à un nouveau statut socio-économique. On remarque que cela a eu un impact au niveau de leur identité. Elles faisaient à présent partie des personnes défavorisées; situation qu'elles n'avaient jamais vécue auparavant. Elles ont donc vécu cette disqualification sociale comme une *fragilité intériorisée*.

D'autres immigrantes vont considérer la perte de leur statut socio-économique comme insoutenable et vont refuser catégoriquement toute charité. Pour illustrer ce type

d'attitude, prenons l'exemple de Zineb, à qui on avait proposé d'aller manger gratuitement dans les églises ou à l'Armée du salut.

« *Pis moi jamais je mettrai les pieds là-bas! Je ne suis pas venue ici pour manger là-bas. Je suis venue ici pour travailler et pour manger ce que moi... (...) Moi j'ai dit : jamais! Jamais on va aller là-bas! Jamais dans les églises et jamais dans les, les, les Armées du salut!* » (Zineb, IÉ).

Nous avons fait état des trois types d'attitudes dégagés à partir du discours des indépendantes économiques. Selon le cas, certaines peuvent soit démontrer une grande facilité à profiter des ressources d'aide (*fragilité négociée*), ou vivre cette situation très difficilement (*fragilité intériorisée*), ou encore résister à cette baisse de statut socio-économique en refusant toute aide destinée aux démunis. Chez Zineb par exemple, il y a un refus de la *fragilité*, quelle qu'elle soit. Mais comme ces femmes proviennent toutes d'une classe sociale assez élevée, il est peu probable que des attitudes aussi opposées soient le fruit d'*habitus sociaux* différents. Manifestement, d'autres éléments sont donc à prendre en compte.

Nous avons ainsi constaté que les informatrices qui ont accepté facilement de profiter des ressources destinées aux personnes dans le besoin, sont également celles qui possédaient des *ressources sociales* pré-migratoires, basées sur des *liens forts*. En effet, rappelons que Toria, Aroua et Amel sont les trois indépendantes économiques qui ont pu compter sur l'aide d'amis proches, de membres de leur famille ou d'amis de leur conjoint pour être bien informées sur les règles de la société. Nous croyons que c'est grâce à ces *ressources sociales* qu'elles ont entre autres appris à agir stratégiquement au plan économique. Ceci explique d'ailleurs pourquoi, contrairement aux autres répondantes, elles n'étaient ni déçues, ni humiliées, de faire appel à ce type d'aide. En fait, elles savaient que c'était la meilleure façon de procéder. Dans le cas d'Amel, en plus de profiter des informations prodiguées par les amis de son conjoint, rappelons aussi qu'elle n'en est pas à sa première migration, étant allée vivre en France durant huit ans au cours de sa jeunesse.

À l'opposé, Sabrina et Donia ont vécu très difficilement de devoir recourir aux mesures d'aide pour les personnes défavorisées, alors que Zineb a complètement refusé ce type d'aide, et par la même occasion le statut de pauvre. Dans ce sens, n'oublions pas que le processus d'établissement de ces trois femmes est également marqué par un manque de *ressources sociales* à leur arrivée au Québec. Seule Sabrina avait un contact personnel avec un Canadien et donc il ne s'agissait pas d'un immigrant qui avait déjà vécu un

établissement au Québec. Rappelons également que Zineb et Sabrina avaient un imaginaire migratoire très idéalisé à propos du Canada. C'est ainsi que ces trois femmes, qui étaient très peu informées sur la façon de fonctionner efficacement au Québec, ne s'attendaient pas à vivre une telle baisse de leur statut socio-économique. Pour comprendre en quoi Donia et Sabrina ont toutefois une attitude différente de Zineb, nous nous sommes attardées sur la situation familiale de ces dernières. En effet, il faut considérer le fait que Zineb n'avait pas d'enfants lorsqu'elle est arrivée au Québec, contrairement à Sabrina et Donia, qui avaient toutes les deux une famille à faire vivre. Ceci explique en partie le fait que Zineb soit arrivée à vivre sans avoir recours à la charité. À cet effet, Blain (2006) rappelle d'ailleurs que « les décisions individuelles ne sont pas détachées de l'environnement, (...) L'importance de la prise en compte du référent familial, du « nous », a d'ailleurs été soulignée dans le cadre de recherches menées par Vatz-Laaroussi et ses collègues (Vatz Laaroussi et al., 2002; Vatz Laaroussi et al., 1999) » (Blain 2006 : 116). Pour Zineb, il semble que les objectifs professionnels sont aussi à prendre en compte, comme nous allons en discuter un peu plus loin.

Voyons maintenant le cas des femmes parrainées. Celles-ci nous ont toutes mentionné n'avoir jamais vécu de précarité financière. Cela nous apparaît d'ailleurs tout à fait probable dû au fait que leur conjoint étaient déjà installés et avaient déjà un bon salaire lorsqu'elles sont arrivées au Québec. Seule Fatima, dont le conjoint n'était au Québec que depuis un an, nous a rapporté certaines difficultés liées à la perte de son statut socio-économique.

« Au début, on a habité au sous-sol. C'était très difficile pour moi au sous-sol, parce que là-bas [au pays d'origine] on a [une] grande maison, vous connaissez [une] villa? Oui. On a une grande maison, j'étais véhiculée. Ma famille, ils sont très riches vraiment. Et je suis venue ici, je trouve que je vais habiter [au] sous-sol. On a pas [de] voiture. C'était difficile pour moi, c'était très, très difficile pour moi » (Fatima, P).

Cet extrait de l'entrevue avec Fatima nous permet de faire une comparaison intéressante. En effet, pour cette dernière, la baisse de son statut socio-économique se résume à vivre sans voiture et à habiter au sous-sol, alors que certaines indépendantes économiques se voient contraintes d'acheter des vêtements et des meubles usagés ainsi que de bénéficier d'allocations d'aide sociale. Par ailleurs, la plupart des parrainées n'ont jamais acheté de vêtements ou de meubles usagés. De plus, elles nous ont toutes affirmé être contre l'aide sociale. Ce fait nous paraît assez prévisible pour deux raisons. D'une part,

ces femmes n'ont jamais été confrontées à la pauvreté, et d'autre part, leur statut de parrainée ne leur donne pas droit à l'aide sociale. Voyons ici le discours quasi identique de ces femmes de même statut d'immigration :

« Est-ce que vous avez déjà eu à faire face à des problèmes financiers depuis que vous êtes au Québec? Non. Problèmes financiers, sincèrement non. (...) Avec trois enfants on essaie de... pour les vêtements (...) d'acheter des choses soldées. Moi j'ai jamais... (...) J'ai jamais acheté des vêtements usagés. Non jamais? Non jamais, jamais. Les meubles de la maison sont neufs, c'est pas comment dirais-je, quelque chose de luxe, mais c'est pas usagé. (rires) Vous n'aimez pas ça? Sincèrement non. (...) Je suis pas habituée, même [dans mon pays d'origine], on achète tout neuf. (...) Mais j'essaie d'acheter quelque chose qui n'est pas cher et pas usagé » (Imen, P).

« Est-ce que ça vous faisait peur de savoir que vous n'auriez pas droit à l'aide sociale pour trois ans? Non, non, parce que mon mari n'aime pas l'aide sociale. (...) Il est contre... (...) Donc, il n'a jamais eu à le demander? Non, non, il n'a jamais eu l'aide sociale. (...) Il est venu ici, il [est] resté juste 15 jours [et] il a commencé [à] travailler. (...) Un travail pénible, pas dans son domaine. Mais il l'a accepté parce qu'il refusait d'avoir l'aide sociale. (...) Ok. Pis est-ce que vous avez eu à acheter des trucs usagés depuis que vous êtes ici? Non, non ! Jamais, jamais! Vêtements ou meubles? Non! Jamais, jamais » (Fatima, P).

« On a jamais... Mon mari depuis qu'il est là, on a jamais [eu] l'aide sociale. Il est contre. (rires) Ah oui! (rires) Pourquoi il est contre? Ben il dit : tant qu'on a la santé, tant qu'on peut travailler, pourquoi? Vaut mieux travailler » (Nassima, P).

À la suite de ces analyses, il est évident que toutes les répondantes ont intériorisé un habitus de classe sociale élevée, même si elles réagissent différemment à la baisse de leur statut économique. Nos données mettent en lumière leur capacité d'adapter leur habitus, en fonction de certains facteurs qui caractérisent leur situation personnelle. Nous avons déjà souligné pour les indépendantes économiques le fait d'être informées sur les règles qui permettent de fonctionner stratégiquement et le fait d'avoir une famille à nourrir. Pour les parrainées, qui n'ont pas été confrontées à des problèmes financiers critiques depuis qu'elles sont au Québec, il n'a pas été nécessaire d'apporter des changements à leur comportement habituel. Elles ont donc pu continuer à vivre selon leur habitus de classe sociale élevée, intériorisé depuis leur jeunesse au pays d'origine. Le fait qu'elles aient toutes réagi de la même façon en étant dans une situation semblable vient d'ailleurs confirmer ce raisonnement.

Allons maintenant voir en quoi la perte du statut socio-professionnel implique d'autres éléments qui nous permettent de mieux comprendre l'expérience migratoire des informatrices.

5.1.2 LE STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL

D'emblée, il importe tout d'abord de rappeler que toutes les répondantes de cette étude ont fait des études post-secondaires dans leur pays d'origine, dont six de niveau universitaire. Elles ont par la suite occupé des emplois qualifiés qui étaient le plus souvent en lien direct avec leur domaine d'étude. En fait, seules Aroua (IÉ) et Férouze (É) étaient femmes au foyer. Toutes les autres affirment qu'elles avaient un bon travail ainsi qu'un salaire appréciable. Les conjoints, pour leur part, ont tous décroché un emploi plus ou moins relié à leurs champs d'études. Soulignons au passage que ces hommes, tous diplômés d'universités, ont toujours un niveau d'étude supérieur et rarement égal à celui de leur épouse.

Pour la plupart, la migration est marquée par une rupture professionnelle, où les femmes elles-mêmes ainsi que leur conjoint, vont rencontrer diverses contraintes limitant les possibilités d'obtention d'un emploi selon les qualifications et l'expérience qu'ils ont acquises au Maghreb. Prenons d'abord un exemple pour illustrer cette situation difficile.

Sabrina et son mari ont été confrontés à un déclassement professionnel et, du même coup, social, lorsqu'ils ont appris que leurs diplômes n'étaient pas reconnus au Québec. Dans ce sens, cette femme nous a raconté que son conjoint, qui a fait une maîtrise en économie au Maghreb, a eu beaucoup de difficultés à intégrer le marché du travail au Québec. Comme deuxième emploi, il a été représentant pour vendre des aspirateurs :

« Je le voyais avec tous ses bagages³¹... C'est quelqu'un qui est très cultivé, qui est instruit et tout. Ça c'est pas seulement descendre plus bas, c'est d'aller, entre parenthèses, c'est d'aller faire le ménage chez les gens... (...) l'aspirateur, alors tu commences à nettoyer. Alors non. (...) Non, à un moment donné j'étais tellement déprimée, j'ai dit non tu vas lâcher ce travail parce que j'trouve ça dégueulasse » (Sabrina, IÉ).

Ce travail a donc dépassé les limites de ce qui est acceptable pour Sabrina en matière de déclassement professionnel. En effet, cette situation l'a beaucoup marquée, en lui faisant prendre conscience de la perte de leur statut social élevé.

³¹ Pour Sabrina, le terme « bagages » fait référence aux études et à l'expérience professionnelle accumulée.

Nos données d'enquête révèlent qu'au niveau professionnel, les femmes vont agir en fonction de leurs objectifs personnels, qui peuvent être liés à la migration ou à leur vie en général. Comme ces objectifs varient d'une femme à l'autre, cela va entraîner des décisions et des expériences bien différentes. C'est ainsi que nous avons été amenée à considérer l'importance de l'identité de mère pour nos répondantes.

L'identité de mère

En immigrant au Québec, il semble que le rôle de mère va prendre plus d'importance pour certaines et va même orienter leurs choix professionnels. Prenons d'abord le cas des femmes parrainées par leur mari. Comme nous en avons déjà discuté, ces dernières immigrant dans la perspective de venir vivre avec leur nouveau conjoint. Cependant, le sens qu'elles y accordent diffère selon la situation de chacune. Rappelons à cet effet que Nassima et Imen ont mis beaucoup moins l'accent sur leur relation de couple, à l'inverse de Fatima et Mouna, qui disent être venues au Canada par amour. Dans tous les cas, le but est toutefois de fonder une famille. C'est ainsi que ces femmes, qui n'étaient pas enceintes avant d'immigrer, ont toutes donné naissance à leur premier enfant au cours de la première année qu'elles ont passée au Québec.

Pour Nassima et Imen, il ne s'agissait pas d'une grossesse planifiée, elles auraient préféré attendre un peu avant d'avoir des enfants. Ces deux répondantes avaient d'ailleurs commencé à faire une petite formation, à leur arrivée. Imen a fait une année de cours d'anglais et Nassima a suivi un cours en informatique, et ce, dans le but de retourner faire des études afin d'obtenir par la suite un travail satisfaisant. Mais avec la venue des enfants, elles ont été contraintes d'arrêter les études, car elles préféraient accorder toute leur attention aux enfants.

« Après, vers la fin de l'année, je suis tombée enceinte. J'étais obligée de lâcher, c'était un peu dur pour moi de continuer. Je voulais continuer bien sûr l'anglais. Mais c'était fatigant et tout ça avec les enfants après. Présentement, je suis à la maison. Je voulais avoir mes enfants et après, peut-être, après je vais faire quelque chose » (Imen, P).

Comme Imen, Nassima a aussi reporté ses projets à « *plus tard, quand les enfants seront un petit peu plus grands* » (Nassima, P). Cette dernière nous a rapporté qu'elle a plutôt choisi de travailler au commerce de son conjoint au début, car cela lui permettait

d'avoir des horaires flexibles, mieux adaptés à son rôle de mère. Par contre, maintenant qu'elle a trois enfants, ce n'est plus possible pour elle :

« Pis les enfants, ça demande beaucoup encore. Quand j'ai un peu de temps libre, je vais l'aider quoi. Mais je ne travaille plus comme avant. (...) Parce que c'est beaucoup... (...) C'est moi qui fait les courses, les enfants et tout. Alors, c'était pas possible. Donc, quand il a besoin d'aide je vais l'aider. Autrement, c'est les enfants en priorité, beaucoup » (Nassima, P).

Mouna et Fatima, qui sont venues rejoindre leur mari surtout par amour, désiraient d'abord avoir des enfants et devenir éducatrices par la suite. Fatima, qui a maintenant deux filles, projette de faire cette formation universitaire dans quelques années. Mouna, quant à elle, a plutôt décidé d'allier la vie de famille, les études et le travail :

« Je voulais avoir un enfant et après les autres choses. (rires) C'était dans vos priorités? C'est ça oui. Je voulais avoir mon premier, puis après je voulais travailler et faire des études. Les études, je les ai faites en même temps. J'étais enceinte et j'étais aux études » (Mouna, P).

C'est donc en étudiant à temps partiel pour être éducatrice qu'elle a ouvert une garderie chez elle, selon ses objectifs :

« Moi mon objectif c'était d'avoir un milieu familial chez moi. Ça va m'offrir l'occasion de garder mon enfant avec moi et de travailler en même temps » (Mouna, P).

Les propos de Mouna stipulent clairement la finalité stratégique de ce choix de carrière. Elle peut de cette manière rester à la maison avec ses enfants tout en ayant un revenu stable. Aroua et Donia, qui sont issues de la catégorie économique, ont elles aussi décidé d'ouvrir une garderie à la maison. Une étude de Meintel, Labelle, Turcotte et Kempeneers, sur les ouvrières immigrées au Québec, rapporte aussi cette stratégie : « l'une des façons par lesquelles les femmes de notre étude ont combiné leurs responsabilités domestiques avec des activités rémunérées a été de localiser ces activités à la maison » (Meintel et al. 1985 : 38).

Par ailleurs, l'option de travailler comme éducatrice est assez répandue parmi nos informatrices, qui, rappelons-le, sont toutes des immigrantes qualifiées. Blain (2006) rapporte d'ailleurs le fait que plusieurs études témoignent de cette tendance chez les migrantes à investir des « secteurs d'emploi traditionnellement féminins tels que le travail clérical, de service ou de soins aux enfants (Catarino et Morokvasic 2005; Germain 1997; Helly 1997; Musisi et Turriffin 1995; Osmani 2002; Potter 1999; Stier et Levanon 2003) »

(dans Blain 2006). Cette préférence à devenir éducatrice ayant été repérée chez cinq des participantes, nous nous sommes interrogées sur les raisons qui ont poussé ces femmes à faire ce choix de carrière.

À ce sujet, Blain (2006 :114) fait mention d'une étude de Marteen Van Ham et de ses collaborateurs (2001), dans laquelle il est démontré que « les responsabilités familiales sont un facteur intensifiant les démarches de recherche d'emploi pour les hommes, mais les diminuant pour les femmes ». De là, cette anthropologue fait une distinction, dans le désir de rester à la maison de certaines femmes, entre « une stratégie 'réactive' (en réaction à une discrimination vécue/perçue), et une 'active' (suite à un projet personnel, motivé par l'individu) ».

Pour certaines des répondantes, nous avons observé la présence d'une stratégie *active*. Leur personnalité, leurs objectifs migratoires ainsi que l'importance accordée à leur dimension identitaire de mère sont à prendre en considération dans le cas des deux femmes parrainées, Fatima et Mouna. Notons également que ces femmes étaient enseignantes au Maghreb. Et comme Fatima (P) le fait remarquer, ces deux types d'emploi se ressemblent beaucoup : « *J'étais là-bas enseignante. Je pense qu'il y a une relation entre l'enseignement et [être] éducatrice... c'est la même chose* » (Fatima, P).

L'étude de Labelle et ses collaboratrices (1987), sur les ouvrières immigrées, explique le choix des femmes, qui préfèrent travailler à la maison, davantage par une stratégie *réactive*. « Le travail à domicile, souvent présenté comme une solution choisie par les femmes pour pouvoir concilier leur double rôle³², apparaît dans les témoignages comme résultant en fait plus souvent des contraintes imposées par le marché du travail » (Labelle et al. 1987 : 175).

C'est aussi ce que démontre notre enquête au sujet des deux indépendantes économiques qui sont éducatrices à la maison : c'est en réaction aux contraintes associées à une discontinuité professionnelle qu'elles ont finalement décidé de travailler à domicile. Dans ce sens, plusieurs participantes ont souligné qu'il est difficile d'obtenir l'équivalence de leurs diplômes et qu'il faut souvent faire des études pour s'insérer sur le marché du travail. C'est ainsi que certaines femmes n'ont pas le courage de refaire des études qu'elles ont déjà faites au Maghreb, tout en s'acquittant aussi de leur rôle de mère et de ménagère. Voici le témoignage d'Aroua (IÉ) à ce sujet :

³² Le terme *double rôle*, utilisé par les auteures, renvoie à la double tâche du travail rémunéré et du travail domestique.

« J'ai été chercher un peu partout pour [savoir] quoi faire. Mais il faut toujours des études, et le bilinguisme. Mon anglais est très rudimentaire là. (...) Mais, je vais apprendre l'anglais et faire des études. Je peux pas, j'ai pas la tête à ça. C'est fini! Oui? Ah non non non! Tu as fait déjà tes études [dans ton pays]. Tu as fait ta licence, tu as fait tout. Tu vas refaire ça? Ho mon dieu. Si tu étais seulement avec ta tête, t'as pas d'enfants, t'as pas de responsabilités, t'as pas de mari, tu peux faire ça. Mais travailler, élever tes enfants et étudier, je vais te dire quelque chose c'est très difficile. Je tire [mon] chapeau à celles qui l'on fait eh, parce qu'il y [en] a qui l'on fait. Moi j'ai pas pu le faire. Non? Non. Je me suis dit moi, voilà mon temps est passé, je pense à mes enfants. Milieu familial, c'était ce qui me...c'était quelque chose de facile » (Aroua, IÉ).

En outre, il apparaît évident que la dimension identitaire de mère est une source de valorisation importante :

« J'ai l'expérience avec les enfants. Maman de trois enfants, j'ai un DOC avec les enfants. Je les maîtrise, ils m'aiment bien. Malgré que je suis très autoritaire, très ferme avec eux, ils m'adorent. C'est très sécuritaire pour eux » (Aroua, IÉ).

Ce passage met en valeur la grande place et l'importance qu'elle accorde à cette dimension de son identité. Pourtant, cette dernière, qui a fait une licence universitaire en sociologie au Maghreb, projetait plutôt de travailler en journalisme.

Le cas de Donia (IÉ) aussi illustre une discontinuité au niveau professionnel, où une identité de mère devient le cœur d'une stratégie familiale :

« Pis... finalement, ils ont dit, il faut faire des études, etc. Je suis rentrée à l'Université de Montréal. J'ai fait un mois et demi, toujours pour continuer infirmière bachelière. Et... franchement, au début, on vient pis mon mari étudie, moi j'étudie. J'avais deux enfants à l'époque, en bas âge, donc cinq ans et trois ans. J'ai bien réfléchi. Et bien sûr, c'est toujours la femme qui fait un sacrifice. Parce qu'on est maman, c'est plus fort. Alors, je me suis dit : bon, il faut le laisser étudier lui. (...) Pis moi je suis restée avec les enfants. C'est ça. C'est pour ça [que] j'ai complètement changé de carrière » (Donia, IÉ).

Le cas de ces deux femmes nous amène à considérer la notion d'*identité transformée*, telle que le rapporte Blain (2006 :111). Ce concept est utilisé dans le cas de certaines mères qui vont réorienter leur carrière en fonction des priorités familiales. Dans ce sens, « la valeur accordée au travail peut se transformer selon les circonstances personnelles et le contexte, et influencera le développement de la carrière professionnelle ».

Finalement, quelques femmes de notre échantillon se sont redéfinies davantage en tant que mères suite à leur migration. Elles ont ainsi préféré travailler à partir de leur

domicile en prenant soin de leurs enfants et de ceux des autres. Les entretiens ont démontré des objectifs et des choix différents pour d'autres informatrices.

Le désir de travailler à l'extérieur

Les autres informatrices, toutes de la catégorie économique, ont aussi été confrontées à la perte de leur statut professionnel. Cependant, malgré les multiples contraintes associées au marché du travail, Férouze, Zineb, Sabrina et Toria ont préféré avoir un emploi à l'extérieur de leur foyer et qui n'est pas relié aux soins des enfants. Pourtant, il est intéressant de remarquer que, mise à part Toria, ces trois femmes ne sont pas celles qui ont le plus d'éducation, ayant fait un DEC dans leur pays, soit en design de mode, en informatique ou en comptabilité. Il semble que leur désir de travailler hors du foyer correspond vraiment à un choix personnel de leur part, en lien avec leurs objectifs de vie et leur personnalité, mais pas nécessairement à un *capital humain* élevé. En effet, elles insistent toutes sur le fait qu'elles aiment vraiment travailler.

« *Vous n'auriez pas préféré rester à la maison? Non moi non. (rires) Non non! Je me lasse rapidement là. Je suis très travailleuse. (...) Je fais garder ma fille tout le temps, il faut que je travaille* » (Zineb, IÉ).

C'est ainsi que contrairement à certaines qui sont finalement devenues éducatrices en raison des contraintes reliées au marché du travail, Sabrina indique clairement que malgré les obstacles, rester à la maison ne faisait pas partie de ses choix :

« *Quand ils ont pas accepté mes diplômes, le gouvernement... Il y avait deux choix que je [pouvais faire]. Soit d'accepter leur décision, parce que j'ai pas de pouvoir là-dessus. (...) Soit rester à la maison comme ils font la plupart des gens ici. (...) Éduquer les gens, avoir des enfants, gnagna, etc. C'est pas mon genre du tout. J'aime mes enfants, j'aime ma maison et tout, mais je suis autre en tant que femme en tant que personne. Moi aussi j'ai d'autres objectifs, j'ai d'autres choses à réaliser* » (Sabrina, IÉ).

Tout en ayant un but semblable, ces femmes vont pourtant adopter des stratégies distinctes, en fonction de leur niveau d'éducation, de leur situation familiale et de leurs objectifs de vie. Trois attitudes stratégiques ont donc été répertoriées au niveau de l'intégration professionnelle. Pour les illustrer, nous allons faire référence aux expériences de Zineb, Sabrina et Toria. Soulignons que ces trois cas correspondent aussi aux trois attitudes différenciées au niveau du statut socio-économique. Nous ferons par la suite état du parcours de Férouze qui, bien que différent, mérite aussi notre attention.

D'abord, le témoignage livré par Zineb démontre qu'elle attribue plus de valeur à sa situation socio-économique. Pour elle, l'important c'est d'être active, et ce, peu importe ce que l'on fait. Avec un DEC en design de mode reconnu au Québec, cette dernière n'a pas réussi à trouver d'emploi dans son domaine, malgré les efforts qu'elle y a mis au cours de ses premiers mois au Québec. Mais, comme avoir un emploi rapidement était une de ses préoccupations majeures, elle a commencé à travailler comme vendeuse dans un magasin d'aliments naturels, deux semaines après son arrivée. Plus tard, elle sera contrainte d'être au chômage, mais comme elle l'indique, cette situation ne correspondait pas à ses buts :

« Je ne voulais pas rester comme ça trop longtemps [à] ne rien faire. Il fallait que je fasse quelque chose. On est venus ici pour bouger, pour travailler, pour faire quelque chose. Pas pour rester à la maison, pis s'ennuyer, pis avoir un salaire médiocre là. On comptait pas [sur] ça... C'était pas ça notre objectif » (Zineb, IÉ).

C'est ainsi que Zineb a pensé qu'il valait mieux avoir des emplois qui ne demandaient aucune qualification particulière, pour se faire connaître et du même coup apprendre à fonctionner dans la société québécoise. Elle explicite ici les avantages de cette conduite stratégique, en faisant référence à un emploi de réceptionniste chez Sears :

« J'ai appris, j'ai appris, j'ai appris. J'ai connu. C'est ça qui est bien, ça te fait de l'expérience, pis j'étais pas à la maison. Au moins, quand tu passes une entrevue, et qu'ils te demandent qu'est-ce que tu as fait l'année dernière? Je ne dirai pas j'étais à la maison. J'ai fait quelque chose, voilà, voilà. Donc, c'est une expérience qui se rajoute dans ta vie. Pis moi, j'aimais bien avoir plusieurs expériences. On apprend à parler, on apprend à écouter, on apprend beaucoup de choses là » (Zineb, IÉ).

À partir de son discours, il est évident le statut professionnel de cette femme importe beaucoup moins que son statut socio-économique. Cela va aussi de pair avec ses objectifs de vie, c'est-à-dire gagner beaucoup d'argent et ainsi augmenter au maximum son niveau de vie. D'ailleurs, ce fait est facile à cibler lorsqu'on porte attention à la manière dont cette femme a fait le récit de sa migration. En effet, elle s'est appliquée à nous décrire précisément de quelle façon, petit à petit, elle et son conjoint ont réussi à atteindre un niveau de vie très élevé au Québec. Notons à cet effet que Zineb est la seule répondante dont le revenu familial est supérieur à 90 000\$ par année.

D'autres immigrantes, au contraire, attribuent une plus grande signification au statut professionnel. Dans ce sens, Sabrina et Toria vont agir dans le but de respecter leur niveau de compétences. Lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés d'intégration sur le marché du travail, celles-ci vont opter stratégiquement pour un retour aux études, afin de faciliter l'obtention d'un emploi qualifié. Elles vont d'ailleurs préférer être bénéficiaires de l'aide

sociale (même si cela peut être vécu difficilement pour certaines) plutôt que d'avoir un emploi en dessous de leurs qualifications.

Prenons l'exemple de Sabrina, qui est arrivée ici avec un DEC en comptabilité de gestion et une quinzaine d'années d'expérience dans ce domaine. À sa grande déception, son diplôme et son expérience professionnelle n'ont pas été reconnus au Québec. Et il fut de même pour son mari, qui a fait une maîtrise en économie au Maghreb. Pour retrouver le niveau professionnel qu'ils avaient dans leur pays, ils devaient retourner aux études : elle au secondaire, lui au Cégep. De là, Sabrina nous rapporte qu'elle avait trois options devant elle : soit retourner dans son pays d'origine, soit rester au foyer et s'occuper de ses enfants, soit accepter cette situation et refaire des études. Comme elle n'avait aucune envie d'être femme au foyer et encore moins de rentrer au Maghreb, il ne restait qu'une solution. C'est ainsi que tout en prenant soin de ses deux enfants, elle a décidé stratégiquement de retourner à l'école. Elle a d'abord fait des études de niveau secondaire, puis une formation collégiale en bureautique et immersion anglaise. Elle a ensuite commencé un certificat à temps partiel en ressources humaines à l'université. Lors de l'entrevue, elle était toutefois sur l'aide sociale pour faire une pause et aller visiter sa famille au Maghreb. À son retour, elle envisage de se trouver un emploi dans son domaine :

« J'ai pas l'intention d'accepter n'importe quoi ou de travailler n'importe où. Non. Parce que j'ai... C'est pas que je suis pas d'accord avec les gens qui acceptent n'importe quoi. J'ai dit moi j'étais très bien dans mon pays alors, j'ai fait mes études, j'ai continué mes études ici, j'ai fait l'université, je suis en train de continuer. J'ai dit : non! Je vais pas (...) travailler dans une usine, un restaurant, j'ai dit : non! Je préfère... j'adore mon domaine surtout les ressources humaines, j'aimerais bien continuer là-dedans, travailler là-dedans » (Sabrina, IÉ).

Les choix de Sabrina diffèrent donc grandement de ceux de Zineb au niveau de l'intégration professionnelle. Pour cause, notons que les objectifs de vie de ces deux immigrantes sont assez différents. Et comme nous l'avons vu avec Zineb, l'action de l'agente est toujours reliée logiquement à ses objectifs personnels. Dans ce sens, Sabrina voulait émigrer justement afin d'avoir la possibilité de continuer ses études. Par contre, elle ne s'imaginait pas qu'il y aurait autant d'obstacles sur son chemin. Voici comment Sabrina résume ses objectifs au niveau économique et professionnel :

« Je pense jamais un jour vouloir devenir riche ou milliardaire. C'est pas mon objectif dans la vie. Mais mon objectif c'est surtout d'avancer, d'apprendre [de] plus en plus. (...) Au niveau de [la] science, au niveau de [la] recherche, au niveau des études. Ça, c'est une richesse, une richesse éternelle » (Sabrina, IÉ).

À partir de cette citation, on comprend pourquoi elle accorde plus de poids au statut professionnel, même si la perte de son statut socio-économique a été très dure pour elle. Dans ce sens, n'oublions pas qu'avant d'immigrer elle avait beaucoup d'attentes reliées à un imaginaire migratoire très développé, comme nous en avons déjà discuté.

L'expérience de Toria présente certaines spécificités, tout en s'apparentant davantage à celle de Sabrina. À son arrivée, elle s'est d'abord activée à chercher un emploi qualifié dans son domaine, car son diplôme de biologiste était reconnu à 100% au Québec. Cependant, au terme de quatre mois de recherches infructueuses, elle a compris qu'elle était trop qualifiée pour le marché de l'emploi, qui avait surtout besoin de techniciens en laboratoire. Durant ces quatre mois, elle recevait des allocations d'aide sociale et, comme nous l'avons déjà spécifié, cela ne semble pas du tout l'embarrasser, contrairement à Sabrina ou à Zineb. Ainsi, lorsque nous lui avons demandé pourquoi elle n'avait pas accepté d'emploi sous-qualifié, elle nous a répondu :

« Pourquoi? Parce que je cherchais. Je voulais me donner le temps de bien chercher, de voir un petit peu ce qui s'offrait à moi. Je pouvais faire des jobs qui se trouvent comme ça n'importe où, genre caissière. Bon des petits trucs, mais c'était pas ça. Je voulais bien voir ce qui répondait à ce que je voulais. Ce que je trouvais comme emploi ne répondait pas à ce que je voulais exactement. Parce que vous avez trouvé des emplois qui étaient quand même un petit peu connexe avec la biologie? Oui. (...) Technicienne de lab., 10\$ de l'heure. Et ce n'était pas satisfaisant? Vous vouliez avoir quelque chose de votre niveau? Ben oui autant... autant s'investir dans quelque chose de plus... de plus... qui a plus de... là où je pouvais vraiment être à l'aise. Plus à l'aise, oui. J'estime que si j'ai fait des études universitaires, j'aimerais que ça soit quand même... que ce soit reconnu à ce titre. (...) Si j'ai fait des cours au Cégep, je dois m'attendre à quelque chose qui est relié au Cégep. C'est tout à fait normal. (...) Moi je trouve que plus on avance, plus les emplois doivent être quand même en conséquence. On souffre pas pour rien. (...) On se l'arrache le diplôme. (...) Donc, tu aimerais quand même le jour où tu voudras travailler, (...) travailler par rapport à ce que tu as fait comme efforts » (Toria, IÉS).

Après avoir évalué les différentes possibilités, Toria a décidé de retourner faire des études universitaires en soins infirmiers. Décision logique en lien avec ses objectifs personnels, c'est-à-dire atteindre une stabilité professionnelle supérieure ou égale à celle dont elle bénéficiait au Maghreb en tant qu'enseignante au secondaire. Elle avait d'ailleurs décidé d'émigrer principalement afin de trouver un emploi davantage relié à sa formation de biologiste. Même si elle souhaite être à l'aise et stable financièrement, son but n'est pas seulement d'avoir un revenu élevé comme Zineb, mais d'avoir un emploi et des conditions de travail selon ses qualifications. Soulignons d'ailleurs que parmi les femmes de notre

étude, Toria est celle qui a le *capital humain* le plus élevé, ayant étudié la biologie durant sept ans au Maghreb. Il n'est donc pas étonnant que son statut professionnel soit si primordial pour elle, après tous les efforts qu'elle y a mis. De plus, il ne faut pas négliger le fait qu'elle est toujours célibataire sans enfant, et que cette situation facilite grandement la possibilité de retourner aux études à temps plein.

Férouze quant à elle a vécu une expérience professionnelle d'un tout autre ordre. Après avoir fait un DEC en informatique au Maghreb, cette dernière n'avait jamais travaillé; ce qu'elle déplore et explique par diverses raisons : déménagement, naissance de son premier enfant, manque d'emploi disponible et surtout les nombreuses visites de membres pauvres de la famille de son mari dont elle devait prendre soin. Rappelons d'ailleurs que ses objectifs migratoires résultaient en partie de ce dernier élément, en plus de se sentir mal à l'aise de se faire embêter par les hommes lorsqu'elle sortait seule de chez elle. En immigrant, cette dernière voulait en fait bénéficier d'une plus grande liberté. Et comme elle le précise elle-même tout au long de l'entretien, c'est par le travail que cette dernière a pu atteindre son but.

C'est ainsi que Férouze a immigré au Québec dans la catégorie des étudiants étrangers, car elle accompagnait son époux qui venait continuer ses études. Ce statut d'immigration étant de nature temporaire, ils n'étaient pas admissibles aux droits accordés avec la résidence permanente. Dans ce sens, ils devaient déboursier de grosses sommes d'argent pour payer entre autres son permis de travail, une assurance maladie ainsi que les études primaires de son fils et universitaires de son mari. Comme stratégie familiale, Férouze devait absolument travailler pour subvenir aux besoins de sa famille. Une semaine après son arrivée, elle a donc commencé à travailler sans être déclarée, car elle n'avait pas encore reçu son permis de travail. C'était un travail de nuit, très exigeant, où elle gagnait seulement sept dollars de l'heure. Plus tard, lorsqu'elle a reçu son permis de travail, elle a occupé parfois deux ou trois emplois à la fois. Elle nous a raconté qu'il lui est arrivé de travailler jusqu'à 90 heures par semaine.

Pour Férouze, le fait d'avoir un emploi rémunéré a eu plusieurs conséquences positives. En effet, son identité en tant que femme, mère et épouse en a été transformée et par ricochet a transformé les rapports de genre dans son couple. Plusieurs études ont déjà traité des effets de la migration sur l'identité des femmes et les rapports sociaux de sexe (Catarino et Morokvasic 2005 : 23). Par exemple, Cecilia Menjivar (1999), sociologue à l'Université d'Arizona, a écrit un article sur l'intersection entre le travail et les relations de

genre dans la vie familiale de 51 femmes immigrantes salvadoriennes et guatémaltèques vivant aux États-Unis. L'auteure y affirme que les relations de genre se voient transformées dans le contexte global de l'immigration et que c'est principalement dû à l'entrée des femmes « into U.S. paidwork in a new and different social, economic, political, and cultural context » (Menjívar 1999: 601).

Dans une perspective semblable, le fait de travailler, de se sentir vraiment utile et de faire vivre sa famille (dont son mari qui était aux études) a vraiment permis à Férouze de se réaliser en tant que personne : « *J'ai trouvé ma vie. J'existe! J'ai un compte [de banque] pour moi, ça m'appartient à moi* » (Férouze, É). Cette dernière accorde d'ailleurs une énorme importance au fait d'avoir, personnellement, un compte de banque, car ce n'était pas le cas au Maghreb. En outre, elle souligne avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle a maintenant une plus grande confiance en elle : la façon de se percevoir dans son couple et de percevoir son mari en a été transformée. Elle donne à cet effet plusieurs exemples, comme le fait qu'elle comprend beaucoup plus rapidement quand son mari lui explique quelque chose ou même qu'elle n'a plus peur que son mari la quitte pour une autre femme. C'est ainsi que son expérience migratoire, qu'elle se représente surtout en fonction de ses activités professionnelles, a pris une allure bien différente de ce que les autres informatrices ont vécu.

En résumé, nous avons démontré qu'au niveau professionnel, les femmes parrainées font leurs choix professionnels en fonction de leur identité de mère. Ce qui n'est pas étonnant, car ces femmes avaient toutes comme objectif de fonder une famille avec leur nouveau conjoint. Imen et Nassima ont remis à plus tard leurs projets professionnels (*stratégie réactive*), Fatima voulait d'abord avoir des enfants et ensuite devenir éducatrice (*stratégie active*), tandis que Mouna a préféré avoir des enfants tout en étant responsable d'un milieu de garde à la maison (*stratégie active*).

Certaines femmes de la catégorie économique ont également choisi de se positionner selon leur identité de mère, une fois établies au Québec. Pour Aroua et Donia, il faut prendre en compte leur identité de mère très présente et valorisante (*stratégie active*), mais il faut surtout garder à l'esprit les difficultés associées à une rupture socio-professionnelle en contexte migratoire (*stratégie réactive*). Le fait que ces deux femmes n'ont pas choisi la migration, mais ont plutôt suivi leur mari, est à prendre en compte dans cette préférence à travailler à domicile.

En ce sens, celles qui préfèrent avoir un emploi à l'extérieur (tout en s'occupant de leur famille) sont aussi les mêmes qui souhaitent immigrer à l'étranger. Nous avons démontré le rôle joué par les objectifs personnels de chacune sur leurs décisions professionnelles. D'ailleurs, celles-ci vont mettre en œuvre des stratégies bien distinctes pour arriver à leurs fins. Dans le cas de Férouze, il est évident que c'est également ses objectifs personnels qui ont orienté sa conduite stratégique.

Finalement, on peut dire que l'attitude des femmes rencontrées par rapport à leur identité sociale, qui comprend le statut socio-économique et socio-professionnel, signale sans contredit l'intériorisation d'un certain habitus social. L'expérience qu'elles nous ont rapportée souligne toutefois le caractère flexible de l'habitus. En effet, ces dernières ont démontré une grande capacité à s'ajuster à une nouvelle situation afin d'agir efficacement, et cela, même au sein d'un milieu social bien différent. C'est ainsi qu'au plan socio-économique, celles qui ont vécu des épisodes de précarité financière ont su adapter leur comportement selon les besoins de leur famille. Alors qu'au niveau professionnel, elles ont réagi davantage selon les objectifs et les priorités qu'elles ont dans la vie et qu'elles avaient par rapport à leur migration. Pour reprendre le terme des sociologues Emirbayer et Mische (1998), nous croyons que c'est la "*practical evaluation*" qui leur a permis de mettre en perspective les habitudes du passé, les projections du futur et les circonstances de la situation présente, afin d'agir stratégiquement.

La prochaine section sera consacrée à la dimension identitaire se rattachant à l'ethnicité des femmes interviewées.

5.2 IDENTITÉ ETHNIQUE

Lors des entrevues, les interlocutrices ont souvent fait référence à leur identité ethnique, exprimant par ce fait l'importance qu'elles accordent à cette dimension identitaire. Par ailleurs, l'ethnicité est souvent jumelée à des *stratégies identitaires*. À ce sujet, Taboada-Leonetti (1990) souligne la complexité d'étudier ce type de stratégies chez les minorités, car il faut prendre en compte de façon précise les situations d'interaction, les enjeux associés à ces situations et les stratégies concrètes mises en œuvre par les individus. Nous ne prétendons pas faire ici une analyse en profondeur de ces stratégies et de leurs causes spécifiques. Néanmoins, nous croyons qu'il peut être très pertinent de les prendre en compte afin de cerner certains enjeux significatifs pour les répondantes. Le but est aussi de documenter la diversité des expériences à ce sujet. Nous allons d'abord observer le vécu

des femmes rencontrées par rapport à la stigmatisation de leur identité, pour ensuite en analyser les effets au niveau de leur adhésion à la société québécoise. Nous avons d'ailleurs remarqué une corrélation négative entre ces deux éléments.

5.2.1 LA STIGMATISATION

L'identité ethnique d'une personne ne fait sens « qu'en référence à une altérité, (...) l'ethnicité implique toujours l'organisation de groupements dichotomiques Nous/Eux » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995 : 166). Taboada-Leonetti (1990) rappelle à cet égard qu'il faut tenir compte des *rappports sociaux de domination* entre un *groupe minoritaire* et un *groupe majoritaire* pour comprendre les stratégies identitaires des immigrants. Selon elle, ces rapports diminueraient « les capacités d'action des acteurs dominés sur la définition de leur propre identité » (1990 :58). Sur cette question, nous ne sommes pas entièrement en accord avec cette dernière. En effet, comme les individus vont inévitablement se positionner par rapport à la stigmatisation faite par le groupe majoritaire, il est normal que cela influence leurs manières de réagir. Il serait faux d'affirmer que leurs capacités d'action sont diminuées, elles sont plutôt orientées. Ceux-ci auront toujours la possibilité d'accepter, de rejeter ou de négocier l'identité que l'on tente de leur assigner.

Dans ce sens, il y aurait plus de stratégies identitaires dans un environnement social où certaines particularités culturelles sont fortement stigmatisées par le groupe majoritaire. Pour les informatrices de cette étude, d'origines arabe ou berbère et de religion musulmane, il ne fait aucun doute qu'elles subissent une certaine stigmatisation de la part de certains membres de la société québécoise. Il semble que cette situation n'est toutefois pas perçue de la même façon par toutes les répondantes; certaines en sont en effet moins conscientes que d'autres. La plupart vont néanmoins y réagir d'une manière ou d'une autre en utilisant différentes stratégies. À cet égard, il ne faut pas oublier qu'un « même acteur puisse faire appel à différents types de stratégies identitaires, successivement dans le temps, ou synchroniquement, en fonction de l'enjeu qui est en cause » (Taboada-Leonetti 1990 :78). Dans ce sens, nous allons rendre compte avec rigueur de l'expérience complexe des informatrices et des diverses attitudes *finalisées* (Kastersztein 1990) que nous avons observées à ce sujet. Ces attitudes, qui sont orientées vers une finalité précise, visent parfois la *confrontation* ou la *différenciation* face à la stigmatisation. À d'autres moments, cette même stigmatisation peut aussi être excusée ou niée selon le cas.

La stigmatisation fortement ressentie

Quelques témoignages recueillis mettent en relief la stigmatisation directe dont certaines font l'objet. Les plus touchées sont principalement les trois femmes parrainées sur quatre qui portent le voile : Fatima, Mouna et Imen. Celles-ci nous ont mentionné se sentir directement stigmatisées par certains membres du groupe majoritaire; réalité que certaines vont surtout attribuer à la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables. Voici les dires de Mouna et d'Imen à ce sujet :

« Mais dernièrement, ce qu'on entend à la télé, [dans les] médias, ça fait un petit peu... on devient un petit peu inconfortable. Surtout (...) en ce qui concerne les accommodements raisonnables. On se sent... Ben moi, personnellement, je deviens un petit peu inconfortable. Qu'est-ce qui vous... Je ne sais pas... ben ce que le monde [dit] de nous. Il y a des personnes, par exemple, dans leur discours qui disent des choses qui nous font mal. Ça j'aime pas ça. (...) Il y a des gens qui (...) sont mal informés » (Mouna, P).

« Il y a de la haine (...) Des fois, ils n'essayent pas d'équilibrer. Par exemple, s'ils parlent avec un homme ou une femme qui est raciste par exemple... ils peuvent parler avec une autre qui est tolérant, toujours Québécois. Mais ils montrent plus juste des gens qui sont racistes, (...) [qui] disent des choses pas vraiment justes. (...) Alors ça, je suis pas à l'aise » (Imen, P).

De plus, cette dernière interlocutrice nous rapporte que l'attitude des gens dans la rue a beaucoup changé depuis la médiatisation des accommodements raisonnables. Et ce, davantage qu'après les attentats terroristes du 11 septembre :

« Avec les accommodements raisonnables... je sens que, des fois, c'est pas tous les jours non... Des fois, je sens que des regards... Je ne peux pas dire des Québécoises parce que je ne sais pas si elles [sont] Québécoises ou non. (...) Mais je peux dire [que] je sens des fois (...) des regards qui sont... bizarres ». « Est-ce que c'est des regards curieux? Des regards... comment dirais-je, qu'est-ce que tu fais là? (...) Tu n'es pas la bienvenue! Ils ne m'ont jamais dit ça, mais je connais les regards. Parce que je vis ici depuis quand même sept ans » (Imen, P).

Les femmes plus que les hommes seraient à l'origine de ces regards méprisants selon Imen : *« elles essaient de vous transmettre [leur] haine. (...) Et elles réussissent, elles réussissent très bien »* (Imen, P). Dans ce sens, Imen ajoute que c'est surtout pour ses enfants qu'elle a peur :

« Pour moi, il n'y a pas tellement une grande peur parce je suis adulte, je sais ce que je fais, je le fais par conviction... (...) Mais ce que j'ai peur c'est pour mes enfants. Parce que (...) elles sont, comment dirais-je, elles sont petites. Avec le contact, elles aiment tout le monde et tout ça. Alors, je ne veux pas (...) [qu'elles

soient] rejetées parce que juste elles [sont] musulmanes ou parce qu'elles [sont] Arabes et tout ça » (Imen, P).

C'est ainsi que pour faire face à ce problème et en même temps protéger ses filles, il arrive qu'Imen adopte une stratégie de confrontation :

« Qu'est-ce que vous faites dans cette situation? Ben je ne peux pas [parler]... puisqu'elles, elles ne me disent rien. Mais hum...je... des fois, si je suis fâchée, je les regarde, c'est ça méchamment. C'est à dire je les regarde bien droit dans les yeux. Mais je peux rien dire parce qu'elles [ne m'ont] rien dit » (Imen, P).

D'autres vont aussi avoir une attitude de *confrontation*. Mais, il semble que les femmes vont réagir de façons différentes selon leur personnalité et donc selon les *ressources psychologiques* qu'elles ont (Potter 1999). En effet, dans une situation semblable, Fatima va plutôt aborder directement les personnes en question :

« Depuis que vous êtes ici, est-ce que vous avez vécu de la discrimination ou du racisme? Pas vraiment, pas vraiment. Les premiers temps oui. Les premiers temps... par exemple quand je sors, quand je prends par exemple le métro, le bus, je trouve qu'il y a des personnes qui me voient bizarrement. Ah oui? Oui bizarrement et méchamment. (...) Mais je parle avec eux. J'écoute pas, je parle avec eux. Je [leur] ai dit : pourquoi vous me regardez comme ça? Vous les avez abordés dans le métro? Oui, oui. Pourquoi vous avez fait ça? Je ne sais pas. (rires) Parce que je suis comme ça de nature. (rires) (...) Est-ce qu'il y a des personnes qui étaient ouvertes à vous parler? Il y a des personnes oui, mais il y a des personnes ils m'ont dit : on a le droit de regarder. (...) Il y a des personnes qui m'ont dit : (...) pourquoi tu mets le foulard? Une fois (...) un homme (...) il m'a dit : normalement tu es à la maison, pourquoi tu es là? J'étais en métro. (...) Il m'a dit : je sais que les femmes musulmanes sont toujours... restent à la maison. Pourquoi tu es là? (...) Je lui ai dit : c'est pas toutes les femmes (...) pareil. Je lui ai dit : je peux sortir, je peux faire ce que je veux. (...) Je suis en train de faire mes études, ma formation d'anglais. (...) Je peux sortir, je peux faire qu'est-ce que je veux, mon mari il est d'accord » (Fatima, P).

Par ailleurs, à ses deux accouchements, Fatima a été confrontée à une certaine discrimination de la part des infirmières. Comme elle a dû accoucher par césarienne les deux fois, celle-ci ne pouvait pas bouger à son aise et avait donc de la difficulté à prendre soin de son bébé. Cependant, il semble que les infirmières n'étaient pas disposées à l'aider. Lorsque sa première fille est née, Fatima était timide et a subi cette discrimination, mais pas pour sa deuxième fille :

« Elle m'a dit l'infirmière : pourquoi tu sonnes beaucoup, pourquoi tu demandes beaucoup l'infirmière, tu peux faire ça par toi-même, tu n'as pas besoin d'aide. Ah je lui ai dit : ça c'est ton travail! Tu dois m'aider! Tu dois m'aider, tu dois faire ça,

ça c'est ton travail, sinon je dois appeler ton superviseur et je l'ai appelé. J'ai fait une plainte! Ah oui? Oui. (...) Je suis ici résidente, j'ai des droits. Ça c'est mon droit et ça c'est ton travail. Est-ce que la plainte a fonctionné? Oui, bien sûr, oui. Elle était vraiment très gentille avec moi. (...) Je pense [qu']elle m'a pas aimée parce que je mets le foulard. Parce qu'on était deux dans la chambre, une Québécoise et moi. (...) On a les deux accouché [par] césarienne. C'était différent avec elle. (...) Elle rit avec elle, elle la caresse, elle dit des : ah tu dois être patiente, elle l'aide... Mais pas avec moi! (...) Comment vous expliquez ça? Je pense qu'il y a des infirmières racistes. Le racisme, il existe enh, il existe le racisme. Il y a des infirmières qui sont racistes, qui détestent les musulmanes, je pense » (Fatima, P).

Bref, ces trois femmes parrainées sont d'avis qu'il y a du racisme envers les musulmanes au Québec, car elles ont toutes vécu de petits incidents à ce sujet. Il faut dire qu'elles précisent aussi que plusieurs personnes se montrent très gentilles et tolérantes à leur égard. Toutefois, lorsqu'elles ressentent personnellement une certaine stigmatisation, que ce soit dans la rue, le métro ou à l'hôpital, elles vont réagir par la *confrontation*. Il faut ainsi prendre en considération que ces femmes sont très rarement en contact direct avec le groupe majoritaire, car elles sont actuellement à la maison. Nous verrons plus loin les conséquences de cette stigmatisation au niveau de l'appartenance que ces femmes ressentent avec leur pays d'établissement.

Passons maintenant à celles qui dénoncent l'identité dévalorisante associée à leur groupe ethnique.

La stigmatisation qui dérange

D'autres femmes, qui sont aussi voilées, peuvent percevoir d'une autre manière la stigmatisation qui est faite par le groupe majoritaire; et ainsi y réagir d'une tout autre façon. Nous faisons ici référence au cas de Sabrina, qui est assez particulier et bien différent de celui des trois femmes dont nous avons déjà discuté.

Au cours de l'entretien, celle-ci a aussi fait référence aux accommodements raisonnables. Cependant, contrairement aux femmes parrainées et voilées, Sabrina se sent beaucoup moins ciblée personnellement par ce qui est dit dans les médias :

« J'ai assisté [aux] accommodements raisonnables et tout. Et c'est malheureux. C'est infernal ce qui se passe et les gens ils sont tellement bornés. (...) C'est juste : non je n'aime pas ceci, point final. Je veux rien savoir et c'est ça. (...) Malheureusement, si on reste dans ce rythme-là, moi je suis là je t'écoute pas, je veux rien savoir de toi, on peut pas avancer. On peut jamais avancer » (Sabrina, IÉ).

Cette citation nous démontre que la stigmatisation n'est pas ressentie au même niveau par toutes les femmes. Et ce, même dans un contexte semblable, c'est-à-dire le fait d'être voilée. Dans ce sens, nous avons aussi répertorié chez Sabrina une conduite stratégique particulière. En effet, un désir de *différenciation* du groupe majoritaire a été noté dans l'attitude générale de celle-ci. Deux stratégies identitaires complémentaires en témoignent, soit la *visibilité sociale* (Taboada-Leonetti 1990) et la *valorisation de sa singularité* (Malewska-Peyre 1990). C'est ainsi que face à l'identité négative qui lui est assignée, ces stratégies l'amènent à se valoriser elle-même dans ce qu'elle est. À notre avis, son attitude stratégique se base sur sa personnalité propre, c'est-à-dire sur ses *ressources psychologiques* (Potter 1999). Mais il faut aussi garder à l'esprit que cette Sabrina, issue de la catégorie économique, est en contact constant avec le groupe majoritaire, contrairement à Imen (P), Mouna (P) et Fatima (P).

Prenons d'abord en exemple le fait d'être voilée, qui semble avoir plusieurs finalités pour Sabrina. C'est ainsi qu'elle nous a raconté avoir commencé à porter le voile après trois années de résidence au Québec. Dans son cas, cette décision découle directement d'une réaction identitaire de différenciation face à une culture différente :

« Quand on est loin de notre pays, (...) il faut s'accrocher à quelque chose. (...) Parce que sinon, un moment donné, tu es complètement perdue dans un... tout un changement. (...) Alors, moi quand j'étais [dans mon pays d'origine] je ne portais jamais le voile comme je vous ai dit. (...) Mais quand je suis venue ici, il y a beaucoup de choses que tu vois autour de toi, que tu n'es pas d'accord, [différentes] de notre société, (...) de notre rythme de vie, qui n'a rien à voir avec nous, etc. » (Sabrina, IÉ).

Cet extrait expose clairement que cette interlocutrice a décidé de se voiler à l'âge de 38 ans, afin de se rapprocher de son ethnicité particulière et de se rendre visible au sein de la société québécoise. Cette dernière raconte qu'elle a vécu beaucoup de difficultés en lien avec cette décision. C'est ainsi qu'en plus d'être un moyen de visibilité sociale, le voile est devenu en quelque sorte un outil de sensibilisation pour elle.

« Quand j'ai commencé à le porter, il y a même des gens qui me connaissaient avant, sans voile, [qui] étaient choqués. (...) Ils ne me parlent plus après... Et j'ai cru que c'était des amis. (...) Aie! Il y a une personne qui m'a posé la question : est-ce que c'est ton mari qui t'a poussé [à] le faire? Est-ce que tu es devenue soumise? Du jour au lendemain, j'étais devenue soumise! (rires) (...) On entend tellement des choses par les "mass médias". (...) [Le] voile est égal [à] soumise, est égal [à] macho, est égal [à] tout ce qui est mauvais et tout ce qui est terroriste. Alors, j'ai trouvé vraiment beaucoup, beaucoup de complications. (...) Mais c'est un combat.

(...) *Il faut montrer aux gens le bon exemple, (...) la vérité elle est où* » (Sabrina, IÉ).

C'est d'ailleurs afin d'informer les gens sur sa culture et sa religion qu'elle a commencé à donner des conférences dans les écoles et certains organismes communautaires :

« Je suis capable de transmettre beaucoup de choses. (...) Et surtout de faire connaître c'est quoi l'islam, c'est quoi les musulmans, c'est quoi la femme musulmane. Parce que malheureusement, les gens ne savent pas beaucoup sur ce domaine-là. (rires) Et ça, c'est mon rôle. (...) Je suis l'ambassadrice au Canada (...) des pays arabes » (Sabrina, IÉ).

Même si Sabrina souligne que c'est assez difficile de toujours se battre contre l'identité négative associée aux musulmans, elle le fait pour défendre la femme et atteindre ses objectifs de vie :

« Et moi, je suis quelqu'un qui n'aime pas (...) baisser les bras et [dire] non, non, non, je ne veux pas avoir de problèmes, de complications, je reste chez moi. Non! Je suis militante dans un organisme contre les abus [envers] la femme, j'assiste, je vais [à] des manifestations ». « Je vois loin, je veux être vraiment utile dans la société. (...) L'essentiel [c'est] d'être utile quelque part. (...) Et d'être importante. Je veux pas passer inaperçue, pis faire rien, non. Je veux transmettre (...) tout ce que j'ai comme valeurs, comme principes, comme éducation » (Sabrina, IÉ).

Cette dernière désire ainsi contrer les préjugés associés à son groupe ethnique et surtout ceux concernant la soumission de la femme arabe musulmane. Précisons d'ailleurs que Sabrina ne se considère absolument pas soumise. Comme elle milite au sein d'associations de femmes, il arrive que sa photo soit dans le journal : *« mon but c'est surtout de montrer même aux Québécoises et Québécois que nous [ne] sommes pas vraiment soumises. (...) Il y a des femmes qui sont libres partout »* (Sabrina, IÉ). Elle prend toutefois ses distances avec la façon dont certaines Québécoises vivent leur liberté et elle réagit en valorisant son groupe culturel :

« Oui, il y a des femmes libres, mais à un moment donné, il y a des femmes qui sont trop libres, qui sont perdues. (...) Ben oui c'est bien d'être indépendantes, mais sans exagération. Je n'ai plus besoin d'un homme, mais entre temps je change de copain chaque jour. Alors, c'est vraiment contradictoire. Non j'accepte pas que quelqu'un me donne des ordres, etc., mais par contre j'ai rencontré des femmes [qui] acceptent qu'un homme reste avec elles pour une seule raison, pour ne pas rester toute seules. Mais en contrepartie, il abuse sexuellement des enfants [et] elles acceptent, elles ferment... [elles font] semblant. (...) J'ai dit c'est quoi la différence entre femmes soumises musulmanes et femmes soumises québécoises. J'aurais bien aimé être soumise dans des choses, des belles valeurs. (...) Au moins, ce sont des principes, des belles valeurs » (Sabrina, IÉ).

Par ailleurs, il arrive que cette répondante cherche à se différencier à la fois du groupe majoritaire et de son propre groupe culturel. Ce désir de singularité passe aussi par son voile, qu'elle place d'une façon très originale :

« Moi j'aime pas beaucoup l'autre manière, ça m'étouffe et je [la] trouve trop fermée. Alors, je voulais créer quelque chose qui était à moi. Tu restes en même temps coquette, c'est-à-dire dans l'ensemble tu restes bien dans ta peau, bien habillé et tout » (Sabrina, IÉ).

D'une façon générale, il semble que le comportement distinct de Sabrina soit le résultat direct de l'identité négative assignée aux membres de son groupe culturel, dont surtout l'image de soumission associée aux femmes voilées. Les particularités de sa conduite sont toutefois fortement reliées à sa personnalité propre (*ressources psychologiques*), mais aussi au fait d'habiter dans une petite ville à une heure de Montréal. Dans ce sens, n'oublions pas que Sabrina est immergée dans un contexte social bien différent; ce qui influence probablement son attitude générale.

À l'inverse, voyons comment d'autres immigrantes vont plutôt excuser la stigmatisation dont leur groupe ethnique est l'objet.

La stigmatisation excusée

Dans d'autres cas, il arrive que quelques-unes fassent référence à une certaine stigmatisation, qu'elles perçoivent comme moins directe ou personnelle à leur égard. Certaines vont dans ce sens trouver le moyen de comprendre ce phénomène et/ou de l'excuser. Zineb par exemple, dont le conjoint a vécu une situation discriminante, nous dit trouver cette situation normale :

« C'est sûr que... il y a eu une discrimination salariale, parce qu'ils n'ont pas accepté de lui donner le même salaire qu'à un Québécois. (...) Ils lui ont dit : il faut qu'on vous connaisse et avec le temps... C'est pas grave, nous autres on devait commencer... pis c'est normal, ils nous connaissent pas, pis il [fallait] commencer quelque part » (Zineb, IÉ).

Nos données ont ainsi révélé l'utilisation d'une stratégie inclusive nommée *similarisation et valorisation de soi* (Goffman 1975, dans Triki-Yamani 2007 :106), qui a pour but de contrer les effets négatifs de la stigmatisation. Dans certains cas, cette attitude finalisée peut prendre la forme d'une certaine empathie envers le groupe majoritaire, où l'immigrante s'identifie à lui et se montre compréhensive face à la dévalorisation de son

groupe ethnique. Les propos d'Imen (P) nous en donnent un aperçu, au sujet des personnes qui la regardent avec mépris dans la rue :

« Bien sûr des fois je les comprends. C'est-à-dire, je les comprends... Je me dis si tu [ne] connais pas une personne, une culture et tu vois la même chose toujours à la télé. Pour moi, le responsable c'est la télévision. C'est l'information. (...) C'est horrible. Alors, des fois j'essaie de trouver des excuses pour eux, mais... mais quand même, ils peuvent, comment dirais-je, faire des efforts. (...) Moi je fais des efforts, j'essaie de connaître des Québécois, j'essaie de connaître des cultures... d'autres cultures. J'essaie de, de... d'accepter tous les gens » (Imen, P).

Cette citation d'Imen illustre assez bien cette stratégie, où l'immigrante fait preuve d'empathie envers le groupe majoritaire tout en se valorisant elle-même.

Dans le même sens, Sabrina aussi nous a mentionné comprendre les Québécois et leur attitude dévalorisante envers les Arabes musulmans; attitude qu'elle attribue aussi aux médias. Contrairement à Imen toutefois, Sabrina est d'avis que c'est aux immigrants eux-mêmes à se faire connaître et à dénoncer les préjugés associés à leur groupe.

« Les Québécois et les Québécoises, ils ont raison et moi je suis d'accord avec eux. Ils ont raison de nous traiter comme ça et de réagir comme ça parce que premièrement tout ce qu'on entend c'est tellement négatif. Deuxièmement, c'est nous [qui] sommes chez eux. C'est pas eux qui sont chez nous. Alors, c'est à nous de s'adapter sinon retourner chez vous » (Sabrina, IÉ).

Toujours selon une stratégie de *similarisation et valorisation de soi*, d'autres femmes mettent l'emphase sur le fait qu'on est tous des êtres humains. Sabrina par exemple trouve le moyen d'excuser le comportement de certains sous prétexte qu'il y a des bonnes et des mauvaises personnes partout. C'est ainsi qu'elle nous raconte deux événements qui se sont produits depuis qu'ils ont emménagé dans un logement à prix modique :

« Le premier jour, (...) j'ai trouvé de la poubelle autour de mon balcon. De la poubelle partout... (...) les sacs déchirés, toute la poubelle. (...) Alors, j'ai dit à mon mari : peut-être que c'est leur façon de nous accueillir. (rires) Je sais pas quoi. (...) Bon j'ai dit : c'est des choses qui arrivent. (...) Et il y a même une fois que j'ai trouvé le pare-brise de ma voiture cassé. Jusqu'à maintenant, je ne connais même pas c'est qui. Je l'ai arrangé, point final. (...) Il y a des choses... moi je dis que c'est normal. Tu ne peux pas rencontrer que des bonnes personnes, tu ne peux pas avoir aucun problème. C'est pas possible. (...) Il y a des bonnes pis des mauvaises personnes, c'est tout. (rires) » (Sabrina, IÉ).

Donia aussi adopte une attitude semblable au sujet des accommodements raisonnables :

« Je suis un petit peu déçue franchement quand j'entends les accommodements raisonnables et les gens qui parlent. J'ai une maman [une cliente]. À chaque matin, elle me dit : est-ce que tu as vu l'entrevue de Bouchard-Taylor? Je dis : oui. Elle me

dit non, non Donia, faut pas regarder ça stp. Regarde-moi! Regarde-moi... (rires) tellement que je l'adore! Mais je lui dis : tu sais très bien que les préjugés là... (soupir) C'est [pas] parce [que quelqu'un] a parlé comme ça que je vais généraliser [à] tout le monde. Chaque personne ne représente qu'elle-même. (...) Chaque personne est unique. (...) Donc, on peut pas être pareil, pareil, pareil, c'est tout à fait normal » (Donia, IÉ).

Ces exemples nous démontrent que, dans certaines situations, quelques femmes vont excuser et/ou comprendre la stigmatisation dirigée à l'endroit de leur groupe ethnique. Cette pratique, concrétisée par la stratégie de *similarisation et valorisation de soi*, n'est pas nécessairement employée de façon consciente. Elle permet toutefois un certain rapprochement symbolique avec le groupe majoritaire. Cette volonté d'inclusion peut être également reliée au sentiment d'appartenance éprouvé envers le Québec et le Canada et/ou au désir d'y rester au cours des prochaines années. Nous allons d'ailleurs en discuter plus précisément à la section suivante. Mais avant, voyons de quelle façon l'existence de toute stigmatisation peut aussi être complètement niée.

La stigmatisation niée

Il semble que certaines immigrantes peuvent affirmer haut et fort que le racisme et la discrimination n'existent pas au Québec. Nous allons ici faire référence aux cas de Zineb (IÉ) et de Nassima (P).

L'expérience de Zineb est assez particulière à ce niveau. Même si cette femme a reconnu que son conjoint a été l'objet de discrimination salariale, celle-ci nie l'existence du racisme au Québec. À l'instar de Sabrina et Donia, elle adopte une attitude stratégique qui ressemble beaucoup à celle de *similarisation et valorisation de soi*. On constate toutefois une variante dans son discours : elle dévalorise elle-même son groupe culturel.

« Moi quand le monde me dit : le racisme... Je dis : je connais pas! Je connais pas, ça existe pas! Ca existe qu'il y a des bonnes personnes et des mauvaises personnes. Il est tout à fait normal que des fois c'est des mauvaises. (...) Dans le domaine de l'immobilier, j'ai été plus contente avec des Québécois qu'avec des [Maghrébins]. Beaucoup plus. Parce que les autres ils abusent et tout ça. J'ai jamais eu une mauvaise expérience avec des Québécois. (...) Mais aussi quand on travaille bien pis qu'on est professionnelle. (...) [Tu sais] les gens ils respectent ça aussi » (Zineb, IÉ).

Non seulement cette dernière conteste l'existence de toute stigmatisation, mais en plus elle reprend dans son discours les stigmates assignés aux membres de son groupe

ethnique, tout en se dissociant de ceux-ci. Il s'agit ici d'une stratégie identitaire que Carmel Camilleri (1990 : 89) nomme *l'identité négative déplacée*. Cette stratégie correspond en fait à une réaction inconsciente que l'on retrouve chez certains membres de groupes minoritaires, face à l'identité négative qui leur est assignée.

À partir de l'entretien avec Zineb, nous avons relevé plusieurs exemples assez intéressants de cette stratégie. Dans l'extrait suivant, cette femme affirme entre autres que le racisme existe seulement pour les personnes malhonnêtes ou celles qui se négligent :

« Alors, c'est sûr quand tu viens ici pis tu commences à mettre la pagaille pis tu commences à mettre la chicane partout, tu commences à voler (...), c'est normal qu'on te traite de sale race. Moi je te traiterais de sale race, si tu fais des choses, tu cambrioles ou tu violes des filles. (...) C'est comme ça, c'est humain. (...) Comme par exemple en France, on va même pas te faire confiance parce que t'es [Maghrébine]. (...) Ça c'est du racisme. Ils te le disent à la face : on veut pas de toi, retourne dans ton pays! Ici non. (...) Mais si tu viens ici tu mènes la pagaille pis tu veux être respecté, je suis désolée là. Comme sortir avec le pyjama dehors pour faire l'épicerie (rires) (...), des [Maghrébines], des Arabes, elles se négligent. Moi, [Maghrébine], quand je suis avec mes belles-sœurs, quand on fait l'épicerie, on rit de ces filles-là » (Zineb, IÉ).

Dans la prochaine citation, Zineb critique durement certains Maghrébins, tout en se valorisant de ne pas être comme eux :

« Ils restent sales pis ils mettent de la saleté à côté de la maison, pis ils vivent dans des immeubles, (...) pis ils cherchent toujours à être sur le bien-être social. J'trouve que ça c'est très négatif. Nous on fréquente pas ce genre de personne. On les trouve très négatifs. Ils sont trop jaloux parce que toi tu réussis pis eux ils ne réussissent pas. Mais ils bougent pas! I' bougent pas. Il y en a que ça fait longtemps qui sont ici pis qui ne savent même pas parler en français. Ils ne font pas d'effort pour apprendre » (Zineb, IÉ).

Donc, cette stratégie, qui vise à contrer l'identité qui lui est assignée, amène l'immigrante à interioriser les préjugés racistes assignés à son groupe culturel, tout en prenant ses distances avec les membres de ce groupe. En outre, on remarque que cette stratégie identitaire, comme plusieurs autres, a aussi pour but la valorisation de soi.

D'autres vont adopter une attitude semblable, mais à un degré moindre. À cet effet, prenons le cas de Nassima. Même si cette dernière est parrainée, son expérience est bien différente des autres femmes de cette catégorie, car elle ne porte pas le voile et est établie au Québec depuis douze ans. C'est ainsi que durant toute l'entrevue, cette dernière n'a rapporté aucun épisode de stigmatisation. Lorsqu'on la questionne, elle affirme ne jamais avoir vécu de discrimination. Cependant, au fil de l'entretien, quelques remarques font

référence à certains caractères négatifs assignés à son identité ethnique et religieuse. Par exemple, au niveau religieux, nous lui avons demandé si elle était pratiquante : « *Oui, pratiquante. Mais pas dans le sens... fermée quoi!* » (Nassima, P). Aussi, à la toute fin de l'entrevue et même un peu hors propos, elle nous précise qu'elle était très indépendante avant de se marier, lorsqu'elle vivait encore au Maghreb :

« J'étais indépendante, je travaillais, j'avais mon salaire, je voyageais avec et tout. Donc, pas le genre de femme qui restait chez elle et puis elle se marié, va dans la maison de son mari et puis reste dépendante de son mari quoi » (Nassima, P).

Ainsi, Nassima, qui nie toute stigmatisation, témoigne par ses propos qu'elle a pourtant intégré certaines caractéristiques dévalorisantes assignées à son identité ethnique. En effet, elle prend donc ses distances à la fois par rapport aux musulmans extrémistes et aux femmes musulmanes dépendantes et soumises.

Dans cette section sur la stigmatisation, nous avons démontré que les informatrices pouvaient avoir différentes façons de se représenter la stigmatisation et d'y réagir concrètement. Ces deux aspects sont reliés entre autres à la personnalité de l'immigrante (*ressources psychologiques*), au milieu d'interaction ainsi qu'au fait d'être voilée ou non. En outre, comme il en sera question plus loin, il faut aussi considérer le nombre d'années vécues au Québec et certains éléments de la situation personnelle de chacune pour bien comprendre ce qu'elles ont vécu globalement au niveau ethnique.

Dans tous les cas, il faut être conscient que les stratégies identitaires, en plus d'être une manière de contrer une certaine stigmatisation, correspondent aussi à une source de valorisation importante (Maslow 1954, dans Kastersztein 1990). Une conduite stratégique peut donc impliquer plus d'une finalité (Taboada-Leonetti 1990). Ainsi, comme nous allons le voir à la prochaine section, ces mêmes stratégies vont aussi viser l'inclusion, et ce, à différents degrés, selon le sentiment d'appartenance de chacune.

5.2.2 LES TYPES D'ADHÉSION À LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

Toutes les femmes de notre corpus ont évoqué le désir de rester au Québec à long terme. Elles ont d'ailleurs développé certaines stratégies d'inclusion à cette fin. En relation avec certains facteurs, nous avons observé trois types d'appartenance envers le pays d'établissement. D'abord, on ne peut nier l'influence du nombre d'années de résidence au Québec. Ensuite, nous croyons que le niveau de stigmatisation perçue va avoir un impact déterminant sur le degré d'appartenance ressentie. Nous avons déjà discuté des diverses

réactions observées chez les participantes face à la stigmatisation : elles peuvent ne pas en faire mention, la ressentir fortement, ne pas la prendre personnelle, l'excuser ou même nier totalement son existence. Quoi qu'il en soit, les répondantes prennent position au niveau identitaire en fonction de cette stigmatisation et cela a un impact certain sur leur sentiment d'appartenance. Un troisième facteur est relatif à la situation personnelle des informatrices; que ce soit au niveau familial ou religieux, il importe parfois de considérer certaines particularités de leur expérience.

La combinaison de ces éléments implique donc trois différents types d'appartenance envers le pays d'accueil. Une constante se dégage pourtant de tous les entretiens, soit l'appréciation des avantages et des conditions de vie au Canada. Mais les répondantes vont avoir une manière toute spéciale d'apprécier et de profiter de ces avantages, soit selon une *citoyenneté instrumentale*, un *sentiment d'appartenance intermédiaire* ou encore une appartenance à la *société civile*.

La citoyenneté instrumentale

Certaines femmes peuvent adhérer à une *citoyenneté instrumentale* (Taboada-Leonetti 2000 :115). Rappelons ici que la notion de *citoyenneté* comprend deux éléments : soit le *statut* de citoyen, relatif aux droits juridiques et l'*identité* de citoyen qui fait plutôt référence à un sentiment d'appartenance à la collectivité politique (Étienne et al. 1997). Dans ce sens, ces femmes revendiquent surtout leur *statut* de citoyenne en considérant surtout leurs droits juridiquement définis par ce dernier. Aussi, elles vont se préoccuper peu des devoirs autres qu'économiques et de respect des lois. Sans se sentir nécessairement concernées par le devenir du pays, elles peuvent également participer peu ou pas du tout à la vie sociale.

Nous pouvons compter dans cette section Toria (IÉS) qui vit au Québec depuis seulement trois ans. En outre, le fait que celle-ci soit célibataire a un impact important sur son degré d'appartenance faible envers le Québec. En effet, contrairement aux autres répondantes, elle n'a pas de conjoint qui souhaite rester ici à long terme et elle n'a pas donné naissance à de petits Canadiens qui grandissent et apprennent à vivre au sein de la société québécoise. Dans ce sens, elle est également la seule des répondantes qui mentionne sérieusement qu'elle aimerait peut-être retourner vivre définitivement au Maghreb.

Les autres femmes qui se positionnent par rapport à ce type de citoyenneté sont celles qui nous ont dit ressentir fortement la stigmatisation par le groupe majoritaire. Il

s'agissait de Fatima (P), Mouna (P) et Imen (P), toutes les trois parrainées et voilées. Aucune d'entre elles nous a fait part d'un quelconque sentiment d'appartenance envers le pays d'accueil, et ce, même après y avoir vécu pendant quatre ans (Fatima), cinq ans (Mouna) et sept ans (Imen). Nous croyons qu'il y a un lien avec le fait qu'elles se sentent stigmatisées par une certaine proportion de la majorité. Il est en effet plus difficile de ressentir une appartenance à un groupe qui les rejette.

Étant donné que Toria et les trois femmes parrainées envisagent de rester au Québec au cours des prochaines années, elles ont développé des stratégies identitaires leur permettant d'y vivre facilement et de faire sens de ce choix, sans éprouver d'appartenance. Nous avons repéré à cet égard deux stratégies qui visent une certaine inclusion.

D'abord, la stratégie de *maximisation des avantages* (Camilleri 1990 : 101) peut « consister à retenir dans un code tels traits perçus comme avantageux en laissant tomber les obligations corrélatives. (...) On peut aussi prétendre cumuler des traits favorables pris dans les deux systèmes, sans se laisser arrêter par leur probable incompatibilité ». Le témoignage livré par Fatima en donne un très bon exemple :

« On a pris une décision. On doit éduquer nos filles comme nous. Nous sommes des musulmans, [des gens] pas pareils là. (...) On doit [leur] dire maintenant, (...) nous ne sommes pas comme les autres, nous sommes des musulmans. On doit [leur] dire par exemple, on doit profiter [de] l'éducation ici. L'éducation ici c'est mieux que là-bas. C'est la vérité, sincèrement, ici c'est mieux que là-bas. Il y a des choses ici... par exemple des points positifs ici, par exemple l'éducation. C'est ça. Mais les habitudes, les traditions, c'est... là-bas c'est mieux (rires) » (Fatima, P).

Elle nous raconte également que si la première année elle voulait rentrer au pays d'origine, contrairement à son mari, ce n'est plus le cas à présent. En effet, elle désire rester surtout pour conserver ses acquis d'indépendance; vivre au Québec est maintenant synonyme de liberté pour elle :

« Si je veux rester à la maison, je peux. Si je veux travailler, je peux. Si je veux faire des études, je peux. Si je veux aller faire du sport, je peux. Je fais qu'est-ce que je veux ici. L'espace de liberté pour moi [ici] c'est plus que là-bas. C'est ça. Là-bas c'est un peu différent » (Fatima, P).

Ces extraits exposent clairement que Fatima désire profiter des avantages reliés à l'éducation et à la liberté accordée aux femmes, mais rejette les autres éléments du système culturel dominant.

Un autre exemple frappant de cette stratégie se trouve dans la représentation de la *citoyenneté* canadienne pour ces femmes. Comme l'a écrit Taboada-Leonetti (1990 :73),

cette pratique « est très souvent un acte en grande partie instrumental ». C'est ainsi que Fatima (P), Mouna, (P), Imen (P) et Toria (IÉS) ont demandé la citoyenneté aussitôt qu'elles ont pu, après trois ans, à cause des avantages que le passeport canadien leur procure lorsqu'elles voyagent. Elles nous ont confié dans ce sens que cette demande n'a aucun lien avec un quelconque sentiment d'appartenance envers le Canada ou le Québec. Voilà une citation tirée de l'entrevue d'Imen à ce sujet :

« Pourquoi vous avez demandé la citoyenneté? Sincèrement, (...) je l'ai fait juste au cas où je devrais par exemple aller [dans mon pays d'origine] par [la] France par exemple ou par l'Angleterre ou... J'ai pas besoin par exemple de demander le visa et tout ça. Parce que ça prend beaucoup de temps. (...) Pour moi c'est le seul... c'est pas vraiment que je l'ai demandé parce que je voulais être Canadienne. Pour moi c'est correct, je vis au Canada, donc ça me suffit. Mes enfants sont des Canadiens, ça me suffit. Je l'ai fait juste... je peux dire, côté paperasse, si on peut dire ça » (Imen, P).

Mouna quant à elle ajoute que la citoyenneté « c'était pour avoir tous les droits » (Mouna, P). Cette dernière nous mentionne que son sentiment d'appartenance envers le Québec est directement relié à ce qu'elle a entendu dans les médias au sujet des accommodements raisonnables et au fait qu'elle se sent « inconfortable ». Dans ce sens, son souhait de demeurer au Québec est relatif au respect de ses droits :

« Est-ce que vous considérez qu'ici c'est votre pays maintenant? Oui. Oui? Oui. Si on a toujours le droit de pratiquer notre religion, les droits et libertés, je me sens oui. C'est ça oui. (...) Accepter qu'on est égaux, qu'on a le droit comme les autres » (Mouna, P).

C'est aussi en terme de droits que Fatima conclut le récit de sa migration, tout en faisant référence à la discrimination de certaines infirmières à son égard :

« Donc finalement comment vous avez trouvé votre migration d'une façon globale? Façon globale... je pense... C'est pas une bonne expérience, mais on peut dire, j'ai appris beaucoup de choses. Par exemple... (silence) ici mon mari m'a dit (...) une chose et c'est vrai, il a raison. Il m'a dit : pour vivre ici, tu dois savoir tes droits et tu dois les prendre. (...) Tu dois pas laisser les choses tomber comme ça. Tu dois savoir et tu dois les prendre. Parce que ici on paye tout, les taxes, on paye tout enh. Surtout les taxes, vraiment c'est la catastrophe. (...) Je paye des taxes, je dois avoir des choses comme ça. C'est ça, c'est ça le plus important pour moi. Je dois être au courant, je dois être capable de dire non, je ne veux pas ça » (Fatima, P).

Ainsi, ces femmes qui adoptent une citoyenneté instrumentale font largement référence à certains épisodes de stigmatisation qui ont marqué l'expérience de leur migration. Dans ces circonstances, accorder une plus grande importance aux droits qui

viennent avec le statut de citoyenne qu'aux devoirs, correspond en fait à une stratégie d'inclusion. Seule Toria considère qu'il est important de voter et se sent concernée par le devenir du pays :

« Je trouve que c'est un devoir. D'être au courant de qui pourra nous représenter. Parce que (...) ça fait partie aussi de l'avenir. Donc si on ne choisit pas la bonne personne, ça va [se] répercuter sur nous » (Toria, IÉS).

Également, une *stratégie de contournement* (Taboada-Leonetti 1990 : 67) semble encadrer la vie quotidienne de celles-ci. Imen et Fatima sont actuellement à la maison sans emploi et Mouna est éducatrice en garderie chez elle. De plus, Fatima souligne aussi écouter la télévision seulement en arabe, mises à part les informations qu'elle écoute en français.

Cette *stratégie de contournement* implique aussi certaines particularités au niveau de leurs relations d'amitié. Dans ce sens, elles ont toutes affirmé avoir des amies surtout au sein de leur groupe culturel. Imen par exemple, qui a connu la plupart de ses amies dans le réseau social de son mari, rapporte que parce qu'elles sont toutes de la même origine qu'elle : *« il y avait pas vraiment un choc culturel, comme on peut dire. (...) Il n'y avait pas vraiment un problème »* (Imen, P). Toria aussi explique qu'elle a beaucoup plus d'affinités avec les personnes de son groupe culturel :

« De quelle origine sont vos amis? La plupart c'est des gens de ma culture. Ah oui ? Oui Comment vous expliquez ça? Parce que je me trouve mieux, je me retrouve le plus avec eux. On a besoin de partager nos expériences avec des gens qui ont vécu la même expérience. (...) Et puis, on se comprend mieux, par rapport à notre parcours. On se partage nos expériences. On a notre façon de voir, on a notre culture, on a nos idées... c'est ça » (Toria, IÉS).

Mais il faut aussi dire que ces répondantes connaissent et ont tout de même quelques rares contacts avec des personnes d'autres nationalités, soit chinoise (Fatima) ou polonaise (Imen) mais rarement avec des Québécoises. En fait, seule Toria semble fréquenter des Québécoises parce qu'elle va à l'université. Il ne s'agit donc pas de *liens forts*, mais plutôt de camarades de classe.

En général, ces femmes sont donc très peu impliquées dans la société et n'ont pratiquement aucun contact avec les membres du groupe majoritaire. De cette façon, elles ressentent beaucoup moins la stigmatisation de leur identité ethnique.

Par ailleurs, dans le cas de Fatima spécialement, nous avons aussi observé certaines particularités au niveau des pratiques religieuses. En effet, la religion prend vraiment une

grande place dans la vie de cette femme (et de son conjoint), si l'on compare avec l'ensemble des informatrices. Par exemple, la plupart des participantes vont à la mosquée durant le Ramadan seulement, car il est normalement recommandé pour la femme de prier à partir de chez elle. Et c'est d'autant plus le cas pour celles qui ont des enfants, parce qu'elles ont moins le temps et la possibilité de s'y rendre. Fatima est la seule de nos répondantes qui nous a mentionné aller parfois à la prière du vendredi. Et comme elle a deux enfants, elle les amène avec elle. Son conjoint aussi pratique beaucoup : il va prier à la mosquée tous les matins et tous les soirs (avant et après le travail), et durant la journée il fait les autres prières à son travail, où une petite pièce a été aménagée à cette fin. Précisons qu'il en est autrement pour les autres conjoints des informatrices. En fait, parmi ceux qui font la prière, il est plutôt commun d'accumuler les prières de la journée pour les faire le soir à la maison. Même le conjoint de Nassima (P), qui est propriétaire d'une boucherie, n'y a pas aménagé d'espace pour faire la prière; il préfère prier chez lui, lorsqu'il revient de travailler.

De plus, le mari de Fatima a aussi obtenu de ses patrons de prendre sa pause à une heure précise le vendredi afin d'aller à la mosquée pour la prière spéciale. Il n'est pas étonnant dans ce sens que ce couple ait choisi d'habiter tout près d'une mosquée. Un autre exemple de la particularité de leurs pratiques religieuses c'est qu'il est très important pour eux d'acheter de la viande halal dans les boucheries spécialisées seulement :

« Et on achète la viande [dans un] magasin musulman. C'est pas par exemple [au] Maxi. On ne peut pas acheter la viande chez Maxi. Non? Même la viande halal? Non, non, non! Pourquoi? On ne fait pas confiance, non. Même, c'est écrit halal, mais non. Malgré, les magasins [musulmans] ils ont très... ils sont chers par rapport [à] Maxi. (...) Mais on achète la plus chère » (Fatima, P).

Également, Fatima raconte qu'elle ne pourrait pas bénéficier des prêts et bourses du gouvernement pour faire des études, car les intérêts accumulés sur l'argent qui est prêté sont interdits par la religion. On note donc une différence entre cette dernière et les autres répondantes, qui semblent pour la plupart pratiquer l'islam d'une façon plus flexible.

Finalement, nous avons démontré en quoi ces quatre femmes témoignent d'une citoyenneté instrumentale et donc d'un sentiment d'appartenance faible envers leur terre d'accueil. On remarque néanmoins une différence entre les femmes parrainées et voilées et l'immigrante issue de la catégorie économique. Pour Mouna (P), Imen (P) et Fatima (P), leur faible degré d'appartenance s'explique surtout par le fait qu'elles n'ont pas encore beaucoup de contacts avec le groupe majoritaire, comme elles ont d'abord voulu fonder une

famille. Rappelons que ce choix résulte des objectifs de leur migration, qui sont reliés, dans leur cas, à leur statut d'immigration. En outre, il faut aussi considérer le fait que ces femmes qui portent le voile ne se sentent pas toujours les bienvenues au Québec. Et cela affecte certainement leur sens d'appartenance.

Dans le cas de Toria (IÉS), c'est davantage le nombre d'années passées au Québec qui est en cause. Et elle en est pleinement consciente, comme le démontre le prochain extrait. Notons au passage que Toria se représente l'appartenance envers le Québec dans l'optique de la *société civile*.

« Est-ce que vous pensez qu'un jour vous allez vous sentir Québécoise? (Soupir)... Ben... pour l'instant, je dirais non. (rires) On m'a posé cette question, ici à l'université. (...) J'ai dit non, je me sens pas Québécoise. Je suis [de mon pays d'origine], je me sens [venir de ce pays]. [Celles] qui ont répondu oui, c'est les immigrantes qui sont venues ici il y a très longtemps, par exemple. C'est les gens qui sont là depuis dix ans, quinze ans. Ils ont répondu oui, qu'ils se sentaient Québécois. Mais moi non. Comme ça non. Après trois ans non. (...) Parce que, comme je vous ai dit, moi tout mon passé je l'ai vécu [dans mon pays d'origine]. Je suis venue avec ma culture, avec mes idées. (...) Est-ce que vous pensez que dans quinze ans vous allez... le devenir? Peut-être. Oui? Peut-être, oui. Pourquoi pas? Peut-être, je [ne] sais pas.... (rires) Je [ne] sais pas comment on le devient! (rires) (...) Je crois que c'est une fois, une fois que l'on vit ici longtemps. (...) Parce que l'habitude, comme on dit, l'habitude est une deuxième nature. On s'habitue à un lieu, on se sent bien, on partage notre vie avec des gens, et tout et ça, ça laisse des traces dans notre façon de voir, notre façon de réfléchir, notre façon d'être. Et peut-être que c'est comme ça qu'on va se dire oui je me sens dans ce pays, je me sens intégrée à 100% parce qu'on a fait un parcours. Oui c'est ce parcours qui va parler finalement. Mais si on reste juste quelques années, deux-trois ans. Deux-trois ans comparés à une trentaine d'années en arrière, je peux pas dire oui je suis, ça y est je suis là... je me sens entièrement plongée dans ce pays » (Toria, IÉS).

Taboada-Leonetti (2000) a écrit que l'intégration économique et la reconnaissance sociale sont des éléments qui favorisent l'appartenance envers le pays d'accueil. Dans ce sens, les années de résidence au Québec vont également entrer en ligne de compte pour les trois femmes parrainées, mais surtout lorsqu'elles vont commencer à participer davantage à la vie commune et à interagir avec le reste de la société. Ainsi, comme elles envisagent toutes dans quelques années de retourner aux études et d'occuper un emploi, certaines transformations sont à prévoir. Fatima en est d'ailleurs consciente :

« Peut-être [dans] cinq ans, je vais être une autre. (...) Quand je [vais] travailler [et] faire des études, je pense ça va être différent par rapport à maintenant » (Fatima, P).

Il est temps de discuter des femmes de cette étude qui ont témoigné d'une appartenance intermédiaire.

Un sentiment d'appartenance intermédiaire

Deux indépendantes économiques manifestent un type d'appartenance que l'on pourrait qualifier d'intermédiaire, car elles semblent toutes les deux se situer à mi-chemin entre une *citoyenneté instrumentale* et une appartenance à la *société civile*. Aroua et Sabrina vivent toutefois cet entre-deux d'une façon bien singulière.

Prenons d'abord l'exemple d'Aroua (IÉ). Comme les répondantes de citoyenneté instrumentale, cette dernière affirme ne pas se sentir Québécoise, et avoir utilisé la citoyenneté canadienne afin de voyager plus facilement :

« Je me sentirai jamais Québécoise. Même, j'ai ma citoyenneté, le juge, la photo, la grande cérémonie et tout. C'est juste pour la forme là. Rien n'a bougé en moi, rien. Même quand on a chanté l'hymne au Canada, rien. (...) Pourquoi vous avez fait la citoyenneté? Pour faciliter. Parce que nous les [personnes de mon pays d'origine], là où on va, on [nous] demande le visa. (...) Mais avec le passeport canadien, je peux aller n'importe où. Et on sait que, en tant que citoyen canadien, si tu te trouves dans un merdier quelque part, dans un autre pays, on sait que l'ambassade du Canada va faire quelque chose pour nous. Peut-être pas l'ambassade [de notre pays] » (Aroua, IÉ).

Même si Aroua faisait partie de celles qui ne voulaient pas quitter leur terre natale, elle dit ne pas regretter d'avoir immigré finalement. En effet, comme la plupart des autres femmes rencontrées, elle apprécie les avantages de vivre au Canada. Elle soulève entre autres le statut de la femme : *« C'est un pays de femmes ici! (rires) oui? Ah ben oui! C'est les hommes qui sont les victimes ici »*, ainsi que les conditions de vie générales : *« La vie est meilleure ici. (...) C'est un beau pays, un pays propre. (...) C'est sécuritaire »* (Aroua, IÉ).

Par ailleurs, l'attitude générale d'Aroua est assez particulière. En effet, à l'inverse des femmes de citoyenneté instrumentale, elle démontre une certaine valorisation du pays d'accueil et fait preuve d'une grande ouverture envers les Québécois et leurs façons de vivre. Il s'agit là de stratégies qui visent l'inclusion. Par exemple, cette dernière approuve les pratiques amoureuses des Québécois, contrairement à plusieurs autres :

« C'est une bonne chose chez vous d'emménager avec votre homme là, votre chum là. C'est ce qu'il faut pour connaître vraiment une personne. (...) Rester dehors, sortir, les restaurants, les cinémas, nananan... c'est le beau monde. Mais vivre avec la personne, dormir, manger, vivre avec elle dans la même pièce, c'est là que tu

découvres la vraie nature de l'être avec qui tu vis. Mais nous, on ne peut pas se permettre ça. On doit garder notre virginité » (Aroua, IÉ).

En outre, au niveau des relations d'amitié, nous désirons ici mettre en lumière une stratégie aux finalités inclusives. En effet, contrairement aux femmes parrainées et voilées, Aroua semble se lier d'amitié très facilement avec les Québécoises :

« [Dans mon premier quartier], j'avais des voisines qui étaient Québécoises. Là vraiment je l'ai prise pour ma mère. Elle avait l'âge de ma mère, une vieille. (...) Il y avait la femme du propriétaire (...) une Québécoise pure laine. Alors, là! On était enceintes toutes les deux. (...) Alors là, on était devenues de grandes amies. Jusqu'à présent, je la contacte à Noël. (...) Ensuite, [dans mon autre quartier], pareil. (...) Il y avait des Québécoises, je t'ai dit c'était des lesbiennes... Oh mon dieu, c'était incroyable! Elles fumaient du pot... (...) Écoutez là, vous exagérez les filles, pas de bon matin! Je connais pas ça, je n'ai jamais fumé. Mais depuis que je suis votre voisine, je fume beaucoup eh! (rires) Là là on a beaucoup sympathisé à cause de ça. C'était des genres de filles formidables. Je les ai invitées chez moi, je leur ai préparé du couscous ». « Tellement qu'on s'entendait très bien, on pleurait quand j'ai déménagé. Elles pleuraient, moi je pleurais ». « Et leur maman, c'était la vieille de cette cité. (...) Elle me ramène toutes les nouvelles du domaine, même si j'ai pas envie de savoir » (Aroua, IÉ).

Mais d'un autre côté, cette interlocutrice se différencie également des femmes qui se positionnent par rapport à une *appartenance civile*, car elle demeure assez critique face à certains traits de caractère des Québécois, tout en valorisant son groupe d'origine. Par exemple, elle déplore le manque de politesse et de chaleur entre les gens. Notons également qu'elle utilise le « nous » exclusif en s'identifiant d'abord à son pays d'origine, puis aux Arabes musulmans en général :

« Ce qui manque ici aussi, c'est les gens ils sont froids. (...) Parce que chez nous là c'est nous qui disons bonjour. (...) On ouvre la porte. Les portes là, on te les laisse carrément sur ta figure là. Tenez la porte! Et dites merci! Le merci, ça manque ici. (...) On connaît pas ce côté-là des... des musulmans entre parenthèses et des immigrants maghrébins surtout, des Arabes. (...) C'est une très grande qualité chez nous » (Aroua, IÉ).

Il faut ici ajouter qu'Aroua a aussi démontré une attitude très dure par rapport aux musulmans : *« qui sont très, très à cheval sur la religion » (Aroua, IÉ)*. Nous allons d'ailleurs développer sur ce sujet un peu plus loin.

À l'instar de cette dernière, Sabrina (IÉ) aussi se situe dans une appartenance intermédiaire, mais à sa façon. Contrairement à Aroua, elle est entre autres plus proche d'une appartenance à une *société civile*, car elle exprime un certain sentiment d'appartenance envers le Québec et le Canada. À cet égard, nous avons remarqué une

stratégie de *similarisation et valorisation de soi* dans son discours. Par cette stratégie inclusive, où certaines ressemblances avec le groupe majoritaire sont mises en valeur, Sabrina se positionne d'abord et avant tout en tant qu'être humain :

« Moi, entre parenthèses, je ne me sens pas immigrante, je ne me sens pas seule, pas du tout. Je me sens... Parce que j'ai dit : ils ne m'ont pas demandé mon avis d'abord d'être [Maghrébine] ou (...) d'être née [dans tel pays]. Alors, partout là où je suis, je suis chez moi. C'est juste à moi de faire ma place, à moi de donner le bon exemple aux gens. Alors, je me sens Canadienne, Québécoise, [Maghrébine], puis avant tout, je suis une personne, je suis un être humain » (Sabrina, IÉ).

Également, lorsque nous l'avons questionné sur ses amis et relations, elle répond en énumérant leurs origines culturelles : *« Un peu de tout. (...) C'est-à-dire mélangés : Irakiennes, Libanais, Tunisiens, Algériens, Marocains, de Bosnie, des Colombiens et des Québécois et des Québécoises »* (Sabrina, IÉ). En outre, lorsqu'elle nous parle de sa fête d'anniversaire, on remarque qu'elle valorise beaucoup les échanges culturels :

« Alors, j'ai invité mes amies. Ben c'était vraiment un mixte culturel. C'était Mexicaines, Québécoises, Tunisiennes, Françaises (...) du centre d'Afrique. (...) J'ai adoré ça, parce qu'on partage tellement de choses. (...) Chacun son mode de vie, chacun son éducation et tout. Je trouve ça vraiment... c'est très riche » (Sabrina, IÉ).

Aussi, un peu comme Aroua, Sabrina adopte parfois une attitude très valorisante envers les Québécoises. C'est ainsi que dans le prochain extrait, elle s'identifie à ces femmes et démontre une grande empathie envers celles qui sont contre l'islam et le port du voile :

« Il y a même des lettres que j'ai reçues, des lettres de personnes qui sont contre le voile, pis contre l'islam. (...) Pourquoi? Parce que ça leur rappelle... Juste le voile, ça leur rappelle tout ce qu'elles ont subi, depuis qu'elles étaient à l'église, les prêtres qui ont le pouvoir, qu'elles sont soumises. Pour elles, c'est vrai, elles ont raison. Parce qu'elles ont tellement subi de problèmes et elles ont tellement fait d'efforts et [mis] de l'énergie et de la force là-dedans. (...) [Pour] arriver à ce qu'elles sont arrivées maintenant les Québécoises. Oui c'est un bon travail qu'elles ont fait » (Sabrina, IÉ).

Cependant, comme nous l'avons vu précédemment au niveau de la stigmatisation, Sabrina peut aussi se montrer très critique envers les habitants du Québec et leurs pratiques sociales. Par exemple, elle dénonce l'individualisme, le grand nombre de divorces, le taux de suicide élevé chez les jeunes, ainsi que les pratiques relationnelles et sexuelles de certaines Québécoises monoparentales.

Une fois de plus, il est pertinent de faire état des pratiques religieuses de ces deux répondantes. D'abord, Sabrina est croyante et pratiquante : elle porte le voile, fait la prière et jeûne durant le mois du Ramadan. Son conjoint semble pratiquer à un niveau semblable. Cependant, si l'on compare avec Fatima par exemple au niveau de la viande halal, Sabrina a une attitude bien différente. Rappelons ici que cette dernière habite dans une petite ville en région. Et donc, à son arrivée, comme il n'était pas possible d'acheter de la viande halal sur place, cette dernière mangeait tout simplement de la viande qui n'était pas halal. Dans ces circonstances, cette femme a inventé une stratégie bien personnelle :

« Ben j'ai dit : si tu dis au nom de Dieu au début de la chose, c'est devenu halal. Ça, c'est mon raisonnement à moi. Parce que j'aime pas compliquer... la vie est déjà compliquée ainsi » (Sabrina, IÉ).

Examinons maintenant le cas d'Aroua. Cette dernière nous a dit être croyante, mais avoir arrêté de faire la prière depuis un certain temps. Elle a toutefois l'intention de recommencer prochainement lorsqu'elle sera prête. Comme Sabrina, elle n'achetait pas de viande halal à son arrivée, car c'était beaucoup trop cher dans les boucheries arabes, seuls endroits où on en trouvait à l'époque. Dans le même ordre d'idée, elle nous dit :

« Pour moi, j'utilise beaucoup la logique. Par exemple, il y a des gens (...) qui n'épargnent pas leur argent parce que les intérêts (...) qu'on gagne dans les banques, c'est contre notre religion. C'est de l'argent facile, ils disent ça. (...) Mais moi je le fais. Pourquoi quelques sous que je ramasse là par rapport aux pays arabes là (...) les pétro-dollars qu'ils ramassent. (...) Et tous les intérêts qu'ils gagnent. Ils ont des maisons avec des robinets en or là. Et moi je vais me priver de quelques sous en plus? » (Aroua, IÉ).

Soulignons ici que le rapport à la religion est toutefois bien différent entre Sabrina et Aroua. En effet, la situation personnelle d'Aroua par rapport à l'islam est assez complexe et mérite qu'on en tienne compte. Cette dernière qui faisait la prière avant de se marier, a cependant arrêté lorsqu'elle a emménagé avec son mari. Il faut dire que celui-ci n'est ni pratiquant, ni croyant : *« Il est contre tout ça. (...) Il ne pratique pas du tout. Il prend même... il boit de l'alcool, il mange du cochon et tout »* (Aroua, IÉ). Cependant, Aroua avait toujours la foi, ce qu'elle a néanmoins mis de côté quelques années plus tard. Laissons-la s'exprimer sur ce qu'elle a vécu :

« Mais tu sais, j'avais une grande foi. Et quand j'ai vu tous ces connards... Interpréter l'islam de cette façon et tuer comme ça. Parce que j'ai perdu un frère et une sœur juste à cause de ça. J'ai perdu une sœur à l'aéroport de notre pays. (...) Ils ont fait exploser une bombe. Elle est morte là, elle a fait quatre orphelins. Deux

années après, ils ont tué mon frère, parce qu'il était un agent de la sécurité militaire » (Aroua, IÉ).

De plus, ses propos nous font part de sa grande déception face au comportement malhonnête de certains :

« Mais j'avais ma foi, j'avais une certaine religion, je croyais et tout et tout à certaines valeurs. Mais quand j'ai vu des connards ah... porter la barbe, et des femmes qui portaient le voile et je découvre que c'est des menteuses, que c'est des voleuses. Et tout ça, c'est contraire à la religion. Je suis plus honnête qu'elles, moi qui ne porte pas le voile et qui ne fais pas ma prière. Je me retrouve à être plus pratiquante qu'elles. Parce que elles, elles ont ce bout de tissu sur la tête, elles se permettent tout » (Aroua, IÉ).

Ces éléments de compréhension nous amènent à saisir pourquoi Aroua a une attitude très dure envers les musulmans qui sont très religieux et les femmes voilées qui ont immigré au Canada :

« Je propose à ces filles-là d'enlever leur voile. Comme ça personne ne va les voir, au contraire. (...) Pis les hommes, c'est pas des sauvages eh, ils peuvent se tenir. Je vais pas m'enfermer dans un voile parce qu'un homme va avoir des envies. (...) Et pourquoi ils sont venus immigrer ici? Pourquoi [ils] sont pas allés dans des pays arabes? C'est ça que je comprends pas. Tu sais que la prière, t'es pas obligé de prier à Wall Mart ou à la Ronde ou n'importe où. (...) Dans le Coran, Dieu a dit, que quand tu vas rentrer chez toi, tu vas les assembler. (...) Il n'a pas dit que là où tu te trouves tu dois faire ta prière. Même si tu es dans le métro, tu dois faire ta prière là. Jamais! C'est de l'exhibitionnisme! » (Aroua, IÉ).

Comme nous l'avons démontré précédemment au sujet de Zineb et sa stratégie de *l'identité négative déplacée*, Aroua aussi juge très sévèrement certains membres de son groupe culturel. Cependant, l'attitude de l'une est en réaction à la stigmatisation dont les Arabes musulmans font l'objet au Québec. Et l'attitude de l'autre relève plutôt de sa grande désillusion par rapport aux musulmans malhonnêtes et extrémistes.

En résumé, Aroua et Sabrina témoignent d'une appartenance de type intermédiaire. La première affirme ne pas de sentir Québécoise, alors que la deuxième revendique cette appartenance en tant qu'être humain. Dans les deux cas, nous avons pu observer une sorte d'ambivalence entre les deux cultures; qu'elles peuvent parfois critiquer, parfois valoriser, selon la situation. Nous croyons que leur attitude témoigne d'un processus de changement identitaire. Ces deux femmes sont au Québec depuis environ le même nombre d'années, soit cinq et six ans, tout en ayant expérimenté leur migration de façon différente. Aroua qui ne voulait absolument pas quitter le Maghreb, a finalement trouvé beaucoup d'avantages à vivre ici. En outre, son établissement au Québec s'est fait très facilement avec l'aide et le

soutien de la famille de son mari. Sabrina quant à elle a plutôt vécu l'inverse. Elle était très motivée au départ à l'idée d'immigrer. Elle a cependant trouvé beaucoup de difficultés, une fois sur place, reliées à son manque de *ressources sociales*. Elle a connu de grandes déceptions dues à un *imaginaire migratoire* très idéalisé. De plus, le fait qu'elle habite dans une petite ville à faible concentration immigrante pourrait en partie être responsable de son désir de s'identifier d'abord en tant qu'être humain.

Au niveau de la stigmatisation, il est évident que Sabrina est beaucoup plus affectée par ses effets qu'Aroua peut l'être. Ceci explique probablement l'attitude beaucoup plus critique de Sabrina envers la société québécoise.

En somme, il apparaît que ces deux informatrices sont à un stade semblable au niveau de leur appartenance, malgré des expériences différentes, mais toutefois complémentaires. La prochaine section explore le sentiment d'appartenance éprouvé à l'égard de la société civile.

Une appartenance à la société civile

D'autres femmes de notre corpus ont témoigné d'un certain sentiment d'appartenance à leur société d'établissement qui s'apparente au concept d'appartenance à la *société civile* de Taboada-Leonetti (2000 : 112). Il s'agit ici de Nassima (P), Donia (IÉ), Zineb (IÉ), et Férouze (É) qui sont au Québec depuis respectivement douze, dix, six et cinq ans. Dans ce type d'adhésion, ces femmes se sentent immergées au quotidien dans une culture nationale, dont elles se sentent faire partie. Comme les autres répondantes, elles sont d'ailleurs conscientes des avantages de vivre au Canada et ne voudraient pas avoir à s'en passer. Cependant, elles sont les seules à affirmer s'être vraiment adaptées au pays et même, selon le cas, ne plus se reconnaître dans la mentalité de leur pays d'origine.

L'extrait suivant illustre très bien cette forme d'appartenance, où vivre dans un pays, y participer concrètement, y élever ses enfants et profiter de ses avantages, amènent l'immigrante à se détacher petit à petit de son pays d'origine :

« Maintenant là, je pense que je suis rendue à une étape là que retourner vivre [dans mon pays d'origine], je pense pas... c'est comme une nouvelle migration pour moi. (...) Parce que je ne suis plus [Maghrébine] à 100% dans ma tête ». « Je pars en vacances [dans mon pays d'origine] quand je veux... Mais... (...) deux mois plus tard, je suis tannée. (rises) Je veux vite rentrer. (...) Il y a beaucoup de choses ici que c'est pas pareil comme là-bas... On est vraiment... mal servi partout. (...) À six heures le soir, tu dois rentrer chez toi parce qu'il y a beaucoup d'agressions. (...) [Ici] je suis protégée comme une personne du pays. Ton pays c'est ton pays

maintenant. [Tu sais] tu travailles, tu paies des impôts, tu le rends propre. Tu fais beaucoup de choses, ça devient ton pays. (...) Parce que je ne vis plus là-bas. Donc c'est ici que vraiment il faut que je paie mes impôts, c'est ici qu'on fait notre vie, nos enfants... Ici, ils te donnent beaucoup! Tu donnes beaucoup, mais ils te rendent beaucoup aussi. (...) Ici on est bien servi, on est bien protégé. Il nous considère... t'es Québécois pis Canadien. (...) Moi en tout cas, je ne sens pas que c'est pas le mien [mon pays]. Parce que je suis d'origine, parce que je suis [Maghrébine] quelque part. Mais je le suis plus, je ne comprends plus cette mentalité-là. [Tu sais] ça a changé beaucoup. (...) Alors, tu t'adaptes à ces gens-là... pis à la vie ici, tu t'intègres très bien. (...) Pis tu te dis : j'ai un passeport canadien, je peux partir n'importe où dans le monde. Il n'y a pas de problèmes, il y a même des pays où je peux aller y vivre complètement » (Zineb, IÉ).

Dans le même sens, d'autres considèrent qu'il est inapproprié de toujours faire référence à leur origine culturelle différente lorsque leur vie, jour après jour, se construit dans un tout autre pays :

« Malgré que maintenant franchement, franchement, je me considère Québécoise. Je suis d'origine arabe, mais je suis vraiment, et je le dis et le répète, je suis Québécoise. Pourquoi? Parce que mes enfants, ils sont nés ici. Ça fait longtemps que je suis là, je me suis adaptée, je suis intégrée. Et quand on vit dans une ville c'est... je trouve que non je suis pas ça, (...) je ne suis pas d'ici. Non. Fini. On est là, on est là. C'est pour une bonne cause, on est là » (Donia, IÉ).

De plus, Donia nous précise qu'elle a vraiment pris conscience d'un certain changement en elle, lorsqu'elle est allée en vacances dans son pays d'origine :

« Mais on est bien ici franchement. Je suis très bien. [Même] que je suis partie en vacances et j'avais hâte de retourner ici, j'avais hâte de voir ma maison. (rires) Comme la première fois que j'ai quitté ma maison là-bas. Donc, c'est l'inverse maintenant qui se produit. (rires) » (Donia, IÉ).

Nassima, pour sa part, témoigne également d'une appartenance envers le Québec, qu'elle exprime surtout par rapport aux conditions de vie élevées dont elle profite ici :

« C'est vrai il y a les racines et tout, mais quand vous vous adaptez à un autre pays c'est... c'est tout un changement. Parce que je me suis habituée à un certain rythme de vie, qui me plaît, que j'aime beaucoup. Quand j'ai besoin de quelque chose, surtout dans le système. (...) Et il y a beaucoup de choses qui ne me conviennent plus. (...) J'ai trouvé beaucoup de choses, énormément. À part bien sûr la famille qui n'est pas à côté de toi et tout. Mais beaucoup de choses collectives, au niveau de la santé, au niveau de l'éducation, des enfants. (...) Au niveau du respect. Ne serait-ce que quand tu sors dans la rue, tu es respectée, personne ne t'embête » (Nassima, P).

Également, nous avons été témoins dans le cas de Férouze d'un grand attachement envers le Québec et un profond désir d'y rester pour toujours, et ce, seulement après cinq

années de résidence. N'oublions pas dans ce sens les particularités de l'expérience migratoire de celle-ci. En effet, cette forte appartenance est principalement due aux motifs de sa migration et au fait qu'elle a vraiment réussi à se réaliser en tant que personne au Canada. Consciente de ses acquis d'indépendance, elle ne voudrait surtout pas retourner au Maghreb : « *J'ai trouvé ma vie, ma personnalité ici. Je ne veux pas retourner [dans mon pays d'origine] avoir à rester à la maison, à faire à manger pour les invités encore* » (Férouze, É). Elle mentionne également qu'elle tient à offrir à ses enfants la même liberté. Soulignons qu'ils ont d'ailleurs fait une demande d'immigration officielle et qu'ils ont été acceptés en tant que résidents permanents dans la catégorie économique.

Chez ces femmes, qui adhèrent à une appartenance à la *société civile*, nous avons noté un certain désir d'inclusion au groupe majoritaire. Il faut préciser que ce désir d'inclusion n'est pas dans le sens d'assimilation. Autrement dit, ces femmes ne nient pas leurs particularités historiques et culturelles, et n'acceptent pas nécessairement l'ensemble des valeurs et des normes dominantes (Kastersztein 1990). En fait, il s'agit plutôt d'une volonté de vivre au Québec, d'y rester à long terme ainsi qu'être partie prenante de la société.

Dans le cas de Zineb spécialement, son désir d'inclusion passe par la stratégie de *similarisation et valorisation de soi*, qui consiste, rappelons-le, à rechercher les ressemblances qui existent entre son groupe ethnique et le groupe majoritaire, afin de se rapprocher symboliquement du second. Cette pratique est aussi une occasion pour l'immigrante de se valoriser. Certains passages tirés de l'entrevue avec cette dernière illustrent très bien cette stratégie. Par exemple, elle affirme se sentir acceptée du groupe majoritaire, car elle participe à la vie en société :

« *Ici, il faut que tu ramènes de l'argent, il faut que tu payes tes impôts, il faut que tu respectes le monde, que tu te respectes. Il y a personne qui va te dire retourne chez toi, ils te disent, au contraire, bienvenue, tu es chez toi. Parce que tu es chez toi ici. Tu participes à la vie commune* » (Zineb, IÉ).

Elle ajoute se sentir concernée par le devenir du pays et le rôle qu'elle doit personnellement y jouer en donnant une bonne éducation à ses enfants :

« *C'est eux qui vont faire respecter la loi dans ce pays. C'est pas nous autres, tu vois. Ils [le gouvernement] nous le disent aussi... Oui ils ont besoin de nous, mais ils ont besoin de nos enfants. Parce que ce sont eux les futurs ministres, les futurs policiers, les futurs députés, les futurs vice-présidents, les présidents. C'est eux qui vont travailler ce pays. Donc, il faut [leur] donner [une] bonne éducation* » (Zineb, IÉ).

C'est aussi sur la base de valeurs supranationales (Malewska-Peyre 1990), comme la modernité par exemple, qu'elle applique cette stratégie identitaire :

« Je trouve que ce qui se passe présentement, leurs jeunes pensent la même chose que nos jeunes. (...) Pis la génération de nos âges, je pense qu'ils se ressemblent, parce que nous autres aussi on s'est éloignés beaucoup de la religion. (...) Je trouve que c'est pareil ce qui se passe [dans mon pays] présentement. Les jeunes ils veulent se détacher, ils veulent que le pays... que les lois soient à part [de ce] que l'islam a dit. [Tu sais] c'est pas toujours l'islam, l'islam. On veut être moderne comme tout le monde » (Zineb, IÉ).

Zineb met également l'accent sur les similarités et les différences qui existent chez les êtres humains de façon générale. C'est ainsi qu'elle dénonce la généralisation négative qui est faite à l'égard des Québécois, par certains Maghrébins :

« Des fois, ils vont dirent : mais les Québécois aussi ils sont sales. Écoute, quand t'habites dans un immeuble où tout le monde est sur le bien-être social... (...) C'est normal tu vas dire ça, parce que tu n'en as pas connu d'autres. Mais [dans] chaque pays, il y a des pauvres, pis il y a des personnes propres, pis y'a des personnes riches. (...) [Tu sais dans] chaque pays y'en a qui font l'effort, pis y'en a qui restent là où ils sont. C'est pareil ici. C'est normal, c'est l'être humain. C'est pas [une] question [d'être] Québécois ou Canadien ou n'importe » (Zineb, IÉ).

Ces divers exemples mettent en lumière le fait que Zineb tente de s'inclure de diverses manières au sein du groupe majoritaire. De plus, celle-ci a très souvent fait référence à son identité ethnique au cours de l'entretien. Inversement, les trois autres, Donia, Férouze et Nassima, avaient une attitude bien différente. En effet, non seulement ces dernières ont beaucoup moins abordé le sujet de leur identité ethnique, mais en plus elles n'ont pas démontré l'utilisation de stratégies d'inclusion comme Zineb. À notre avis, cette attitude est en elle-même une stratégie inclusive qui leur permet de mettre de côté des différences qui pourraient exister entre elles et le groupe majoritaire.

Nous croyons ainsi que Donia, Nassima et Férouze ont un sentiment d'appartenance plus développé envers le Québec que Zineb. On peut probablement attribuer cette différence au fait que Zineb est au Québec depuis moins longtemps que les autres. Donia et Nassima vivent ici depuis dix et douze ans respectivement. Pour Férouze, qui est au Québec depuis seulement cinq ans, la situation est un peu différente. En effet, comme nous l'avons démontré, son niveau d'appartenance élevé est surtout relié à la liberté et à l'indépendance qu'elle a acquises ici.

Le témoignage de ces quatre femmes nous porte donc à croire que plus elles ressentent une appartenance envers le Québec, moins elles vont ressentir le besoin de se positionner par rapport à leurs différences ou ressemblances culturelles. De plus, il s'avère qu'elles vont se montrer beaucoup moins critiques de façon générale, que ce soit envers les membres de leur groupe ethnique ou envers la population majoritaire. À l'inverse d'autres, ces femmes n'ont fait aucun commentaire négatif au sujet des Québécois et de leurs pratiques culturelles ou de leur groupe ethnique. Nous supposons dans ce sens que le fait d'être critique envers l'un ou l'autre des deux groupes culturels marquerait certains stades d'un processus de transformation des référents identitaires au niveau de l'ethnicité. C'est d'ailleurs un élément qui ressortait lorsque nous avons traité de l'appartenance intermédiaire et de l'attitude très critique de Sabrina et d'Aroua.

Dans ce sens, nous avançons l'idée que Zineb aurait un degré d'appartenance envers le Québec plus faible et serait à un stade situé entre une appartenance intermédiaire et une appartenance à la *société civile*. En outre, nous avons aussi noté une différence significative au niveau des relations d'amitié entretenues par ces femmes. Par exemple, Férouze n'a aucunement fait référence à l'identité culturelle de ses amies au cours de l'entrevue. Lorsque nous l'avons interrogée sur les personnes qu'elle fréquentait en dehors du travail, elle a répondu : « *des personnes simples, pas timides* ». De plus, Donia et Nassima n'ont aucune difficulté à se lier d'amitié avec des Québécoises :

« *Est-ce que ça a été difficile de créer des liens avec les Québécoises? Non. Pour moi, non. (...) J'ai pas ce problème-là. Pour moi, le seul principe, on est tous des êtres humains, égaux. Et c'est tout* » (Donia, IÉ).

« *Est-ce que vous avez eu de la difficulté à vous faire des amies québécoises? Non. Non, non, non. (...) Ben moi, si vous voulez, j'ai pas eu l'occasion de fréquenter beaucoup beaucoup de Québécoises. (...) Mais [les] occasions que j'ai eues d'en fréquenter, je les ai gardées quoi* » (Nassima, P).

Dans le cas de Zineb par contre, même si celle-ci a essayé à plusieurs reprises de se faire des amies parmi le groupe majoritaire, il semble que ses tentatives n'ont jamais fonctionné très bien. En effet, elle nous a raconté que c'est toujours elle qui doit entretenir la relation d'amitié : téléphoner, prendre des nouvelles, proposer des activités, etc. Alors que les Québécoises font rarement les mêmes efforts envers elle.

Au niveau des pratiques religieuses, trois de ces femmes sont pratiquantes. Seule Férouze nous a confié ne pas faire la prière. Indiquons cependant que cette dernière a la foi et dit penser à Dieu à tout moment. Elle a donc une façon différente de pratiquer, mais n'est

pas moins croyante pour autant. Aucune de ces femmes, ou même leur conjoint, n'ont démontré être aussi pratiquants que Fatima par exemple. En fait, ces femmes ont très peu discuté de leur religion au cours de l'entretien, si l'on compare avec les autres informatrices.

Également, Donia et Nassima, qui ont des enfants plus âgés que les autres, nous ont mentionné que ces derniers n'étaient pas pratiquants et qu'il ne fallait pas les forcer. Il faut ajouter que les enfants de ces deux femmes comprennent leur langue maternelle, mais comme ils parlent aussi français à la maison, ils ne sont pas capables de la parler :

« On leur parle quand même en arabe pour ne pas [qu'ils le] perdent. Pour quand qu'ils vont là-bas, ils [ne] se sentent pas dépaysés. Et ils comprennent. Et je dis toujours : une langue c'est toujours... une langue acquise. Que ce soit une langue maternelle ou une autre langue, c'est toujours important. Et nous, on a l'avantage de parler cette langue. Pourquoi ne pas l'apprendre à nos enfants? Et là, j'ai l'intention de les inscrire pendant les, les, les cours [du] samedi dans une école arabe » (Nassima, P).

En parallèle, nous croyons que le degré d'appartenance à la société d'accueil a eu un impact sur les stratégies d'habitation des répondantes. En effet, celles qui ont manifesté une appartenance à la société civile et celles qui témoignent d'une appartenance de type intermédiaire sont présentement toutes propriétaires de leur maison, sauf Sabrina. Cette dernière n'en a pas eu les moyens financiers jusqu'à maintenant. Toutes les autres ont acheté une maison, dans le but de rester à long terme.

« Je voulais acheter ma maison, je voulais être à l'aise. Pour nous, la maison ça compte beaucoup enh. C'est primordial. (...) Ça signifie quoi? La sécurité. La sécurité. Pour nous payer un loyer comme ça pour un propriétaire, c'est jeter son argent par la fenêtre. (...) J'ai dit on a immigré pour améliorer notre vie on va pas vivre locataire toute notre vie là » (Aroua, IÉ).

Férouze insiste d'ailleurs sur ce point. Celle-ci a consciemment décidé d'acheter une maison dans le but stratégique d'enraciner définitivement sa famille au pays d'accueil. Selon plusieurs auteures, ce type de stratégie serait surtout attribué aux femmes qui désiraient plus que leur conjoint rester à long terme au pays d'établissement (Catarino et Morokvasic 2005; Pedraza 1991; Pessar 1986).

Nous avons examiné dans cette section les réactions identitaires des répondantes et leur manière de se positionner par rapport à leur groupe ethnique et au groupe majoritaire. Celles qui portent le voile, et il s'agit surtout des femmes parrainées arrivées assez récemment, ressentent une plus grande stigmatisation de la part du groupe majoritaire. En

outre, le fait qu'elles soient actuellement à la maison pour élever leurs enfants réduit considérablement leurs contacts avec le reste de la société. Par conséquent, elles ont une attitude plus fermée envers les Québécois et leur culture, ainsi qu'un sentiment d'appartenance envers le Québec plus faible et centré surtout sur leurs droits en tant que citoyennes.

Les autres répondantes, qui ne sont pas voilées pour la plupart, ressentent beaucoup moins, et de façon différente, la stigmatisation dont leur groupe ethnique est l'objet. Dans ce sens, leur sentiment d'appartenance en est favorisé (Taboada-Leonetti 2000). Pour celles-ci, c'est donc le nombre d'années au Québec qui est le principal déterminant du degré d'appartenance ressenti. En d'autres termes, celles qui sont arrivées depuis plus longtemps vont ressentir davantage qu'elles y ont leur place. Dans quelques cas, il faut aussi prendre en compte les motifs de départ de l'immigrante, ainsi que ce qu'elle a vécu au Québec jusqu'à présent, comme nous l'avons démontré avec l'exemple de Férrouze.

La plupart du temps, on note un sentiment d'appartenance envers la *société civile*, que ce soit une appartenance complète ou intermédiaire. Évidemment, les informatrices ne ressentent pas intérieurement qu'elles sont maintenant Québécoises. Il s'agit plutôt d'une appartenance qui résulte du fait de vivre jour après jour dans un certain milieu auquel on s'adapte. Ces femmes se sont construites une vie ici, avec leur conjoint et leurs enfants, et elles en apprécient les conditions de vie élevées.

Dans la majorité des cas, nous avons observé l'utilisation de différentes stratégies d'inclusion, conscientes ou non, afin de trouver un sens au fait de vivre au Québec. Comme nous l'avons démontré, ces stratégies sont influencées par le type d'appartenance de chacune, leurs *ressources psychologiques* (leur personnalité), leurs objectifs personnels, leur expérience *pré-migratoire* et *post-migratoire* ainsi que le degré de stigmatisation ressenti.

Par ailleurs, il y a souvent un parallèle intéressant à faire avec les pratiques religieuses des informatrices et, dans certains cas, avec celles des autres membres de leur famille. À quelques reprises, nous avons pu remarquer que plus les pratiques religieuses sont suivies d'une façon rigide, plus le sentiment d'appartenance envers le Québec sera faible et vice-versa.

Conclusion

Ce dernier chapitre nous a permis de dégager différents éléments qui étaient significatifs pour nos répondantes et ainsi mieux saisir leur expérience migratoire globalement. En premier lieu, nous avons discuté des *référents identitaires* au niveau social, notamment de la perte du statut socio-économique et socio-professionnel dont elles jouissaient dans leur pays d'origine. À ce niveau, les informatrices ont toutes démontré avoir un habitus de classe sociale élevée, tout en étant capables d'adapter leurs comportements à une nouvelle situation. Il est ressorti qu'au niveau socio-économique, c'est le fait d'avoir des *ressources sociales* pré-migratoires qui a amené certaines indépendantes économiques à agir stratégiquement face à une soudaine précarité financière. Pour les autres femmes de cette catégorie, c'est la survie de leur famille qui a été l'élément déclencheur et qui les a amenées à utiliser certaines ressources destinées aux gens démunis. Les femmes parrainées, quant à elles, n'ont pas eu à changer leur habitus social, grâce à la bonne situation économique de leur mari. Il faut considérer cet élément pour comprendre leur expérience migratoire générale, qui semble avoir été vécue avec plus de facilité.

Au niveau socio-professionnel, nous avons vu que les objectifs personnels jouent un grand rôle. La plupart des femmes parrainées ont choisi de se définir d'abord comme mères dans leur processus migratoire; choix qui concorde avec leur but de commencer la vie familiale avec leur nouveau conjoint. Nous avons démontré que certaines indépendantes économiques se rattachent aussi à cette dimension de leur identité, et ce, surtout face à une rupture professionnelle. Dans les deux cas, ces femmes retirent une importante valorisation de leur rôle de mère. Et il importe de considérer cet élément dans un contexte de migration, car celles-ci sont inmanquablement confrontées à la perte de leur statut social et à la dévalorisation de leur identité ethnique. Dans ces circonstances, ces femmes ont un grand besoin de reconnaissance sociale et de se sentir valorisées dans ce qu'elles sont. Dans une perspective semblable, d'autres ont plutôt choisi d'affronter les contraintes du marché de l'emploi, tout en restant fidèles à leurs objectifs de vie et en élaborant des stratégies en conséquence.

Ces analyses nous ont fait prendre conscience qu'il y a moins de contraintes associées aux objectifs de vie des femmes parrainées, ce qui explique pourquoi elles ont immigré avec plus de facilité. En effet, comme celles-ci ont d'abord choisi de fonder une famille, elles n'ont pas encore eu à affronter les nombreuses difficultés d'ordre

professionnel. Cet élément s'ajoute donc à notre compréhension de l'expérience migratoire de ces femmes.

En deuxième lieu, il a été question de l'identité ethnique. Nous avons d'abord exposé l'expérience des informatrices par rapport à la stigmatisation qu'elles perçoivent de la part du groupe majoritaire. À cet égard, différents types de stratégies ont été soulignés, comme des stratégies de *confrontation*, de *contournement*, de *différenciation*, de *négation* ou de *similarisation*. Nous avons démontré en quoi être voilée implique beaucoup plus de complications à ce niveau. Par la suite, nous avons discuté du degré d'appartenance ressenti par les répondantes envers leur terre d'établissement. Certaines démontrent faire partie d'une *citoyenneté instrumentale* (il s'agit surtout des femmes parrainées et voilées et de Toria qui est au Québec depuis seulement trois ans). Aroua et Sabrina témoignent pour leur part d'un *sentiment d'appartenance intermédiaire*, qui se traduit par une attitude critique envers les deux systèmes culturels. Celles qui ont immigré depuis plusieurs années (Nassima et Donia) ou qui sont vraiment déterminées à rester définitivement au Québec (Férouze et Zineb) se situent davantage dans une *appartenance à la société civile*. Selon leur type appartenance, et leurs *ressources psychologiques* (personnalité), nous avons démontré que les répondantes pouvaient utiliser diverses stratégies d'inclusion. Par ailleurs, il s'est avéré intéressant de mettre en perspective différents éléments de leur situation personnelle, comme l'origine ethnique de leurs amis ou leurs pratiques religieuses, celles de leur conjoint et de leurs enfants. Ceci nous a amenée à mieux comprendre à la fois leur degré d'appartenance envers leur terre d'accueil, les spécificités du vécu de chacune ainsi que leur expérience migratoire d'une façon globale.

Cette dernière section a ainsi mis en lumière les difficultés éprouvées par les femmes parrainées et voilées. Leurs discours prouvent qu'elles ont vécu plus d'expériences négatives que les autres. Malgré un sentiment d'appartenance envers le Québec plus faible et surtout orienté vers leurs droits, elles ont toutefois su élaborer certaines stratégies leur permettant de se faire une place, à leur manière, au sein du Québec.

CONCLUSION

Dans ce mémoire de maîtrise, nous avons voulu documenter l'expérience migratoire d'immigrantes scolarisées, originaires du Maghreb, installées à Montréal. Dans un désir de nous démarquer de l'image négative parfois attribuée aux immigrantes, nous avons choisi d'aborder l'expérience de la migration selon le concept d'*agentivité*. Nous définissons cette notion comme la capacité des individus d'agir sur le cours des événements de leur vie dans le cadre des structures contraignantes d'une société donnée. Cela nous a permis de concevoir l'expérience migratoire autant en fonction des difficultés et des contraintes que selon les réactions et stratégies des répondantes. Par ailleurs, la notion d'*agentivité* nous a amenée à porter notre intérêt sur la perception par les femmes elles-mêmes de leur vécu.

La comparaison entre deux catégories d'immigration se trouvait au centre de ce mémoire. Nous avons démontré que les femmes immigrantes parrainées par leur conjoint et celles de la catégorie économique vivent une expérience différenciée de la migration; les premières ayant vécu et perçu leur migration avec une plus grande facilité que les secondes. Nous avons tenté d'en comprendre les raisons, d'abord en nous concentrant sur le *processus d'établissement*, c'est-à-dire sur les premiers temps de l'immigrante au Québec (chapitre 4); et ensuite en tenant compte de *dimensions identitaires* qu'elles ont mises de l'avant dans le récit de leur migration (chapitre 5). Nous allons maintenant reprendre brièvement les principaux résultats de ce mémoire, en les reliant à d'autres études sur le sujet. Par la suite, nous essaierons de mieux comprendre pourquoi nos résultats ne concordent pas avec certain autres écrits sur les femmes parrainées par leur conjoint. Nous pourrons ainsi situer notre contribution sur le sujet.

Bilan des résultats

Nos analyses nous ont amenée à considérer la grande influence que les *ressources sociales* pré-migratoires ont eue sur la migration des répondantes et particulièrement sur leur établissement au Québec. Nous croyons d'ailleurs que la plus grande facilité avec laquelle les femmes parrainées de notre échantillon ont vécu leur migration est relative à cet aspect. En ce sens, le statut de parrainée implique nécessairement la présence d'au moins une *ressource sociale* basée sur un *lien fort*, c'est-à-dire le mari. Les indépendantes économiques qui ont à leur portée des personnes de confiance pour les aider vont vivre une

expérience de la migration bien différente des autres informatrices de la même catégorie. En effet, les quatre femmes parrainées ainsi que Toria (IÉS) et Aroua (IÉ) ont rapporté avoir vécu leur migration avec plus de facilité. Selon le cas de chacune, elles pouvaient être mieux préparées que les autres à émigrer et à immigrer au Québec, ne pas avoir été déçues par un imaginaire migratoire irréaliste, avoir accédé à l'information facilement, avoir très bien vécu leur installation, avoir rencontré plus facilement des amis et/ou des personnes sur qui compter (chapitre 4) et même vivre beaucoup plus facilement le fait d'être confrontées à la pauvreté (chapitre 5). Aroua (IÉ), par exemple, qui a eu la chance d'être accueillie par la famille de son conjoint, confirme par ses propos la plus grande facilité avec laquelle elle a vécu et perçu sa migration :

« *Ca été quoi finalement la plus grande difficulté de votre migration? Rien. J'ai pas eu de difficultés. Non, aucune! Non? J'ai pas eu de difficultés, je me suis adaptée facilement, que ce soit moi, mon mari, mes enfants* » (Aroua, IÉ).

L'absence de *ressources sociales* semble être la cause de bien des difficultés pour d'autres. Bien qu'à des degrés différents, nous avons démontré que Zineb (IÉ), Sabrina (IÉ), Amel (IÉ), Férouze (É) et Donia (IÉ) ont toutes souffert d'une façon ou d'une autre de ce manque.

Il importe ici de faire référence à l'étude doctorale en sociologie de Stéphanie Potter (1999), qui a étudié l'impact des *ressources sociales* sur l'intégration des immigrants indépendants et ceux de la catégorie « famille ». Soulignons ici qu'il n'est pas question des femmes parrainées par leur conjoint précisément, mais bien de toutes les personnes qui entrent au Canada parrainées par un membre de leur famille. Potter relate aussi des différences au niveau de la catégorie d'immigration. Entre autres, il semble que « Respondents' network structures vary by class, with family class respondents reporting smaller, more dense, kin-dominated networks, and higher overall levels of social support » (1999: ii). En lien avec ce support social, l'auteure rapporte un degré de bien-être plus élevé chez les immigrants de cette catégorie. Ces résultats viennent appuyer les conclusions de notre recherche. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que plusieurs études rapportent les bienfaits pour les immigrants d'avoir de la famille ou un réseau social au pays d'accueil (Chiesi 2001; Fortin 2002; Granovetter 1983; Le Gall 2002 et 2005; Mossière 2006; Nedelcu 2004). En outre, ceci explique également pourquoi la grille de sélection des immigrants économiques accorde des points à ceux qui connaissent personnellement des gens établis au Québec et au Canada.

Mihaela Nedelcu (2004) présente dans un article son étude qui porte sur les stratégies migratoires d'immigrantes roumaines à Toronto et l'impact du statut d'entrée (immigrée indépendante/dépendante) sur leur intégration. Dans ce texte, l'auteure expose certaines statistiques tirées d'une étude de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC 1998) sur l'analyse des résultats économiques des immigrants admis entre 1980 et 1995. Ces statistiques mettent en valeur des différences significatives selon la catégorie d'immigration. Il est démontré que les immigrants de la catégorie de la famille ont des revenus d'emploi plus faibles que les indépendants économiques et ont davantage recours à l'assurance-chômage et à l'aide sociale. Nedelcu (2004 : 209) explique ces résultats par le processus de sélection exigeant par lequel les immigrants économiques doivent passer, « alors que les personnes (...) de la catégorie «famille» ont peut-être moins de compétences (professionnelles, linguistiques, sociales) pour participer d'une manière similaire au marché du travail et à la vie socioprofessionnelle dans la société canadienne ». L'étude de Stéphanie Potter (1999) fait aussi référence à une meilleure intégration professionnelle chez les immigrants économiques. Toutefois, Potter va dans le sens contraire de Nedelcu en affirmant que ce n'est pas dû à un manque de *capital humain* des immigrants parrainés. Ce fait relèverait plutôt de la composition de leur réseau. Par exemple, avoir de la parenté proche peut aider l'insertion économique, « tandis que le support économique prodigué par les proches affecte négativement cette dimension (une aide économique pouvant peut-être rendre moins urgente l'acquisition d'un emploi par exemple) » (Potter 1999, dans Blain 2006 :42).

Pour notre part, nos données d'enquête à ce sujet ont fait ressortir la grande influence des motifs de la migration. Résultats qui vont aussi dans le sens d'une étude de Myriam Hachimi Alaoui (2006) sur les exilés algériens installés à Montréal. Dans notre mémoire, le chapitre 5, qui abordait entre autres le statut socio-professionnel, a mis de l'avant les différences de l'expérience migratoire relatives aux objectifs personnels, selon la catégorie d'immigration des informatrices. Même si toutes nos répondantes ont fait des études post-secondaires, celles qui sont parrainées aspirent à un accomplissement dans le domaine familial d'abord, comme elles migrent dans le but de fonder une famille avec leur nouveau conjoint. Ceci expliquerait donc leurs plus faibles revenus d'emploi. Aussi, on note que les indépendantes économiques qui ont elles-mêmes participé à la décision d'émigrer sont également les mêmes qui mettent en priorité leur statut professionnel. Comme elles ont déjà commencé leur vie de famille au pays d'origine, en immigrant elles

visent davantage une insertion économique réussie ainsi qu'une position sociale avantageuse. De plus, celles qui ont été contraintes d'émigrer et qui ont quitté leur pays pour suivre leur conjoint, vont davantage se concentrer sur leurs responsabilités familiales.

Par ailleurs, nous avons démontré que les objectifs personnels des répondantes sont aussi à prendre en considération pour comprendre le degré de facilité avec lequel les informatrices ont vécu et perçu leur migration. Il est évident que les parrainées et les indépendantes économiques vont percevoir leur migration différemment, car elles ont des critères d'appréciation bien différents, en fonction de leurs objectifs. Les femmes parrainées qui souhaitent fonder une famille se sont montrées très satisfaites à ce niveau et n'ont pas eu à affronter de difficultés particulières. En immigrant, les femmes de la catégorie économique désirent davantage s'insérer sur le marché du travail. Dans ce sens, les contraintes associées aux équivalences de diplômes et aux difficultés d'intégration économique sont donc significatives pour ces femmes. Donc, comme elles se basent surtout sur ces éléments pour juger leur expérience migratoire, il n'est pas étonnant que celles-ci aient vécu une migration beaucoup moins facile que les parrainées. Bref, il y a plus de contraintes associées aux objectifs des indépendantes économiques qu'aux objectifs des parrainées.

Comparaison des résultats

Nous avons démontré en quoi les circonstances propres au statut de parrainage ont impliqué pour nos répondantes une immigration privilégiée. Comme nos résultats d'enquête contredisent certains écrits sur le sujet, il importe de s'attarder sur les diverses raisons à la source de cette divergence. Pour ce faire, nous allons utiliser une étude réalisée dans le cadre d'un mémoire de maîtrise en sociologie par Maria Maciel (1999) qui traite des impacts du parrainage sur l'expérience migratoire de femmes du Québec.

Dans cet ouvrage, Maciel (1999) propose entre autres que les nombreuses difficultés reliées au parrainage selon divers auteurs seraient plutôt attribuables au fait d'être immigrante d'une façon générale. Elle écrit à ce sujet :

Leurs trajectoires sont semblables à celles de toute femme immigrante où des situations plus ou moins complexes peuvent être attribuables uniquement au contexte et aux conditions de femme immigrée, telles que : manque d'information, discrimination, dépendance et isolement (Maciel 1999 : 102).

D'ailleurs, pour les répondantes de notre étude, le statut de parrainée n'a pas impliqué plus de difficultés que celles vécues par les immigrantes de la catégorie économique. Nos résultats démontrent plutôt que certaines de ces difficultés sont évitées par le biais du parrainage.

Pour bien mettre en perspective nos résultats de recherche, il faut nécessairement tenir compte du profil particulier de nos participantes, relié à des critères de sélection spécifiques. Comme les requérants de la catégorie économique passent par un processus de sélection, nous avons cru que les immigrantes de cette catégorie seraient plus scolarisées (Nedelcu 2004) et auraient une meilleure maîtrise du français. Nous avons donc décidé de rencontrer des immigrantes parrainées qui ont aussi ce type de profil, afin d'être en mesure de saisir plus précisément les impacts du statut de parrainées; et non pas d'autres différences qui auraient facilement pu être relatives à un niveau d'éducation plus bas ou à une mauvaise maîtrise de la langue. À ce niveau, Maciel (1999 :73) rapporte que « plus les niveaux de scolarité et de profession, autant chez les parrainées que chez les parrains sont élevés et plus cela joue en leur faveur ». Elle fait également état des avantages de connaître une des deux langues officielles, sinon les deux, pour l'intégration des immigrantes de son étude.

Nous croyons que ces deux critères de sélection ont joué un rôle dans l'écart qu'il y a entre cette recherche et d'autres études à ce sujet. D'abord, au niveau de l'accès à l'information, force est de constater que les participantes parrainées nous ont paru très bien informées sur la société en général ainsi que sur le contrat de parrainage. Ce fait contredit les écrits cités au premier chapitre, selon lesquels beaucoup de femmes parrainées souffrent d'un manque d'information et ignorent les termes du contrat de parrainage, les restrictions qui lui sont associées ainsi que leurs droits en tant que résidentes permanentes (Côté et Kérisit 2001; Folco 1995; Legault 1995; Maciel 1999). En outre, les femmes parrainées interrogées pour notre étude rapportent que leur conjoint les tenait au courant de chaque étape du processus de la demande de parrainage, comme c'est le cas de Mouna et d'Imen. D'autres, comme Fatima et Nassima, ajoutent même qu'elles ont reçu de la part de leur conjoint des copies de tous les documents relatifs au parrainage. Nous croyons que cette particularité de notre échantillon est à relier directement à leur niveau d'éducation élevé ainsi qu'à leur maîtrise du français.

Également, en ce qui a trait à la dépendance envers le conjoint, nous sommes d'avis qu'il y a une corrélation négative entre ce dernier élément et le niveau d'instruction et de

compétence linguistique. En effet, il est probable qu'une femme ne parlant pas français et n'ayant pas un niveau d'éducation élevé soit beaucoup plus dépendante de son conjoint en arrivant dans un nouveau milieu social. Cet élément est à considérer d'une façon particulière dans le cas des femmes parrainées, pour lesquelles le conjoint, qui connaît déjà le Québec et la façon d'y fonctionner, représente la principale *ressource sociale*, garante de leur préparation, de leur établissement, de leur accès à l'information ainsi que de leur intégration sociale, dans certains cas.

En ce sens, soulignons l'importance pour ces femmes d'entretenir une bonne relation avec ce dernier. Cet aspect ressort d'ailleurs avec force de l'étude de Maciel (1999) et de Côté et Kérisit (2001). Nos répondantes parrainées sont ainsi privilégiées en ce sens qu'elles entretiennent toutes une très bonne relation avec leur conjoint. Nous croyons que cela a eu une grande incidence sur leur migration.

Selon l'étude de Maciel (1999 :97), il semble que la culture des informatrices joue également un rôle essentiel. Elle rapporte que « le parrainage est fait sur mesure pour certaines tandis que pour les autres c'est le contraire ». En ce sens, on peut supposer que l'origine ethnique de nos informatrices a peut-être eu un impact positif à ce niveau. Et surtout si l'on considère que ces femmes ont un profil semblable.

Ainsi, notre échantillon présente plusieurs particularités relatives à l'éducation, aux compétences linguistiques, à l'information, à la dépendance, à la bonne relation de couple et à la culture. À notre avis, ces éléments expliquent pourquoi nos résultats d'enquête ne concordent pas avec d'autres études sur les femmes parrainées. Il faut aussi dire que notre échantillon était très petit et que nos résultats ont pu être faussés par cette lacune. Quatre femmes parrainées seulement ont participé à cette recherche. Toutefois, on note une grande similarité de l'expérience migratoire chez ces femmes. Cela nous porte à présumer que, dans des circonstances migratoires semblables, d'autres femmes avec le même profil socio-démographique ont pu vivre une expérience qui se rapprochait beaucoup de la réalité des femmes que nous avons rencontrées.

Par ailleurs, il aurait été intéressant d'incorporer dans notre corpus des femmes qui ont immigré en tant que réfugiées, pour analyser les impacts de cette catégorie d'immigration particulière sur l'expérience migratoire. Dans une prochaine recherche, il serait d'autant plus intéressant de prendre en compte plus précisément les transformations identitaires des répondantes, en lien avec leur agentivité et leur statut d'immigration.

Pour conclure, rappelons que c'est à partir de la tendance de certaines auteures à véhiculer une image victimisante des immigrantes et des immigrantes parrainées par leur conjoint qu'est née la réflexion derrière cette présente étude. À notre avis, la dénonciation des situations d'injustices vécues par les immigrantes se veut une façon de combattre les multiples contraintes inhérentes à leur condition de femmes immigrantes. Nous sommes persuadées que ces auteures n'ont pas l'intention de nier la capacité d'agir de ces femmes. Néanmoins, il reste que certains textes véhiculent une vision plutôt négative des migrantes, ce qui n'aide pas à l'avancement de leur cause. En ce sens, certaines tentatives « to gender migration have tended to overemphasize the role of structures and constraints and at times have produced an impression that women are victims of circumstances » (Anthias et Lazaridis 2000: 6). Ce fait est également critiqué par plusieurs autres auteures (Catarino et Morokvasic 2005; Huq-Hussain 1995 ; Leach 2005; MacLeod 1992; Nedelcu 2004 ; Piper et Roces 2003). À l'instar de ces derniers, nous ne croyons pas que les migrantes sont des victimes qui restent passives devant les obstacles qu'elles rencontrent. En effet, nous avons démontré dans ce mémoire que toute situation comprend certaines contraintes et que ces femmes vont y réagir du mieux qu'elles peuvent, en fonction de divers aspects : leurs attentes face à la migration, leurs objectifs personnels, les informations (ou les *règles*) qu'elles ont, les *ressources* à leur disposition (sociales, psychologiques, financières, capital humain, symboliques et identitaires), leur situation familiale, le contexte du pays d'établissement, les contraintes particulières de ce contexte, etc.

Par ailleurs, rappelons que nous concevons l'*identité* dans une perspective constructiviste (Meintel 1993), c'est-à-dire comme le « produit d'un processus qui intègre les différentes expériences de l'individu tout au long de la vie » (Lipiansky, Taboada-Leonetti et Vasquez 1990 : 22). Ainsi, comme le "soi" d'un acteur serait assimilable à une sorte de fiction qui se transforme, Bronwyn Davies (1997) est d'avis que pour le projet féministe ces fictions ont du pouvoir lorsqu'elles sont reliées à la notion d'*agentivité*, car elles peuvent amener des transformations. En outre, cette auteure mentionne que « if a person is discursively constituted as powerful then she/he does indeed become powerful » (Davies 1997, dans Clegg 2006 : 313). Même si ce point de vue nous semble un peu simpliste par rapport à la complexité de la réalité, nous croyons qu'il peut avoir une influence positive, en favorisant un compte rendu plus juste de la réalité; où contraintes structurelles et actions des agents se chevauchent. C'est d'ailleurs vers cet intérêt que nous avons voulu orienter ce mémoire de maîtrise.

BIBLIOGRAPHIE

- AHEARN, Laura M., 2001, « Language and Agency », *Annual Review of Anthropology*, 30: 109-137. Consulté sur Internet: <http://arjournals.annualreviews.org/doi/full/10.1146/annurev.anthro.30.1.109>, le 1^{er} mars 2007.
- ANTHIAS, Floya et Gabriella LAZARIDIS, 2000, *Gender and Migration in the Southern Europe, Women on the Move*, Washington, Berg.
- APPADURAI, Arjun, 2001, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- ARCHER, Margaret, 1988, *Culture and Agency. The place of Culture in Social Theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- AUGÉ, Marc, 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, France, Flammarion.
- BAUMAN, Zygmunt, 1992, *Intimations of Postmodernity*, London et New York, Routledge.
- 1999, *Le coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette Littératures.
- BÉLANGER, Diane, 1995, « La situation juridique des femmes parrainées et en attente de parrainage », dans Lucie Legault (dir.), *Parrainage et violence conjugale*, Actes du colloque « Parrainage et violence conjugale : sortir de la captivité », Montréal, Maison Flora Tristan : 14-17.
- BENDER, Barbara, 2002, « Time and Landscape », *Current Anthropology*, 43: S103-S112.
- BENDRISS, Naïma, 2005, *Représentations sociales, ethnicité et stratégies identitaires: le cas des femmes arabes du Québec*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université de Montréal.
- BLAIN, Marie-Jeanne, 2006, *Trajectoires socioprofessionnelles et processus identitaires en contexte de migration : de la Colombie au Québec (dans les Laurentides)*, Mémoire de maîtrise en anthropologie, Montréal, Université de Montréal.
- BLANCHET, Alain et Anne GOTMAN, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.
- BOURDIEU, Pierre, 1980, *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- 1994, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil.

- BOYD, Monica, 1989, « Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas », *International Migration Review*, 23, 3: 638-670.
- 2000, *Matching Workers to Work: the Case of Asian Immigrant Engineers in Canada*, The Center for Comparative Immigration Studies, University of California-San Diego. Consulté sur Internet: www.ccis-ucsd.org/PUBLICATIONS/wrkg14.PDF, le 6 février 2002.
- BOYD, Monica et Derrik THOMAS, 2001, « Match or Mismatch? The Employment of Immigrant Engineers in Canada's Labor Force », *Population Research & Policy Review*, 20, 1-2: 107-133.
- BRETON, Raymond, 1994, « L'appartenance progressive à une société : perspectives sur l'intégration socio-culturelle des immigrants », dans *Actes du Séminaire sur les indicateurs d'intégration des immigrants*, Québec, Centre d'études ethniques de l'Université de Montréal et Ministère des Affaires internationales, de l'immigration et des Communautés culturelles : 239-257.
- BRETON, Raymond, Wsevolod ISAJIW, Warren E. KALBACH et Jeffrey G. REITZ, 1990, « Introduction », dans Raymond Breton, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz, (dir.), *Ethnic Identity and Equality: Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press : 3-33.
- BROWNE, Irene et Joya MISRA, 2003, « The Intersection of Gender and Race in the Labor Market », *Annual Review of Sociology*, 29: 487-513.
- CAMILLERI, Carmel et al., 1990, *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- CARDU, Hélène et Mélanie SANSCHAGRIN, 2002, « Les femmes et la migration : les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec », *Recherches féministes*, 15, 2 : 87-122.
- CATARINO, Christine et Mirjana MOROKVASIC, 2005, « Femmes, genre, migration et mobilités », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1 : 7-27. Consulté sur Internet : <http://remi.revues.org/document2534.html>, le 6 avril 2007.
- CHIESI, Antonio A., 2001, « Network Analysis », dans Neil J. Smelser et Paul B. Baltes (dir.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 15, Oxford, Elsevier : 10501-10504.
- CLEGG, Sue, 2006, « The Problem of Agency in Feminism: a Critical Realist Approach », *Gender and Education*, 18, 3: 309-324. Consulté sur Internet: <http://www.informaworld.com/smpp/section?content=a747666175&fmt=.html&fulltext=713240928&scope=doc>, le 1^{er} mars 2006.
- COGNET, Marguerite et Laurent RAIGNEAU, 2002, « Le genre et l'ethnicité : les critères voilés de la délégation des actes en santé », *Les Cahiers du GRES*, 3, 1 : 25-38.

- COGNET, Marguerite et Sylvie FORTIN, 2003, « Le poids du genre et de l'ethnicité dans la division du travail en santé », *Lien social et Politiques - RIAC*, 49 : 155-172.
- COHEN, Rina, 2000, « Mom is a Stranger: The Negative Impact of Immigration Policies on the Family Life of Filipina Domestic Workers », *Canadian Ethnic Studies*, 32, 3: 76-88.
- COMMISSION DE CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES (CCPARDC), 2008. Consulté sur Internet : <http://www.accommodements.qc.ca/index.html>, le 19 août 2008.
- COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ AU CANADA (CISR), 2006, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés : Synthèse de la Loi et incidences sur la CISR*. Consulté sur internet : http://www.irb-cisr.gc.ca/fr/ausujet/publications/lipr/index_f.htm, le 7 avril 2008.
- CORBIN, Juliet et Anselm Strauss, 1990, « Grounded Theory Research: Procedures, Canons, and Evaluative Criteria », *Qualitative Sociology*, 13: 3-21.
- CÔTÉ, Andrée, Michèle KÉRISIT et Marie-Louise CÔTÉ, 2001, *Qui prend pays... L'impact du parrainage sur les droits à l'égalité des femmes immigrantes*, Recherche en matière de politiques, Ottawa, Condition féminine Canada.
- CÔTÉ, Brigitte, Ginette BERTEAU et al., 2002, *Empowerment et femmes immigrantes*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- CRESPO, Stéphane, 1993, *Recouvrement du statut professionnel antérieur à la migration dans une cohorte de nouveaux immigrants*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université de Montréal.
- DANDURAND, Renée B. et Françoise-Romaine OUELLETTE, 1992, *Entre autonomie et solidarité. Parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DAVIES, Bronwyn, 1997, « The subject of post-structuralism : a reply to Alison Jones », *Gender and Education*, 9 : 271-283.
- DEMAZIÈRE, Didier et Claude DUBAR, 2004, *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, St-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval.
- DESJARLAIS, Robert, 1997, *Shelter Blues: Sanity and Selfhood Among the Homeless*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- DEVEREUX, Georges, 1970, *Essais d'ethnopsychiatrie générale*, Paris, Gallimard.
- 1972, *Ethnopsychanalyse complémentariste*, Paris, Flammarion.

- DICK, Bob, 2005, « Grounded Theory: a Thumbnail Sketch », *Resource Papers in Action Research*. Consulté sur Internet : <http://www.scu.edu.au/schools/gcm/ar/arp/grounded.html>, le 25 avril 2007.
- DINAN, Kinsey Alden, 2002, « Thai Women in Japan. Migrant Thai Women Subjected to Slavery-Like Abuses in Japan », *Violence Against Women*, 8, 9: 1113-1139.
- DRYBURGH, Heather et Jason HAMEL, 2004, *Immigrants demandés : rester ou partir?*, Tendances sociales canadiennes, Statistique Canada : 16-22. Consulté sur Internet : <http://www.statcan.ca/francais/freepub/11-008-XIF/0020411-008-XIF.pdf>, le 15 janvier 2005.
- EL-BUSHRA, Judy, 2000, « Transforming Conflict: Some Thoughts on a Gendered Understanding of Conflict Processes », dans Susie Jacobs, Ruth Jacobson et Jen Marchbank (dir.), *States of Conflict: Gender, Violence and Resistance*, London et New York, Zed Books: 66-86.
- EMIRBAYER, Mustafa et Ann MISCHÉ, 1998, « What Is Agency? », *American Journal of Sociology*, 104, 4: 962-1023. Consulté sur Internet : <http://www.journals.uchicago.edu/AJS/journal/issues/v103n4/AJSv103p962/AJSv103p962.web.pdf>, le 7 mars 2007.
- ERICKSON, Bonnie H., 2001, « Networks and Linkages: Cultural Aspects », dans Neil J. Smelser et Paul B. Baltes (dir.), *International Encyclopedia of the Social & Behavioral Sciences*, 15, Oxford, Elsevier : 10507-10511.
- ÉTIENNE, Jean, Françoise BLOESS, Jean-Pierre NORECK et Jean-Pierre ROUX, 1997, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier : 352.
- 2004, *Dictionnaire de sociologie*, 3^e édition, Paris, Hatier : 340-344.
- FERRÉOL, Gilles, 1995, *Vocabulaire de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- FOLCO, Raymonde, 1995, « Allocution de clôture », dans Lucie Legault (dir.), *Parrainage et violence conjugale*, Actes du colloque « Parrainage et violence conjugale : sortir de la captivité », Montréal, Maison Flora Tristan : 32-36.
- FONER, Nancy, 1997, « The Immigrant Family: Cultural Legacies and Cultural Changes », *International Migration Review*, 31, 4: 961-974.
- FORTIN, Sylvie, 2001, « Citoyennetés et appartenances en situation de migration », *Les Cahiers du GRES*, 2, 1: 73-84. Consulté sur Internet : <http://www.erudit.org/revue/lcg/2001/v2/n1/009424ar.pdf>, le 4 mars 2008.
- 2002, *Trajectoires migratoires et espaces de sociabilité : Stratégies de migrants de France à Montréal*, Thèse de doctorat en anthropologie, Montréal, Université de Montréal.

- FORTIN, Sylvie et Jean RENAUD, 2004, « Stratégies d'établissement en contexte montréalais : une diversité de modalités », dans Jean Renaud, Annick Germain et Xavier Leloup (dir.), *Racisme et discrimination: Permanence et résurgence d'un phénomène inavouable*, Québec, Les Presses de l'Université Laval : 31-59.
- FOUQUET, Thomas, 2007, « Imaginaires migratoires et expériences multiples de l'altérité : une dialectique actuelle du proche et du lointain », *Autrepart*, 41 : 83-97.
- GAZETTE DU CANADA, 2004, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, 138, 22. Consulté sur Internet : <http://gazetteducanada.gc.ca/partII/2004/20041103/html/sor217-f.html#b>, le 17 avril 2008.
- GERMAIN, Annick, 1997, *Montréal : laboratoire de cosmopolitisme entre deux mondes*, INRS Urbanisation, Étude de cas publié sur le site internet de Métropolis International. Consulté sur Internet : http://international.metropolis.net/research-policy/montf/index_f.html, le 2 février 2002.
- GIDDENS, Anthony, 1979, « Agency, Structure », *Central Problems in Social Theory*, Berkeley, University of California Press : 49-95.
- 1982, *Profiles and Critiques in Social Theory*, Berkeley, University of California Press.
- GILDAS, Simon, 1999, « Les mouvements de population aujourd'hui », dans Philippe Dewitte (dir.), *Immigration et intégration, L'État des savoirs*, Paris, Édition La découverte : 43-55.
- GIRET, Jean-François et Charline HATOT, 2001, « Mesurer le déclassement à l'embauche : l'exemple des DUT et des BTS », *Formation Emploi*, 75 : 59-73.
- GOFFMAN, Erving, 1975, *Stigmate, les usages sociaux du handicap*, Paris, Éditions de Minuit.
- GOSS, Jon D. et Bruce LINDQUIST, 1995, « Conceptualizing International Labor Migration : a Structuration Perspective », *International Migration Review*, XXIX, 2 : 317-351.
- GRANOVETTER, Mark, 1983, « The Strength of Weak Ties : a Network Theory Revisited », *Sociological Theory*, 1 : 201-233. Consulté sur Internet <http://wwwpersonal.si.umich.edu/~rfrost/courses/SI110/readings/In Out and Beyond/Granovetter.pdf>, le 6 février 2007.
- GRANT, Hugh et Ronald R. OERTEL, 1998, « Diminishing Returns to Immigration? Interpreting the Economic Experience of Canadian Immigrants », *Canadian Ethnic Studies*, XXX, 3: 54-76.
- GRAVEL, Esthel, 1995, « Réflexion sur le traitement par le système judiciaire de la problématique des femmes parrainées et en attente de parrainage », dans Lucie Legault

- (dir.), *Parrainage et violence conjugale*, Actes du colloque « Parrainage et violence conjugale : sortir de la captivité », Montréal, Maison Flora Tristan :18-20.
- GRIECO, Elisabeth et Monica BOYD, 1998, « Women and Migration : Incorporating Gender into International Migration Theory », *Center for the Study of Population*, Working Paper, Florida State University: 98-139.
- HABERMAS, Jurgen, 1987, *The Theory of Communicative Action*, vol. 2: *Lifeworld and System : a Critique of Functionalist Reason*, Boston, Beacon Press.
- HACHIMI ALAOUI, Myriam, 2006, « "carrière brisée", "carrière de l'immigrant". Le cas des Algériens installés à Montréal », *Diversité urbaine*, 6, 1 : 111-122.
- HANNERZ, Ulf, 1996, « The Local and the Global. Continuity and Change », *Transnational Connections. Culture, People, Places*, London et New York, Routledge:17-29.
- HELLY, Denise, 1997, *Revue des études ethniques au Québec*, INRS-Culture et Société, janvier. Préparé pour Politique, planification et recherche stratégiques et le projet Metropolis. Citoyenneté et Immigration Canada. Consulté sur Internet : http://canada.metropolis.net/research-policy/litreviews/hel_bib/hel_bib-01.html, le 2 février 2002.
- HUEHLS, Frances, 2005, « An Evening of Grounded Theory: Teaching Process through Demonstration and Simulation », *The Qualitative Report*, 10, 2:328-338. Consulté sur Internet: <http://www.nova.edu/ssss/QR/QR10-2/huehls.pdf>, le 28 mars 2007.
- HUQ-HUSSAIN, Shahnaz, 1995, « Fighting Poverty: the Economic Adjustment of Female Migrants in Dhaka », *Environment and Urbanization*, 7, 2 : 51-66.
- IREDALE, Robyn, 2001, « The Migration of Professionals: Theories and Typologies », *International Migration*, 39, 5 : 7-26. Consulté sur Internet : <http://www.blackwell-synergy.com/doi/abs/10.1111/1468-2435.00169>, le 15 mai 2006.
- ISAJIW, Wsevolod W., 1990, « Ethnic-Identity Retention », dans Raymond Breton, Wsevolod W. Isajiw, Warren E. Kalbach et Jeffrey G. Reitz (dir.), *Ethnic Identity and Equality : Varieties of Experience in a Canadian City*, Toronto, University of Toronto Press : 34-91.
- JACKSON, Michael, 1996, *Things as They Are*, Bloomington, Indiana University Press: 1-50.
- JACKSON, Michael et Ivan KARP, 1990, *Personhood and Agency: The Experience of Self and Other in African Cultures*, Washington, Smithsonian Institution Press.
- JARY, David, 2006, « Agency », dans Austin Harrington, Barbara I. Marshall et Hans-Peter Müller (dir.), *Encyclopedia of Social Theory*, London et New York, Routledge : 8-10.

- JOHNSON, Allan G., 1995, *The Blackwell Dictionary of Sociology, a User's Guide to Sociological Language*, Malden et Oxford, Blackwell Publishers: 213-214.
- KARP, Ivan, 1986, « Review: Agency and Social Theory: A Review of Anthony Giddens », *American Ethnologist*, 13, 1: 131-137. Consulté sur Internet: <http://www.jstor.org/cgi-bin/jstor/printpage/00940496/ap020049/02a00090/0.pdf?backcontext=page&dowhat=Acrobat&config=jstor&userID=84cc0296@umontreal.ca/01cce4406400501ba4a08&0.pdf>, le 13 mars 2007.
- KASTERSZTEIN, Joseph, 1990, « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités », dans Carmel Camilleri (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris; Presses universitaires de France (PUF) : 27-41.
- KELLY, Liz, 2000, « Wars Against Women : Sexual Violence, Sexual Politics and the Militarised State », dans Susie Jacobs, Ruth Jacobson et Jen Marchbank (dir.), *States of Conflict: Gender Violence and Resistance*, London, Zed Books: 45-65.
- KOFMAN, Eleonore, 1999, « Birds of Passage a Decade Later: Gender and Immigration in the European Union », *International Migration Review*, 33: 269-299.
- 2000, « The Invisibility of Skilled Female Migrants and Gender Relations in Studies of Skilled Migration in Europe », *International Journal of Population Geography*, 6 : 45-59.
- KRAHN, Harvey, Tracey DERWING, Marlene MULDER et Lori WILKINSON, 2000, « Educated and Underemployed: Refugee Integration into the Canadian Labour Market », *Journal of International Migration and Integration*, 1, 1: 59-84.
- KYMLICKA, Will, 2001, *La citoyenneté multiculturelle, Une théorie libérale du droit des minorités*, Montréal, Éditions La Découverte et Éditions Boréal.
- LABELLE, Micheline, 1990-a, « Femmes et migration au Canada : Bilan et perspectives », *Canadian Ethnic Studies*, 22, 1 : 67-82.
- 1990-b, « Le rôle économique de l'immigration féminine dans la région de Montréal », *L'immigration au tournant*, Paris, L'Harmattan : 263-278.
- LABELLE, Micheline, Geneviève TURCOTTE, Marianne KEMPENEERS et Deirdre MEINTEL, 1987, *Histoires d'immigrées, Itinéraires d'ouvrières Colombiennes, Grecques, Haïtiennes et Portugaises de Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express.
- LEACH, Belinda, 2005, « Agency and the Gendered Imagination: Women's Actions and Local Culture in Steelworker Families », *Identities*, 12, 1: 1-22. Consulté sur Internet : <http://www.informaworld.com/smpp/section?content=a713728922&fmt=.html&fulltext=713240928&scope=doc>, le 1^{er} mars 2007.

- LE GALL, Josianne, 2002, « Le lien familial au cœur du quotidien transnational : les femmes shi'ites libanaises à Montréal », *Anthropologica*, 44, 1 : 69-82.
- 2005, « Familles transnationales : Bilan des recherches et nouvelles perspectives », *Diversité urbaine*, 5, 1 : 29-42.
- LEGAULT, Lucie et le Groupe de travail sur le parrainage et la violence conjugale, 1995, *Parrainage et violence conjugale*, Actes du colloque « Parrainage et violence conjugale : sortir de la captivité », Montréal, Maison Flora Tristan.
- LI, Peter, 2000, *The Market Worth of Immigrant's Educational Credentials*, Working Paper prepared for Conference « Creating Canada's Advantage in an Information Age », organized jointly by the Canadian Employment Research Forum and the Institute for Research on Public Policy, University of Saskatchewan and Prairie Centre of Excellence for Research on Immigration and Integration. Consulté sur Internet: www.irpp.org/events/archive/may00/hum.pdf, le 3 mars 2002.
- LIPIANSKY, Edmond Marc, Isabel TABOADA-LEONETTI et Ana VASQUEZ, 1990, « Introduction à la problématique de l'identité », dans Carmel Camilleri (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France (PUF) :7-26.
- MACIEL, Maria, 1999, *Les femmes immigrantes face au parrainage, Analyse des impacts du parrainage sur l'expérience migratoire de femmes du Québec*, Mémoire de maîtrise en sociologie, Montréal, Université de Montréal.
- MACLEOD, Arlene Elowe, 1992, « Hegemonic Relations and Gender Resistance : The New Veiling as Accommodating Protest in Cairo », *Signs*, 17, 3 : 533-557.
- MAILLÉ, Chantal, 2002, « Migrations : femmes, mouvements et « refondation » du féministe », *Recherches féministes*, 15, 2. Consulté sur Internet <http://www.erudit.org/revue/rf/2002/v15/n2/006508ar.html> , le 10 décembre 2006.
- MAILLOUX, Thérèse, 2005, *Des nouvelles d'elles. Les femmes immigrées du Québec*, gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme.
- MALEWSKA-PEYRE, Hanna, 1990, « Le processus de dévalorisation de l'identité et les stratégies identitaires », dans Carmel Camilleri (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- MARTINIELLO, Marco, 1995, *L'ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, Que Sais-je?, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- MASLOW, Abraham Harold, 1954, *Motivation and Personality*, New York, Harper.
- MATA, Fernando, 1999, *The Non-Accreditation of Immigrants Professionals in Canada: Societal Dimensions of the Problem*, Multiculturalism Program, Citizenship and Canadian Identity, Department of Canadian Heritage. Consulté sur Internet : <http://canada.metropolis.net/events/conversation/matapaper.html>, le 16 mars 2002.

- MCNAY, Lois, 2000, *Gender and Agency. Reconfiguring the Subject in Feminist and Social Theory*, Cambridge, Polity Press.
- MEINTEL, Deirdre, 1993, « Introduction : Nouvelles approches constructivistes de l'ethnicité », *Culture*, 13, 2 : 10-16.
- MEINTEL, Deirdre, Micheline LABELLE, Geneviève TURCOTTE et Marianne KEMPENEERS, 1985, « La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec », *Revue internationale d'action communautaire*, 54, 14 : 33-44.
- MENJIVAR, Cecilia, 1999, « The Intersection of Work and Gender. Central American Immigrant Women and Employment in California », *American Behavior Scientist*, 42, 4: 601-627.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC), 2006, Publications Québec, *Guide des procédures d'immigration, Composante 1, regroupement familial*. Consulté sur Internet : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=7&file=GPI-1-1.pdf>, le 7 avril 2008.
- 2007-a, *Bulletin statistique trimestriel sur l'immigration permanente au Québec 4e trimestre 2007*. Consulté sur Internet : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherchesstatistiques/BulletinStatistique-2007trimestre4-ImmigrationQuebec.pdf>, le 7 avril 2008.
- 2007-b, *Guide du parrainé, Catégorie du regroupement familial*. Consulté sur Internet : <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/GuideParraineFR2007.pdf>, le 7 avril 2008.
- 2007-c, *L'immigration au Canada : partage des responsabilités Québec-Canada, Statuts des personnes se trouvant au Québec, catégories d'immigration*, consultation 2008-2010. Consulté sur internet : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Immigration-quebec-partageresponsabilites.pdf>, le 2 avril 2008.
- 2007-d, *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2008*. Consulté sur Internet : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/Plan-immigration-2008.pdf>, le 17 avril 2008.
- 2007-e, *Présence au Québec en 2007 des immigrants admis de 1996 à 2005*, Direction de la recherche et de l'analyse prospective. Consulté sur Internet : <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Presence-Quebec-2007-immigrants-admis1996-2005.pdf>, le 7 avril 2008.
- MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DE L'IMMIGRATION (MRCI), 1991, *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et l'admission temporaire des aubins*. Consulté sur Internet : http://www.mrci.gouv.qc.ca/publications/pdf/Accord_canada_quebec_immigration_francais.pdf, le 17 avril 2008.

- MOROKVASIC, Mirjana, 1983, « Women in Migration: Beyond the Reductionist Outlook », dans Annie Phizacklea (dir.), *One Way Ticket: Migration and Female Labor*, London, Routledge and Kegan Paul : 13-32.
- 1984, « Birds of Passage are also Female », *International Migration Review*, 18 : 890-910.
- MOSCOVICI, Serge, 1979, *Psychologie des minorités actives*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- MOSER, Caroline et Kate YOUNG, 1982, « Women and the Working Poor », *IDS Bulletin*, 12, 3 : 54-62.
- MOSSIÈRE, Géraldine, 2006, « Former un citoyen utile au Québec et qui reçoit de ce pays. Le rôle d'une communauté religieuse montréalaise dans la trajectoire migratoire de ses membres », *Diversité urbaine*, 6, 1 :45-61.
- MUSISI, Nakanyike B. et Jane TURRITTIN, 1995, *African Women and the Metropolitan Toronto Labour Market in the 1990s : Migrating to a Multicultural Society in a Recession*. Consulté sur Internet : <http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/community/Musisi/Musisi1.html>, le 19 août 2008.
- NAKHAIE, Reza, 1999, *Debates on Social Inequality. Class, Gender and Ethnicity in Canada*, Toronto et Montreal, Harcourt Brace & Company.
- NEDELUCU, Mihaela, 2004, « La composante féminine des migrations roumaines qualifiées à Toronto: visibilité, rôles et stratégies », dans Fenneke Reysoo et Christine Verschuur (dir.), *Femmes en mouvement. Genre, migrations et nouvelle division du travail*, Actes de colloque, Genève, IUED : 203-223. Consulté sur Internet : http://www.iued.ch/information/publications/pdf/yp_femmes_en_mvt/17-m.nedelcu.pdf, le 6 avril 2007.
- 2005, « Stratégies de migration et d'accès au marché du travail des professionnelles roumaines à Toronto : rapports de genre et nouvelles dynamiques migratoires », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1 :77-104.
- ORTNER, Sherry, 1989, *High Religion: A Cultural and Political History of Sherpa Buddhism*, Princeton, Princeton University Press.
- 1996, *Making Gender : The Politics and Erotics of Culture*, Boston, MA, Beacon.
- OSMANI, Farida, 2002, « L'égalité pour toutes? L'engagement féministe et les droits des immigrantes au Québec », *Recherches féministes*, 15, 2 : 141-151. Consulté sur Internet : www.erudit.org/revue/rf/2002/v15/n2/006514ar.pdf, le 5 octobre 2003.
- PAUGAM, Serge, 2002, *La Disqualification sociale*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).

- PEDRAZA, Silvia, 1991, « Women and Migration: The Social Consequences of Gender », *Annual Review of sociology*, 17: 303-325.
- PESSAR, Patricia R., 1986, « The Role of Gender in Dominican Settlement in the United States », dans June Nash et Helen Safa (dir.), *Women and Change in Latin America*, South Hadley, MA, Bergin and Garvey.
- PESSAR, Patricia R. et Sarah J. MAHLER, 2001, *Gender and Transnational Migration*, Working Paper Series, WP#01-06e, The Center for Migration and Development, Princeton, Princeton University.
- PHIZACKLEA, Annie, 1983, *One Way Ticket : Migration and Female Labour*, London, Routledge and Kegan Paul.
- PICHÉ, Victor, 2004, « Immigration et intégration linguistique : vers un indicateur de réceptivité sociale », *Diversité urbaine*, 4, 1 : 7-22. Consulté sur Internet : <http://www.erudit.org/revue/lcg/2004/v4/n1/009712ar.pdf>, le 14 mai 2008.
- 2005, « Immigration, mondialisation et diversité culturelle : comment "gérer" les défis ? », *Diversité urbaine*, 5, 1 : 7-27.
- PICKERING, Andrew, 1995, *The Mangle of Practice: Time, Agency, and Science*, Chicago, University of Chicago Press.
- PIPER, Nicola et Mina ROCES, 2003, *Wife or Worker? : Asian Women and Migration*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers.
- PORTES, Alejandro, 1995, « Economic Sociology and the Sociology of Immigration : A Conceptual Overview », dans Alejandro Portes (dir.), *The Economic Sociology of Immigration*, New York, Russel Sage Foundation : 1-41.
- POTTER, Stéphanie, 1999, *The Social Resources of Immigrants: Effects on the Integration of Independant and Family Class Immigrants to Toronto, Canada from South Asia*, Thèse de doctorat en sociologie, Toronto, University of Toronto. Consulté sur Internet: <http://ceris.metropolis.net/Virtual%20Library/community/potter/coverpages.html>, le 26 mai 2008.
- POUTIGNAT, Philippe, et Jocelyne STREIFF-FENART, 1995, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France (PUF).
- RICOEUR, Paul, 1991, « Narrative Identity », dans David Wood (dir.), *On Paul Ricoeur : Narrative and Interpretation*, Londres et New York, Routledge : 188-199.
- ROCHER, Guy, 1968, *Introduction à la sociologie générale*, Tome 1 : « Regards sur la réalité sociale », Montréal, Éditions HMH.
- ROJAS-VIGER, Celia, 2006, « Femmes professionnelles latino-américaines à Montréal : conditions d'insertion dans le milieu universitaire et au marché du travail », *Diversité Urbaine/Les Cahiers du GRES*, 6, 1 : 25-43.

- SCHNAPPER, Dominique, 1994, *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard.
- SCOTT, Joan W., 1986, « Gender: a Useful Category of Historical Analysis », *American Historical Review*, 91: 1053-1075.
- SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR AU Canada (SCT), Citoyenneté et Immigration Canada, RMR 2001-2002, *Partie III : Rendement selon les résultats stratégiques*. Consulté sur Internet : www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/01-02/CIC/CIC0102dpr05_f.asp, le 7 avril 2008.
- SKINNER, Debra, Alfred PACH III et Dorothy HOLLAND, 1998, *Selves in Time and Place: Identities, Experience, and History in Nepal*, Lanham, Rowman & Littlefield.
- STALKER, Peter, 2000, *Workers without Frontiers. The Impact of Globalisation on International Migration*, Colorado, London, Lynne Rienner/ILO, Boulder.
- STASIULIS, Daiva K. et Abigail B. BAKAN, 2003, *Negotiating Citizenship. Migrant Women in Canada and the Global System*, New York, Palgrave Macmillan.
- STIER, Haya et Varda LEVANON, 2003, « Finding an Adequate Job: Employment and Income of Recent Immigrants to Israel », *International Migration*, 41, 2: 81-107.
- TABOADA-LEONETTI, Isabel, 1990, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue », dans Carmel Camilleri (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France (PUF) : 43-83.
- 1994, « Intégration et exclusion dans la société duale. Le chômeur et l'immigré », *Revue internationale d'action communautaire*, 31, 71 : 93-103.
- 2000, « Citoyenneté, nationalité et stratégies d'appartenance », *Pluralité des cultures et dynamiques identitaires*, Paris et Montréal, L'Harmattan : 95-120.
- TRIKI-YAMANI, Amina, 2007, *Perceptions du traitement curriculaire de l'islam, du monde musulman et des minorités musulmanes par de jeunes musulmans(es) du Cégep au Québec*, Rapport de recherche pour le Centre d'études ethniques des universités montréalaises, Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques, Pôle Religion et Ethnicité. Consulté sur internet : <http://www.ceetum.unontreal.ca/pdf/Rapport%20islam%20Cegeps.pdf>, le 27 février 2008.
- VAN HAM, Maarten, Clara H. MULDER et Peter HOOIMEIJER, 2001, « Local Underemployment and the Discouraged Worker Effect », *Urban Studies*, 38, 10: 1733-1751.
- VASQUEZ, Ana, 1990, « Les mécanismes des stratégies identitaires : une perspective diachronique », dans Carmel Camilleri (dir.), *Stratégies identitaires*, Paris, Presses universitaires de France (PUF) : 143-171.
- VATZ LAAROUSSI, Michèle, 2000, « Femmes immigrantes et mondialisation : des enjeux structurels ou conjoncturels ? », dans Marie-Andrée Roy et Anick Druelle (dir.),

Lectures féministes de la mondialisation : contributions multidisciplinaires, Montréal, Université du Québec à Montréal, Les Cahiers de l'IREF, 5 : 37-55.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, Pierre-André TREMBLAY, Lucie CORRIVEAU et Myriam DUPLAIN, 1999, *Les histoires familiales au coeur des stratégies d'insertion : trajectoires de migration en Estrie et au Saguenay-Lac-St-Jean*, Rapport de recherche présenté au Conseil québécois de la recherche sociale, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

VATZ LAAROUSSI, Michèle, Lucie PÉPIN et Lilyane RACHÉDI, 2002, *Accompagner des familles immigrantes : paroles de familles, principes d'intervention et moyens d'action*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke.

WIHTOL DE WENDEN, Catherine, 2002, « Motivations et attentes de migrants », *Migrations et frontières*, Ceras, 272 :1-6. Consulté sur internet : <http://www.ceras-projet.com/index.php?id=1742>, le 7 mai 2008.

—2005, *Atlas des migrants dans le monde, réfugiés ou migrants volontaires*, Paris, Éditions Autrement : 8.

YOUNG, Margaret, Division du droit et du gouvernement, 2004, *L'immigration : l'accord Canada-Québec*. Consulté sur Internet : <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/bp252-f.htm>, le 17 avril 2008.